ADVINI

DES VIGNOBLES & DES HOMMES

Rapport financier

2014

Conseil de Surveillance

Bernard JEANJEAN
Président

Brigitte JEANJEAN (1)

Frédéric JEANJEAN (1)

Vincent RIEU

Marie-Elisabeth PLANTADE

Pierre GUENANT

Antoine GEDOUIN (1)

Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit
Représenté par Laurent Chapoulaud et Frédérique Doineau

KPMG
Représenté par Didier Redon et John Evans

Directoire

Antoine LECCIA
Président

Philippe JEANJEAN (2)

Raymond PLANTADE

Censeur

Agro Invest, représenté par Olivier Guize et Laurent Roquette

(1) Nommés à compter de l'Assemblée Générale du 4 juin 2014
(2) Nommés à compter du Conseil de Surveillance du 4 juin 2014

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la transposition dans le Code monétaire et financier de la Directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 (dite Directive Transparence) qui impose aux sociétés cotées sur l'Eurolist Paris la diffusion par voie électronique d'un rapport financier annuel dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice.

Sommaire

1. *Attestation du Président du Directoire* ---------- 4
2. *Comptes annuels* ---------- 5
3. *Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels* ---------- 36
4. *Comptes consolidés* ---------- 38
5. *Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés* ---------- 82
6. *Rapport de Gestion* ---------- 84
7. *Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales* ---------- 143
8. *Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président* ---------- 156
9. *Tableau récapitulatif des honoraires des Commissaires aux Comptes* ---------- 158
10. *Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales* ---------- 159

Table de concordance

RUBRIQUES	PAGES
Comptes Annuels de la société	5 à 35
Comptes consolidés du Groupe	38 à 81
Rapport de gestion	84 à 142
Attestation du responsable du Rapport Financier annuel	4
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	36 à 37
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	82 à 83
Honoraires des Commissaires aux comptes	158
Rapport du Président sur le contrôle interne	143 à 155
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	156 à 157
Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales	159 à 161

1. Attestation du Président du Directoire

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Saint-Félix de Lodez, le 27 avril 2015

Antoine Leccia,

Président du Directoire d'AdVini

2. *Comptes annuels*

Le Directoire a arrêté en date du 26 mars 2015 les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan – Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2014	31/12/2013
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 020 994	969 961	9 051 033	9 058 722
Fonds commercial	33 691		33 691	33 691
Autres immobilisations incorporelles	2 248 172		2 248 172	1 043 669
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	5 680 803	107 494	5 573 310	5 576 990
Constructions	12 676 642	9 246 775	3 429 867	3 676 938
Installations techniques, matériel, outillage	10 753 237	8 818 500	1 934 736	1 913 607
Autres immobilisations corporelles	6 050 833	4 166 178	1 884 655	1 959 409
Immobilisations en cours	277 206		277 206	74 907
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	36 791 830	963 703	35 828 127	35 356 170
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	21 007		21 007	20 008
Prêts	6 383 974		6 383 974	7 137 033
Autres immobilisations financières	218 931		218 931	150 482
ACTIF IMMOBILISE	**91 157 320**	**24 272 611**	**66 884 709**	**66 001 624**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 977 139	129 367	1 847 772	1 958 560
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	12 537 744	43 313	12 494 431	13 446 214
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	49 543 035	2 785 194	46 757 841	45 554 569
Autres créances	55 580 927	552 800	55 028 127	44 596 112
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 935 424		1 935 424	1 742 212
(dont actions propres : 1 864 564)				
Disponibilités	206 370		206 370	585 090
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	477 449		477 449	451 207
ACTIF CIRCULANT	**122 258 087**	**3 510 674**	**118 747 413**	**108 333 964**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	2 295 258		2 295 258	2 304 313
TOTAL GENERAL	**215 710 665**	**27 783 285**	**187 927 380**	**176 639 901**

Bilan - Passif

Exprimé en €

Rubriques			31/12/2014	31/12/2013
Capital social ou individuel	(dont versé :	7 161 664)	7 161 664	7 066 018
Primes d'émission, de fusion, d'apport			33 003 763	32 720 682
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			706 602	675 542
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	8 847 173	8 923 323
Report à nouveau			174 398	39 918
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			1 587 787	1 271 617
Subventions d'investissement			74 174	111 148
Provisions réglementées			338 355	318 574
CAPITAUX PROPRES			**51 893 916**	**51 126 822**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			3 741 090	3 386 762
Provisions pour charges			4 190 572	4 071 088
PROVISIONS			**7 931 662**	**7 457 850**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			67 617 979	60 642 563
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	1 563 459	1 697 086
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			47 846 985	48 158 011
Dettes fiscales et sociales			9 196 377	6 055 413
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			532	
Autres dettes			1 866 147	1 483 946
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**128 091 479**	**118 037 019**
Ecarts de conversion passif			19 994	26 758
TOTAL GENERAL			**187 937 052**	**176 648 449**

Compte de résultat 1/2

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises	132 906 967	82 384 085	215 291 051	212 596 767
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 642 556	501 985	8 144 541	7 687 017
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**140 549 522**	**82 886 070**	**223 435 592**	**220 283 784**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			346 944	104 914
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			748 021	1 296 945
Autres produits			241 873	298 143
PRODUITS D'EXPLOITATION			**224 772 430**	**221 983 786**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			152 793 642	154 863 527
Variation de stock (marchandises)			918 952	(964 634)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			16 578 355	15 893 743
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			78 435	65 969
Autres achats et charges externes			28 945 354	27 739 927
Impôts, taxes et versements assimilés			3 199 761	3 100 693
Salaires et traitements			11 276 307	10 402 085
Charges sociales			5 964 936	5 197 424
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 408 980	1 552 619
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			286 824	249 371
Dotations aux provisions			119 484	
Autres charges			487 384	1 170 928
CHARGES D'EXPLOITATION			**222 058 414**	**219 271 652**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 714 015**	**2 712 134**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			7 112	
Perte supportée ou bénéfice transféré				904
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			305	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			15 225	46 149
Autres intérêts et produits assimilés			1 753 456	1 515 359
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			102 251	276 440
Différences positives de change			360 867	338 700
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2	
PRODUITS FINANCIERS			**2 232 106**	**2 176 648**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			465 556	1 231 254
Intérêts et charges assimilées			1 263 562	1 294 889
Différences négatives de change			443 853	386 648
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 334	
CHARGES FINANCIERES			**2 174 305**	**2 912 791**
RESULTAT FINANCIER			**57 801**	**(736 143)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**2 778 928**	**1 975 087**

Compte de résultat 2/2

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2014	31/12/2013
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	182 350	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	87 482	126 578
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	6 529	284 213
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**276 361**	**410 791**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	243 154	717 054
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	57 786	81 988
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	389 909	185 445
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**690 850**	**984 487**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(414 489)**	**(573 696)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	141 921	167 172
Impôts sur les bénéfices	634 731	(37 398)
TOTAL DES PRODUITS	**227 288 008**	**224 571 225**
TOTAL DES CHARGES	**225 700 221**	**223 299 608**
BENEFICE OU PERTE	**1 587 787**	**1 271 617**

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

Note 1. Introduction ---------- ***11***

Note 2. Faits caractéristiques de l'exercice ---------- ***11***

Note 3. Évènements postérieurs à la Clôture ---------- ***11***

Note 4. Règles et Méthodes Comptables ---------- ***12***

Note 5. Informations sur Bilan et Compte de Résultat ---------- ***19***

5.1. État de l'actif immobilisé 19
5.2. État des amortissements 20
5.3. État des Provisions et dépréciations 21
5.4. État des échéances, des créances et des dettes 22
5.5. Éléments relatifs à plusieurs postes de bilan 23
5.6. Fonds commercial 23
5.7. Écart conversion/créances et dettes étrangères 24
5.8. Produits à recevoir 25
5.9. Charges à payer 25
5.10. Charges et produits constatés d'avance 25
5.11. Composition du capital social 26
5.12. Variation des capitaux propres 26
5.13. Affectation des résultats soumise à l'Assemblée Générale 27
5.14. Ventilation du Chiffre d'Affaires 27
5.15. Quote-part résultats sur Opération en commun 27
5.16. Charges et Produits exceptionnels 28
5.17. Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices 28

Note 6. Engagements financiers et Autres informations ---------- ***29***

6.1. Crédit-Bail 29
6.2. Engagements financiers donnés et reçus 30
6.3. Dettes garanties par des sûretés réelles 30
6.4. Instruments financiers dérivés 31
6.5. Situation latente ou différée 32
6.6. Effectif Moyen 32
6.7. Identité société Mère consolidant la société 33
6.8. Liste des filiales et participations 33
6.9. Incidence évaluations fiscales dérogatoires 35

Note 1. Introduction

Annexe au bilan avant affectation du résultat de l'exercice, dont le total est de 187 927 380 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 223 435 592€ et dégageant un résultat de 1 587 787 €.

L'exercice a une durée de 12mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels

Note 2. Faits caractéristiques de l'exercice

Domaine du Causse d'Arboras

Le 24 juin 2014, création de la SCEA Domaine du Causse d'Arboras et acquisition de 50,50% des parts de la Société Civile du Causse d'Arboras.

Club Français du Vin

Le 27 janvier 2014, acquisition de 100 % des parts de la société Club Français du Vin.

Cette acquisition a marqué l'opportunité pour AdVini de démarrer une nouvelle activité dans le cadre d'un projet plus large autour des boutiques de vente, de l'oenotourisme, de la VPC et d'internet.

ADVINI ASIA Limited

Le 7 avril 2014, création de la Société ADVINI Asia limited.

La Languedocienne

Acquisition de 20 % des parts de la société La Languedocienne le 28 novembre 2014.

Note 3. Évènements postérieurs à la clôture

Après avoir signé en 2014 un accord de commercialisation avec les domaines LAPALU fin 2014, AdVini a signé, en janvier 2015 un protocole d'acquisition de 10% des titres de cette société.

Note 4. Règles et méthodes comptables

PRINCIPES ET CONVENTIONS GÉNÉRALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83, les règlements ANC relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général 2014 applicables à la clôture de l'exercice ainsi qu'avec les conventions générales et des adaptations professionnelles suivant l'avis du CNC (C.Com R123-180 et PCG art 531-1 §1).

DÉROGATIONS

Néant.

PERMANENCE DES MÉTHODES

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeur brute	taux d'amortissement
Logiciels	1 021K€	95%
Marque	9 000K€	NA

Le poste Marque correspond à la marque « Laroche » reconnue dans le traité de fusion en 2010. Les marques correspondent à des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité n'est pas déterminée dans la mesure où leur durée de vie, dans les métiers du vin, ne peut être définie. De ce fait, elles ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont testées chaque année sur la base d'informations prévisionnelles estimées les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

ÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En présence d'un indice de perte de valeur, un test de valeur est réalisé pour apprécier leur valeur actuelle à la date d'inventaire.
Au 31 décembre 2014, la valeur retenue dans le cadre de l'opération de fusion faite en 2010 pour les marques et vignobles constitue la valeur d'inventaire, desdits biens.

ÉVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	durée
Constructions	linéaire	10 à 30 ans
Installations techniques	linéaire	3 à 18 ans
Install. générales agencts, aménagts	linéaire	10 ans
Matériel et outillages	linéaire	3 à 18 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	6 à 10 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La valeur actuelle est déterminée en tenant compte des capitaux propres de la filiale/participation détenue à la date d'inventaire et des perspectives d'évolution de cette société.
La même méthode a été retenue pour ce qui concerne l'évaluation des créances rattachées aux participations, par ordre de liquidité.

CRÉANCES IMMOBILISÉES

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ÉVALUATION DES MATIÈRES ET MARCHANDISES

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.
Le système d'information calcule un prix moyen pondéré pour les vins en vrac, les matières sèches et les produits finis. Ce prix moyen pondéré est calculé sur la base du stock fin de période précédente et de tous les achats pondérés de la période.
A ce prix moyen pondéré s'ajoutent, pour les produits semi finis et finis, des coûts de conditionnement et des frais accessoires valorisés sur la base de coûts standards (filtration et traitement des vins par exemple).
La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

ÉVALUATION DES PRODUITS EN COURS

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

DÉPRÉCIATION DES STOCKS

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de l'exercice.

ÉVALUATION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ÉCHANGEABLES

Néant.

ÉVALUATION DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Le total de ces actions auto-détenues au 31/12/14 est de 125 221 pour une valeur de 1 935 424€. Le cours moyen de ces actions est de 15€46.

DÉPRÉCIATION DES VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières de placement peuvent être dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres côtés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non côtés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DES VALEURS MOBILIÈRES

Désignation	Quantité	Montant
Actions Propres	122 859	1 864 564 €
Contrat de liquidité	2 362	70 860€

Soit 125.221 actions pour 1.935.424 €.

DISPONIBILITÉS EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DISPONIBILITÉS EN DEVISES

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou gain de change.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant.

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

Au titre de l'année 2014, aucune subvention n'a été perçue.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se sont élevés à 110 130 € au titre du contrôle légal des comptes.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-6 sur les passifs. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé , qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que le montant peut être estimé de façon fiable.

PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIES

La participation et l'intéressement des salariés, y compris forfait social, est cette année de 141 921€ de participation et 215 730€ d'intéressement.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS ET RETRAITES

Indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses de calcul retenues sont établies sur la base de la convention collective « Vins et spiritueux », et se présentent de la manière suivante :

- Taux d'actualisation 1.50%
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié 65 ans*
- Turn-over par tranche d'âge 0 à 10%
- Taux de progression des salaires 1%
- Taux de charges sociales 45 à 50%

* 60 ans pour des cas isolés identifiés

En matière de régime de retraite à prestations définies, les engagements futurs de la société ont été estimés à hauteur de 1 068 K€ au 31 décembre 2014 contre 786 K€ en 2013.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 174 305 €	2 232 106 €
Dont entreprises liées	393 040€	1 764 177 €

Les produits financiers comprennent des produits concernant les filiales étrangères pour 7K€.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE FORMATION

Le nombre d'heures du Droit Individuel à la Formation au 31/12/2014 est de 22 673 heures.

A compter du 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) va se substituer au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la mêmefaçon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La Direction est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants

figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives figurent notamment la valeur des titres de participations et créances rattachées telle que décrite dans la note " Titres immobilisés", de la marque, des terres à vigne, le cas échéant, ainsi que les postes de dépréciation et de provisions tels que décrits aux paragraphes ci-dessus des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

AUTRES INFORMATIONS

- Le périmètre d'intégration fiscale dont la société ADVINI est à la tête du groupe comprend, en 2014, les sociétés suivantes : Impressions de l'Enclos, Rigal, Transports Lodéziens, Gassier, Amouroux, Ogier, Moueix, Capet Guillet, Domaine Laroche, Mas La Chevalière, Le Vieux Moulin.

  Pour l'intégration fiscale il a été convenu que la situation pour les filiales serait la même que si elles n'avaient pas appartenues au groupe sur le plan de leurs obligations fiscales.

- Le taux d'impôt applicable au groupe d'intégration fiscale a été modifié en 2011 suite à l'adoption en décembre 2011 de la 4ème Loi de Finances rectificative pour 2011, prévoyant une contribution exceptionnelle d'impôts sur les bénéfices de 5%, pour les sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse 250 M€, pour les clôtures 2011 et 2012 (étendu aux clôtures 2013 et 2014 et porté à 10,7% par la loi de finance pour 2013 et 2014). Au 31 décembre 2014, le taux d'impôt du groupe d'intégration fiscale est ainsi de 37.56%.

- Un contrat d'emprunt est assorti de clauses de remboursement anticipé :

Cet emprunt est assorti de ratios basés sur les comptes consolidés du Groupe. Les ratios concernés sont le gearing consolidé/situation nette et le cash-flow cover consolidé / service de la dette. Un des critères sur cet emprunt n'est pas respecté mais le montant de la dette dont l'échéance de remboursement est supérieure à 1an est non significatif.

AdVini porte pour ses filiales le financement partiel de l'acquisition du Château Capet Guillier à hauteur de 863 K€ présenté au passif dans le poste "Emprunts" et à l'actif dans le poste "Prêts"pour 846K€.

- Informations sur les parties liées : la rémunération des membres du conseil de surveillance, du directoire, et de la direction générale s'élève à 925K€. Il existe des indemnités compensatrices en cas de rupture de contrat ou de mandat dont le total pourrait, au maximum pour l'ensemble des indemnités, représenter un montant de 1025K€. Aucune charge n'est constatée au titre de ces indemnités sur l'exercice 2014. Il n'existe pas de stock-options.

- Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 a déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 a délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.
Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.
Le nombre des actions attribuées gratuitement, pour 2014, est de 40 000 actions.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de chaque année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe. La réalisation de ce critère de performance devant être appréciée lors de la publication des comptes consolidés intervenant en 2015 pour l'exercice 2014.

Les actions gratuites qui seront attribuées dans le cadre de ce plan seront des actions existantes préalablement rachetées par AdVini ; dans ce cas, il doit donc être comptabilisé dans les comptes sociaux une provision correspondant au produit du coût d'entrée des actions et du nombre d'actions estimées.
Compte tenu de la probabilité d'atteinte des critères de performance, la provision comptabilisée au titre de ces actions gratuites en 2014 est de 119 milliers d'euros sur l'exercice 2014 (hors contribution patronale). Les 40 000 actions gratuites du plan 2014 seront acquises 24 mois minimum après la période d'attribution.

- Au 31 décembre 2013, le capital était composé de 3 533 009 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros. Les primes d'émission et de fusion s'élevaient à 32 721 milliers d'euros.

Le directoire du 30 avril 2014 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital social résultant de l'attribution de 38 075 actions gratuites au profit de salariés (plan attribué le 17 décembre 2011) portant le nombre d'actions à 3 571 084 ; l'augmentation de capital en résultant est de 76 150 € par prélèvement sur les réserves.

L'assemblée générale du 4 juin 2014 a approuvé la distribution d'un dividende brut de 0.32 € par action, soit 1 143 K€, (contre 0.32 € au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2013, soit 1.124 K€) et avait offert aux actionnaires le choix d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2013.
Le prix d'émission des actions nouvelles était fixé à 31.04 euros et le délai de souscription était fixé jusqu'au 15 juillet 2014.

Le 31 juillet 2014, le directoire a constaté que, suite à l'offre de paiement du dividende 2013 en actions, 9 748 actions nouvelles de 2 euros chacune émises pour un montant de 31.04 euros ont été souscrites, représentant ainsi une augmentation de capital de 19 496 euros et une prime d'émission de 283 082 euros.

Au 31 décembre 2014, le capital est ainsi composé de 3 580 832 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros, les primes d'émission et de fusion s'élevant à 33 004 milliers d'euros.

- Depuis 2011, tous les dirigeants salariés bénéficient d'une retraite complémentaire « article 83 ». Cela concerne un membre du Conseil de surveillance et trois membres du Directoire.

- Les cautions envers les parties liées sont indiquées dans la note 6-2

- Il n'existe pas de transactions significatives qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marchés avec les parties liées au sens du décret 2009-267 du 9 mars 2009.

- Le poste provision comprend l'imposition différée passive sur les réévaluations d'actifs apportés dans le cadre de la fusion Laroche diminuée des moins-values latentes et déficits fiscaux reconnus à la date de la fusion conformément au traité de fusion (2010) et non consommés à la date de clôture. S'y ajoutent des provisions constituées à la clôture précédente qui couvrent des risques commerciaux ainsi que les variations de l'exercice sur perte de change.

- Activité de ADVINI SA en matière de recherche et développement :

AdVini mène une politique résolument orientée vers l'innovation (produits,contenants, packaging,…). Une équipe recherche-développement a été constituée afin d'anticiper les modes de consommation de demain.

Les sociétés du groupe, dont ADVINI SA, participent activement à cette politique. Les frais de recherche et développement n'ont pas été activés en 2014.

- Conformément à l'avis de l'ANC (Autorité des Normes Comptables), le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) a été comptabilisé en déduction des charges de personnel. Ce crédit d'impôt a permis à AdVini le financement de l'amélioration de sa compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

Note 5. Informations sur le bilan et le compte de résultat

5.1 Etat de l'actif immobilisé

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 074 721		1 239 887
Terrains	5 680 803		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	332 041		
Constructions sur sol d'autrui	7 322 008		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	4 938 409		84 183
Install. techniques, matériel et outillage ind.	10 242 692		560 845
Installations générales, agenc., aménag.	3 976 758		231 023
Matériel de transport	13 917		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 627 962		236 851
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	74 907		202 299
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**34 209 496**		**1 315 202**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	36 238 201		555 628
Autres titres immobilisés	20 008		999
Prêts et autres immobilisations financières	7 287 515		106 401
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**43 545 724**		**663 028**
TOTAL GENERAL	**88 829 941**		**3 218 117**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		11 751	12 302 857	
Terrains			5 680 803	
Constructions sur sol propre			332 041	
Constructions sur sol d'autrui			7 322 008	
Constructions, installations générales, agenc.			5 022 592	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		50 300	10 753 237	
Installations générales, agencements divers			4 207 781	
Matériel de transport			13 917	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		35 678	1 829 135	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			277 206	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**85 978**	**35 438 721**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 999	36 791 830	
Autres titres immobilisés			21 007	
Prêts et autres immobilisations financières		791 010	6 602 906	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**793 010**	**43 415 742**	
TOTAL GENERAL		**890 738**	**91 157 320**	

5.2 Etat des amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	938 639	43 073	11 751	969 961
Terrains	103 814	3 680		107 494
Constructions sur sol propre	302 695	8 385		311 080
Constructions sur sol d'autrui	4 390 847	242 669		4 633 516
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	4 221 979	80 200		4 302 179
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 329 085	493 389	3 973	8 818 500
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 380 654	353 021		2 733 675
Matériel de transport	13 917			13 917
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 264 656	189 607	35 678	1 418 586
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**21 007 647**	**1 370 951**	**39 651**	**22 338 947**
TOTAL GENERAL	**21 946 286**	**1 414 024**	**51 402**	**23 308 908**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre	26 273						26 273
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.				6 529			(6 529)
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau	36						36
Embal récup.							
CORPOREL.	**26 309**			**6 529**			**19 781**
Acquis. titre							
TOTAL	**26 309**			**6 529**			**19 781**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

5.3 Etat des provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	318 574	26 309	6 529	338 355
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**318 574**	**26 309**	**6 529**	**338 355**
Provisions pour litiges	1 082 500	243 600		1 326 100
Provisions pour garanties données aux clients		120 000		120 000
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 304 262	90 979	100 251	2 294 990
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts	4 071 088			4 071 088
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		119 484		119 484
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**7 457 850**	**574 063**	**100 251**	**7 931 662**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	882 031	83 672	2 000	963 703
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	107 496	65 184		172 680
Dépréciations comptes clients	2 684 618	221 640	121 064	2 785 194
Autres dépréciations	261 895	290 905		552 800
DEPRECIATIONS	**3 936 040**	**661 401**	**123 064**	**4 474 378**
TOTAL GENERAL	**11 712 465**	**1 261 774**	**229 844**	**12 744 394**
Dotations et reprises d'exploitation		406 308	121 064	
Dotations et reprises financières		465 556	102 251	
Dotations et reprises exceptionnelles		389 909	6 529	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

5.4 Etat des échéances des créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 383 974	6 307 541	76 433
Autres immobilisations financières	218 931	218 931	
Clients douteux ou litigieux	2 637 887	2 637 887	
Autres créances clients	46 905 147	46 905 147	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	36 734	36 734	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	25 794	25 794	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 207 622	1 207 622	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	827 488	827 488	
Groupe et associés	52 147 363	52 147 363	
Débiteurs divers	1 335 926	1 335 926	
Charges constatées d'avance	477 449	477 449	
TOTAL GENERAL	**112 204 316**	**112 127 883**	**76 433**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	786 617		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	59 660 184	59 660 184		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	7 948 123	2 591 107	4 602 959	754 057
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 846 985	47 846 985		
Personnel et comptes rattachés	2 524 976	2 524 976		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 508 229	3 508 229		
Etat : impôt sur les bénéfices	1 426 967	1 426 967		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	609 151	609 151		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 127 054	1 127 054		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	532	532		
Groupe et associés	1 563 459	1 563 459		
Autres dettes	1 866 147	1 866 147		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**128 081 807**	**122 724 791**	**4 602 959**	**754 057**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 662 582			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 204 723			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

5.5 Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Exprimé en €

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	35 828 126	35 802 587	
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 383 974	5 951 073	
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	2 099 714	2 005 898	
Autres créances	52 147 363	43 525 120	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 955 320	24 065 984	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 557 911	1 516 052	

5-6 Fonds commercial

Exprimé en €

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
SAINT FELIX DE LODEZ	10 830	ans
ASPIRAN CERESSOU	22 861	ans
		ans
Le fonds commercial n'est pas déprécié		ans
TOTAL	**33 691**	

5-7 Ecart de conversion sur créances et dettes

Exprimé en €

Nature des écarts	Actif Perte latente	Ecarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances	2 295 258		2 294 990	19 994
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	**2 295 258**		**2 294 990**	**19 994**

5-8 Produits à recevoir

Exprimé en €

PRODUITS A RECEVOIR	
RRR, AVOIRS À RECEVOIR	367 029
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	152 080
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR GROUPE	210 540
ETAT SUBVENTION À RECEVOIR	495 720
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	331 768
DIVERS PRODUITS À RECEVOIR	97 738
PRODUIT A RECEV. ASSUR.CREDIT	73 732
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**1 728 608**

5-9 Charges à payer

Exprimé en €

CHARGES A PAYER	
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	4 352 900
FOURNISSEURS FACTURES À RECEVOIR GR	155 579
PROV. POUR CP À PAYER	1 038 092
PROV. POUR AUTRES CHARGES À PAYER	1 169 299
DETTES PROV. POUR PART DES SALARIÉS	266 646
CHARGES SOCIALES/ CP À PAYER	521 646
CHARGES SOCIALES À PAYER	567 232
AUTRES CHARGES À PAYER	61 451
ETAT CHARGES A PAYER	416 354
ASSOCIES C/C INTERETS COURUS	1 583
P.PUB 2011	30 320
P.PUB.2012	120 294
P.PUB.2013	42 454
P.PUB.2014	1 370 442
INTERETS COURUS A PAYER	71 236
TOTAL CHARGES A PAYER	**10 195 199**

5-10 Charges constatées d'avance

Exprimé en €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	477 449
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**477 449**

5-11 Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 580 832	47 823		2
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

5-12 Variation des capitaux propres

Exprimé en €

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		51 126 822
Distributions sur résultats antérieurs		1 271 617
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		49 855 205
Variations en cours d'exercice	**En moins**	**En plus**
Variations du capital		95 646
Variations des primes liées au capital		283 082
Variations des réserves	45 091	
Variations des subventions d'investissement	36 974	
Variations des provisions réglementées		19 781
Autres variations		134 480
Résultat de l'exercice		1 587 787
SOLDE		**2 038 711**
Situation à la clôture de l'exercice		**Solde**
Capitaux propres avant répartition		51 893 916

5-13 Affectation des résultats soumise à l'AG

Exprimé en €

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	174 398
Résultat de l'exercice	1 587 787
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL	**1 762 185**

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	9 565
Réserve spéciale de plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	1 324 908
Autres répartitions :	
Report à nouveau	427 713
TOTAL	**1 762 185**

5-14 Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013	%
VENTES VINS BOUTEILLES	128 922 027	81 772 914	210 694 941	207 730 346	1,43 %
VENTES VINS VRAC	3 984 939	611 171	4 596 110	4 866 421	-5,55 %
PRESTATIONS	7 642 556	493 904	8 136 460	7 679 017	5,96 %
AUTRES		8 081	8 081	8 000	1,01 %

5-15 Quote-part résultat sur opérations en commun

Exprimé en €

Affaires bénéficiaires	Résultat global	Résultat transféré
GIE ORMARINE	8 407	6 005
TOTAL	**8 407**	**6 005**

5-16 Charges et produits exceptionnels

Exprimé en €

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
VNC DES IMMOBILISATIONS CEDEES	46 326	675
LITIGES SOCIAUX	174 418	671 / 687
LITIGES COMMERCIAUX	442 737	671 / 678 / 687
DOTATIONS AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	25 094	687
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 272	671
TOTAL	**690 847**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUITS DE CESSION DES ELEMENTS D ACTIFS	50 508	775
QUOTE PART DE SUBVENTION VIREE AU COMPTE DE RESULTAT	36 974	777
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	6 528	787
VENTES D ACTIONS PROPRES	182 350	771
TOTAL	**276 360**	

5-17 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 778 928	772 881	2 006 047
Résultat exceptionnel à court terme	(414 488)	(138 149)	(276 339)
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	(141 921)		(141 921)
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**2 222 519**	**634 732**	**1 587 787**

Note 6 ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

6-1 crédit-bail

Exprimé en €

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			**1 607 606**	**266 028**	**1 873 634**
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			624 336	155 409	779 745
Exercice en cours			176 085	31 265	207 351
TOTAL			**800 421**	**186 675**	**987 096**
VALEUR NETTE			**807 185**	**79 353**	**886 538**
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			1 078 636	178 491	1 257 128
Exercice en cours			288 403	35 278	323 681
TOTAL			**1 367 040**	**213 769**	**1 580 809**
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			212 276	27 774	240 050
A plus d'un an et moins de 5 ans			122 538	46 215	168 753
A plus de cinq ans					
TOTAL			**334 814**	**73 989**	**408 803**
VALEUR RESIDUELLE			**103 355**	**2 266**	**105 622**
Montant pris en charge ds exerc.			288 659	35 278	323 937

6.2 Engagements financiers donnés et reçus

Exprimé en €

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
CAUTIONS BANCAIRES	8 599 850		8 599 850			
AUTRES GARANTIES BANCAIRE	730 980					730 980
TOTAL	9 330 830		8 599 850			730 980

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
CONTRATS ACHATS VINS	21 723 530					21 723 530
TOTAL	21 723 530					21 723 530

6.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

Exprimé en €

Rubriques		Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes sur établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		**1 105 512**
Nantissement Fonds de commerce	242 612	
Nantissement Titres et Instruments financiers	862 900	
	TOTAL	1 105 512

6.4 Instruments financiers

Exprimé en €

Instruments de taux d'intérêt				
(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/14	Valeur de marché 31/12/13	Variation de juste valeur
Swap de taux / emprunteur taux fixe	45 000	-243	-220	-23
Option de taux / Passif taux variable (Floor/Cap)	5 000	-20	0	-20
Total des instruments dérivés sur risque de taux	**50 000**	**-263**	**-220**	**-43**

Instruments de change				
(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/14	Valeur de marché 31/12/13	Variation de juste valeur
Vente à terme	5 275	-41	22	-63
Options de change achats	0	0	0	0
Options de change vente	0	0	0	0
Total des instruments dérivés sur risque de change	**5 275**	**-41**	**22**	**-63**

6.5 Situation fiscale différée et latente

Exprimé en €

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	127 086
Subventions d'investissement	27 860
TOTAL ACCROISSEMENTS	**154 946**
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	585 838
Participation des salariés	53 306
Autres	90 250
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	**729 393**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**(574 448)**
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	17 115
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	**17 115**

6.6 Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
DIRIGEANTS	1	
CADRES	91	
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	48	
EMPLOYES ET OUVRIERS	129	
TOTAL	**269**	

6.7 Identité société mère consolidant la société

Exprimé en €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SOCIETE D INVESTISSEMENT D OCCITANIE 34 150 SAINT FELIX DE LODEZ	SA	1 908 800	44,50 %

6.8 Filiales et participations

Exprimé en €

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
IMPRESSION DE L'ENCLOS	40 000	100	770 172		3 288 039
Saint Felix de Lodez RC378 418 008	1 266 799		770 172		189 419
TRANSPORTS LODEZIENS	304 898	99,95	303 373		4 303 447
Saint Felix de Lodez RCS 410 604 078	557 507		303 373		106 479
SCI CAVE BESSAC	16 000	100	458 101	1 238 376	395 396
Chateauneuf du Pape RCS 339 635 10	447 092	156113,63	458 101		163 476
SCEA PIVE	480 032	99,99	784 897		455 878
VAUVERT RCS 379 209 547	736 517	124388,08	784 897		117 749
SCEA FENOUILLET	543 616	99,97	543 536	1 629 543	810 655
Saint Felix de Lodez RCS 413 504 507	403 333		543 536		(144 874)
ADVINI CANADA	1	100	1		134 649
MONTREAL QUEBEC	121 942		1		9 201
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
LA LANGUEDOCIENNE	601 618	20	76 993		
TOKYO JAPON	732 738		76 993		

6-8 bis Filiales

Exprimé en €

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
GASSIER Puyloubier RCS 452 421 514	150 000 2 100 795	100 105000	150 000 150 000	2 018 182	17 251 331 356 827
ADVINI USA San Francisco USA	4 353 474 224 352	100	2 727 110 1 847 049		1 394 666 22 287
GIE ORMARINE Pinet RCS 449 607 415	20 000 28 406	50	10 000 10 000	19 954	232 646 8 406
OGIER Chateauneuf du Pape RCS 572 621 035	1 117 032 9 042 432	100 100533	1 427 605 1 427 605	10 040 964	30 375 906 676 620
ADVINI POLSKA Warszawa Pologne	86 992 (27 160)	100	83 672	228 037	852 776 (1 098)
RIGAL Parnac RCS 324 378 058	240 000 2 390 641	100 200000	3 804 271 3 804 271	3 312 637	18 620 935 403 317
Antoine MOUEIX Saint Emilion RCS 492 749 650	3 400 000 3 556 261	100	3 400 000 3 400 000	9 690 946	23 647 528 63 456
CAZES Rivesaltes RCS 317 809 093	40 000 914 593	66,67	60 000 60 000	6 089 285	6 680 415 194 137
DOMAINE LAROCHE Chablis RCS 328 696 653	1 000 000 6 349 762	100 300000	18 186 036 18 186 036	6 043 311	15 026 600 203 365
MAS LA CHEVALIERE Béziers RCS 402 609 226	2 500 000 5 604 934	100 350000	2 499 762 2 499 762	787 615	8 613 529 941 015
LE VIEUX MOULIN Chablis RCS 489 029 122	150 000 (1 724 491)	100		829 284	176 095 (18 908)
L'AVENIR Stellenbosch Afrique du Sud	1 430 888 203 730	100	485 253 485 253	3 588 895	768 419 338 817
LAROCHE CHILI Santiago du Chili	773 889 (214 189)	100	394 320 394 320		118 395 (192 091)
ADVINI UK Londres GB	95 774 597 748	100	122 553 122 553	143 548	695 021 572 419
LE JARDIN DES ARESQUIERS Saint Felix RCS 801 157 793	40 000 36 539	100	40 000 40 000	189 972	216 851 (3 460)
LE MAS NEUF Saint Felix RCS 800 626 541	20 000 36 160	99	19 800 19 800	972 453	46 787 16 160
DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS (SCEA) Saint Felix RCS 445 400 955	815 800 894 990	99	19 800 19 800	458 658	45 680 95 124
CAUSSE D'ARBORAS (SC) Saint Felix RCS 801 173 386	20 000 20 963	50,50	397 944 397 944	163 339	73 027 963
CLUB FRANCAIS DU VIN Paris RCS 316 138 718	429 632 257 255	100	1 1	702 289	3 234 339 (171 899)
ADVINI ASIA Hong Kong Chine	1 043 689	100	1 043 1 043	144 918	6 902 (373)

6.9 Incidence évaluations fiscales dérogatoires

Exprimé en €

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 587 787
Impôt sur les bénéfices			634 731
RESULTAT AVANT IMPOT			**2 222 518**
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires		6 529	(6 529)
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES		**6 529**	**(6 529)**
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			**2 215 990**

3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

KPMG Audit Sud-Est
480, avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 08
S.A.S. au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence - Bastia

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri Becquerel
C.S. 39520
34961 Montpellier Cedex 2
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini S.A.

Siège social : Chemin Rolland - 34725 - Saint Félix de Lodez
Capital social : 7.161.664€

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AdVini S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Votre société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des marques et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres actifs immobilisés, selon les modalités décrites dans la note 4 « Règles et méthodes comptables » aux points « Autres immobilisations incorporelles » et « Evaluation des immobilisations corporelles » de l'annexe aux états financiers annuels.

La note 4 « Règles et méthodes comptables » au point « Immobilisations financières » de l'annexe expose que les titres de participation et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable et mentionne les principes retenus par la société pour déterminer cette valeur actuelle.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées par votre société pour procéder à ces estimations. Nous avons examiné les modalités de calcul de la valeur actuelle et vérifié que les états financiers donnent une information appropriée sur ce point.

Comme mentionné dans la note 4 « Règles et méthodes comptables » aux points « Dépréciation des créances », « Dépréciations des stocks » et « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux états financiers annuels, votre société a procédé à des dépréciations d'actifs, principalement sur certains actifs circulants, et a constitué des provisions pour risques et charges pour couvrir les litiges et autres risques.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, à mettre en œuvre des tests afin de vérifier, par sondages, leur application, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation de celles-ci, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par votre société ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et contrôle et à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Montpellier, le 27 avril 2015	Montpellier, le 27 avril 2015
KPMG Audit Sud-Est	Ernst & Young Audit
Didier Redon et John Evans	Frédérique Doineau et Laurent Chapoulaud

4. Comptes consolidés

Le Directoire a arrêté en date du 26 mars 2015 les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Compte de résultat

Etat du Résultat global

Etat de la situation financière

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes aux états financiers

Compte de résultat

en milliers d'euros	Notes	31-déc-14	31-déc-13
Chiffre d'affaires	5	227 689	222 684
Achats consommés		-147 563	-146 958
Charges de personnel	6	-32 514	-32 259
Charges externes		-27 244	-25 265
Impôts et taxes		-5 349	-5 435
Dotations aux amortissements	7,8	-6 155	-6 416
Dotations aux provisions	9	-741	-502
Autres produits opérationnels	10	1 230	1 135
Autres charges opérationnelles	10	-1 214	-1 049
Résultat opérationnel		**8 138**	**5 935**
Quote part des sociétés mises en équivalence		70	10
Résultat opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE		**8 208**	**5 945**
Coût de l'endettement financier brut		-1 669	-1 791
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		22	0
Coût de l'endettement financier net	**11**	**-1 647**	**-1 791**
Autres produits financiers	11	23	179
Autres charges financières	11	-92	-102
Charge d'impôt	12	-1 817	-886
Résultat net des activités poursuivies		**4 675**	**3 345**
Résultat net d'impôt des activités arrêtées			
Résultat net		**4 675**	**3 345**
Résultat net – Intérêts ne conférant pas le contrôle		**28**	**88**
Résultat net - Part du groupe		**4 647**	**3 257**
Résultats par action en euros (part du groupe) :	13		
- de base pour le résultat net		1,35	0,96
- dilué pour le résultat net		1,33	0,95

Etat du Résultat global

en milliers d'euros	31-déc.-14	31-déc.-13
Résultat net	**4 675**	**3 345**
Variation des hypothèses actuarielles indemnité de départ à la retraite	-382	60
Effet d'impôt différé sur indemnités de départ à la retraite	127	-20
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat	**-255**	**40**
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	-60	455
Effet d'impôt différé sur instrument de couverture	20	-152
Ecart de conversion	589	-724
Autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net	**549**	**-421**
Autres éléments du résultat global	**294**	**-381**
RESULTAT GLOBAL	4 969	2 965
dont part groupe	4 941	2 877
dont part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	28	88

Etat de la situation financière

en milliers d'euros	Notes	31-déc-14	31-déc-13
Goodwill	14	3 515	3 515
Immobilisations incorporelles	7	19 362	17 376
Immobilisations corporelles	8	79 557	78 843
Participations dans des entreprises associées	16	2 701	2 262
Autres actifs financiers non courants	17	789	692
Impôts différés actifs	17	424	79
Actifs non courants		**106 347**	**102 766**
Stocks	18	67 851	61 078
Clients	19	48 705	47 468
Autres créances	20	14 376	12 599
Actifs d'impôts exigibles	20	50	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	1 559	1 124
Actifs détenus en vue de la vente à la vente		-	-
Actifs courants		**132 542**	**122 273**
TOTAL ACTIF		**238 890**	**225 039**
Capital émis		7 162	7 066
Primes d'émission		33 004	32 721
Réserves		22 239	19 804
Résultat Part du Groupe		4 647	3 257
Capitaux propres Part du Groupe		**67 051**	**62 847**
Intérêts ne conférant pas le contrôle		544	126
Capitaux propres	**22**	**67 595**	**62 974**
Dettes financières	23	21 597	21 548
Passifs d'impôts différés	12	13 835	14 337
Provisions part non courante	9	2 625	2 134
Passifs non courants		**38 057**	**38 019**
Dettes financières - part à moins d'un an	23	71 757	66 570
Dettes d'impôt exigible		1 088	133
Fournisseurs et comptes rattachés		41 987	41 973
Provisions part courante	9	655	215
Autres passifs courants	27	17 751	15 156
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs courants		**133 238**	**124 046**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**238 890**	**225 039**

Tableau de flux de trésorerie

en milliers d'euros	Notes	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net consolidé		**4 675**	**3 345**
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	7, 8, 9	6 472	7 086
Autres produits et charges calculés		-203	713
Plus ou moins values de cessions	7, 8	-81	-78
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-70	-10
- Dividendes (titres non consolidés)		-10	-9
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		10 784	11 048
Coût de l'endettement financier net	11	1 625	1 813
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12	1 817	886
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		14 226	13 747
Impôts versés		-858	-711
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		-8 235	2 097
Flux net de trésorerie généré par l'activité		5 132	15 133
Décaissements liés aux investissements corporels et incorporels	7, 8	-6 267	-6 729
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7, 8	364	684
Décaissements liés aux investissements financiers non courants		-4	-69
- Dividendes (titres non consolidés)		10	9
Variation nette des prêts et créances	17	-109	-87
Incidence des variations de périmètre		-306	
Subventions d'investissement encaissées			19
Flux net de tresorerie lié aux opérations d'investissement		-6 313	-6 173
Achats et ventes d'actions propres	22	0	-93
Somme reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	22		
Dividendes payés au cours de l'exercice			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22	-807	-461
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
Rachat de minoritaires	3		
Encaissement liés aux nouveaux emprunts	23	7 369	3 607
Remboursement d'emprunts	23	-8 233	-7 617
Intérêt financiers nets versés	11	-1 629	-1 809
Autres flux liés aux opérations de financement		-12	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-3 312	-6 372
Incidence des variations des cours des devises		6	111
Variation de trésorerie		-4 487	2 698
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		-57 682	-60 380
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		-62 169	-57 682

Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux Propres Groupe	Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux propres
au 31 décembre 2012	**7 022**	**32 142**	**-1 511**	**22 135**	**59 788**	**38**	**59 826**
Résultat net				3 257	3 257	88	3 345
Autres éléments du résultat global				-381	-381		-381
Résultat global				**2 876**	**2 876**	**88**	**2 964**
Paiements fondés sur des actions				735	735		735
Opérations sur titres autodétenus			-93		-93		-93
Dividendes versés				-461	-461		-461
Dividendes versés en actions	44	579		-623			
Autres variations				2	2		2
au 31/12/2013	**7 066**	**32 720**	**-1 604**	**24 665**	**62 847**	**127**	**62 974**

au 31/12/2013	**7 066**	**32 720**	**-1 604**	**24 665**	**62 847**	**127**	**62 974**
Résultat net				4 647	4 647	28	4 675
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				294	294		294
Résultat global				**4 941**	**4 941**	**28**	**4 969**
Paiements fondés sur des actions				80	**80**		80
Opérations sur titres autodétenus			-12		**-12**		-12
Dividendes versés				-804	**-804**	-3	-806
Dividendes versés en actions	20	283		-303			
Emission actions gratuites	76			-76			
Variation de périmètre						392	392
au 31/12/14	**7 162**	**33 004**	**-1 616**	**28 502**	**67 051**	**544**	**67 596**

Note 1. Informations générales ---------- 45
Note 2. Faits caractéristiques de la période ---------- 45
Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation ---------- 45
Note 4. Evolution du périmètre de consolidation ---------- 59
Note 5. Information sectorielle ---------- 61
Note 6. Charges de personnel ---------- 62
Note 7. Immobilisations incorporelles ---------- 63
Note 8. Immobilisations corporelles ---------- 64
Note 9. Provisions et dépréciations ---------- 65
Note 10. Autres produits et charges opérationnels ---------- 66
Note 11. Résultat financier ---------- 67
Note 12. Impôts sur les résultats ---------- 67
Note 13. Résultat par action ---------- 69
Note 14. Goodwill ---------- 69
Note 15. Dépréciation des actifs ---------- 69
Note 16. Participation dans les entreprises associées ---------- 70
Note 17. Actifs financiers ---------- 71
Note 18. Stocks ---------- 73
Note 19. Créances clients ---------- 73
Note 20. Autres actifs courants ---------- 73
Note 21. Trésorerie et équivalents de trésorerie ---------- 74
Note 22. Capitaux propres ---------- 74
Note 23. Dettes financières ---------- 76
Note 24. Covenants ---------- 77
Note 25. Passifs financiers ---------- 77
Note 26. Instruments dérivés et gestion des risques financiers ---------- 78
Note 27. Autres passifs courants et compte de régularisation ---------- 80
Note 28. Parties liées ---------- 80
Note 29. Engagements et passifs éventuels ---------- 81
Note 30. Evénements postérieurs à la clôture de la période ---------- 81
Note 31. Informations diverses ---------- 81

Note 1. Informations générales

AdVini (ci- après « le Groupe ») est une société de droit français dont le siège social est à Saint Félix de Lodez (34). Son activité est la production, le négoce et l'élevage de vins.

AdVini est une société anonyme cotée sur l'Eurolist Paris Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000053043). Elle est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

En date du 26 mars 2015, le Directoire a arrêté les comptes au 31 décembre 2014 qui ont été présentés au Conseil de surveillance le même jour et a autorisé leur publication. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 3 juin 2015.

Note 2. Faits caractéristiques de la période

- **Domaine du Causse d'Arboras**

Le 24 juin 2014, création de la SCEA Domaine du Causse d'Arboras et acquisition de 50,50% des parts de la Société Civile du Causse d'Arboras (Cf note 4).

- **Club Français du Vin**

Le 27 janvier 2014, acquisition de 100 % des parts de la société Club Français du Vin (*Cf note 4*).
Cette acquisition a marqué l'opportunité pour AdVini de démarrer une nouvelle activité dans le cadre d'un projet plus large autour des boutiques de vente, de l'oenotourisme, de la VPC et d'internet.

- **ADVINI ASIA Limited**

Le 7 avril 2014, création de la Société ADVINI Asia limited (*Cf note 4*).

- **La Languedocienne**

Acquisition de 20 % des parts de la société La Languedocienne le 28 novembre 2014.
Cette société a été mise en équivalence dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014
(Cf note 4)

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Déclaration de conformité

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 Juillet 2002, les comptes consolidés de la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au Bulletin Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2014. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le site internet de la commission européenne sur lequel ce référentiel est disponible est le suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après et à l'exception de la présentation de la quote-part de résultat des sociétés

mises en équivalence qui a été reclassée en Résultat opérationnel conformément à la recommandation ANC 2013-01 du 4 avril 2013. Ce changement de présentation a fait l'objet d'une modification de la colonne comparative 31/12/2013 du compte de résultat par rapport au compte de résultat qui avait été initialement publié, pour un montant non significatif de 10 K€.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2014 :

Au 31 décembre 2014, le Groupe a appliqué les nouveaux textes suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne et d'application obligatoire.

Nouveaux textes d'application obligatoire au 1er janvier 2014

Amendement à la norme IAS 32	Compensation des actifs financiers et passifs financiers
Amendement à la norme IAS 36	Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
Amendement à la norme IAS 39	Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture
Amendements d'IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	Sociétés d'investissement

L'application de ces textes est sans conséquence pour le Groupe.

Par ailleurs, il est rappelé que le Groupe avait choisi d'appliquer dès le 1er janvier 2013 les textes suivants dont l'application était obligatoire au 1er janvier 2014.

Textes appliqués par anticipation au 1er janvier 2013

IFRS 10	Etats financiers consolidés
IFRS 11	Partenariats
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
Amendements d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12	Dispositions transitoires
Amendement d'IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les amendements ci-après, parus au Journal Officiel de l'Union Européenne et dont l'application sera obligatoire au 1er janvier 2015 ou postérieurement.

Le Groupe n'anticipe aucun impact significatif sur les comptes consolidés du fait de l'application de ces amendements.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation par le Groupe

IFRIC 21	Taxes
Amendements à IAS 19	Avantages au personnel
Améliorations des IFRS – Cycle 2010-2012	Diverses dispositions
Améliorations des IFRS – Cycle 2011-2013	Diverses dispositions

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements ou révisions suivantes ne sont pas encore appliqués aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne. Le Groupe procèdera à partir de l'exercice prochain à l'étude des impacts dans les comptes de ces nouveaux textes.

Nouveaux textes non adoptés par l'Union Européenne

		Date d'application
IFRS 9	Instruments financiers	1er janvier 2018
IFRS 15	Revenus de contrats avec des clients	1er janvier 2017
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS28	Entités d'investissement – application d'exception de consolidation	1er janvier 2016
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une co-entreprise	1er janvier 2016
Amendements à IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des co-entreprises	1er janvier 2016
IFRS 14	Comptes de report réglementaires	1er janvier 2016
Amendements à IAS 1	Disclosure Initiative	1er janvier 2016
Amendements à IAS 16 et IAS 41	Agriculture : actifs biologiques producteurs	1er janvier 2016
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Clarification sur les modes d'amortissement acceptables	1er janvier 2016
Amendements à IAS 27	Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels	1er janvier 2016
Améliorations des IFRS (Cycle 2012– 2014)	Diverses dispositions	1er janvier 2016

Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indications contraires.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certains instruments financiers et actifs financiers disponibles à la vente (qui sont évalués à la juste valeur) conformément aux règles édictées par les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes. Les comptes consolidés clos le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013 ont une durée de 12 mois.

Règles de consolidation

Les entités sous contrôle exclusif direct ou indirect sont consolidées par intégration globale ; cette méthode consiste à substituer au bilan, à la valeur des titres de participation, la totalité des actifs et passifs de ces filiales, et à incorporer, dans le compte de résultat, la totalité de leurs charges et produits, en reconnaissant les droits des minoritaires dans les réserves et le résultat.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Le groupe a fait le choix de présenter la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence en Résultat opérationnel conformément à la recommandation ANC 2013-01 du 4 avril 2013.

Regroupement d'entreprises

- **Goodwill**

A la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill est diminué du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les goodwills ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

Les goodwill sont soumis à des tests de dépréciation annuels et plus fréquemment dès l'existence d'indices de perte de valeur.

- **Goodwill négatif**

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables comptabilisés excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel de l'exercice.

- **Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle**

Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe.

Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Lors d'acquisitions de tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en capitaux propres.

Paiements en actions

Des attributions d'actions gratuites peuvent être décidées par le Groupe et dénouées en actions ADVINI à émettre. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces actions gratuites est évaluée

de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites actions à la date de leur attribution et au nombre d'actions supposées acquises à la fin de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question.

Cette dépense est constatée en charge de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice auquel s'ajoute le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Conversion des opérations en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

- **Transactions en devises**

Les transactions en devises sont converties sur la base du cours en vigueur à la date de la transaction.
Les gains et pertes de change résultant du règlement de ses opérations et de la conversion au taux de change à la clôture des actifs et passifs libellés en devises sont comptabilisés en produits ou en perte de change.
Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change touchant un élément monétaire faisant partie de l'investissement net du Groupe dans une activité à l'étranger, en l'occurrence Afrique du Sud et Chili, sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la cession de l'investissement net.

- **États financiers libellés en devises**

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros au cours en vigueur à la date de clôture des comptes.

Cette conversion s'applique également au goodwill.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuation significative.

Les capitaux propres sont convertis au taux historique. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans la rubrique « Ecart de conversion », jusqu'à la cession complète de la société.

Immobilisations corporelles

- **Evaluation**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles résultant de tests de valeur.
Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.
Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément de la structure.

Les coûts des réfections périodiques sont capitalisés et amortis sur la durée d'utilisation prévue.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs corporels sont capitalisées si elles contribuent à augmenter les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées distinctement à l'actif en remplacement du bien remplacé ou renouvelé.

- **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle soit :

o Terrains	non amortis
o Plantations (vignes)	15 à 35 ans
o Constructions (*)	10 à 100 ans
o Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 40 ans
o Autres immobilisations corporelles	entre 5 et 10 ans

** Les bâtiments ayant un caractère historique sont amortis sur 100 ans.*

- **Contrats de location**

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Aux 31 décembre 2014 et 2013, le Groupe n'est bailleur dans aucun contrat de location simple ni contrat de location financement.

- **Actifs biologiques**

Les vignes figurant en immobilisations constituent des actifs biologiques selon IAS 41. Leur juste valeur n'est pas estimable de façon fiable. En effet, les plantations sont liées physiquement au terrain sur lequel elles sont plantées, et il n'existe pas de marché séparé pour ces plantations. De plus, aucun marché actif n'existe pour les actifs concernés combinés, c'est-à-dire pour les actifs biologiques, le terrain vierge et les améliorations foncières dans leur totalité. Ces vignes sont donc évaluées au coût diminué des amortissements et pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles

- **Evaluation**

Les actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charge dès qu'encourues.

- **Amortissement**

Un résumé des méthodes comptables appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

	Frais de dév. ERP	Marques	Logiciels	Baux ruraux
Durée d'utilité	Finie	Indéfinie	Finie	Indéfinie
Amortissement linéaire	7 ans	Non amorties	1 à 3 ans	Non amortis
Généré en interne ou acquis	Généré en interne et acquis	Acquises	Acquis	Acquis
Test de perte de valeur	Annuellement jusqu'à la date de mise en service, puis quand un indice de perte de valeur apparaît	Annuellement et quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît

La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables

En cas de constatation d'indices de dépréciation, un test de dépréciation est effectué qui consiste à comparer la valeur comptable d'un actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Perte de valeur des goodwill

Les goodwill et actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée, de même que les actifs à long-terme non encore mis en service, sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an, au 31 décembre. Les autres actifs ne subissent un test qu'en présence d'un indice de perte de valeur.
Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants des flux de trésorerie générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les différentes UGT retenues par le Groupe sont décrites dans la note 14.

La valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est dépréciée lorsqu'elle devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs. Le taux retenu est déterminé, selon les actifs retenus, à partir des coûts moyens pondérés du capital et s'élève à 8,0% pour 2014 (8.0% pour 2013). Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont prudentes et conformes aux données de marché disponibles (2%).

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Instruments financiers

- **Actifs financiers**

Les actifs financiers sont classés, selon le cas, en :

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- Prêts et créances ;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance ;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et revoit cette classification à chaque clôture annuelle.
Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « juste valeur par le résultat » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture.

Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le résultat**

Le Groupe inclut dans cette catégorie les seuls actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction acquis en vue d'être revendus à court terme. Les profits et les pertes sur ces actifs sont enregistrés en résultat. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2014 et 2013, cette catégorie correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie (VMP).

- **Actifs disponibles à la vente**

Les résultats sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres sur une ligne distincte jusqu'à ce que :

- l'investissement soit vendu, encaissé ou décomptabilisé d'une autre manière ou,
- jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur.

Le résultat cumulé enregistré jusqu'alors en capitaux propres est repris dans le compte de résultat. Les seuls actifs financiers de cette catégorie aux 31 décembre 2014 et 2013 sont les titres de participation non consolidés.

Ils sont évalués au coût historique d'acquisition lorsque leur juste valeur n'est pas estimable de façon fiable.

- **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2014 et 2013, cette catégorie est principalement composée de dépôts et cautions versées et de créances clients.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

- **Passifs financiers**

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, dettes financières et les concours bancaires.

- **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change sur ses ventes en devises étrangères (CAD, USD et PLN) et de taux d'intérêt sur son endettement à taux variable.
Depuis le 1er juillet 2011, le Groupe a fait le choix d'appliquer la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39.

Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change retenue par le Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception liée à l'application de la comptabilité de couverture, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Dans le contexte Groupe, les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon la relation de couverture de flux de trésorerie : la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes : pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat du ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'élément couvert affecte le résultat.

- **Actions propres**

Les actions propres sont inscrites en diminution du poste de réserves consolidées.

Les plus et moins-values de cession sont également inscrites en réserves consolidées.

- **Hiérarchie des justes valeurs**

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : (Cours cotés non ajustés) cours auxquels la société peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés et actifs (principalement les valeurs mobilières de placement) est déterminée par référence aux cours de clôture (juste valeur dite « de niveau 1 »).

Niveau 2 : (Données observables) données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (un prix par exemple) ou indirectement (i.e déduites de prix observables).
La juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt et de devises a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats, tels que calculés par les établissements bancaires (juste valeur dite « de niveau 2 »).

Niveau 3 : (Données non observables) données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs. Le Groupe ne détient aucun actif ou passif entrant dans cette catégorie.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et autres créditeurs, est égale à leur valeur comptable du fait du caractère court terme de ces instruments.

- **Dépréciation des actifs financiers**

Une dépréciation est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat. Toute reprise ultérieure de dépréciation est également enregistrée en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût moyen pondéré est calculé pour les vins en vrac, les matières sèches et les produits finis et semi-finis. Ce coût moyen pondéré est calculé sur la base du stock fin de période précédente et de tous les achats pondérés de la période.

Le coût des produits finis et semi finis inclut des coûts de conditionnement et des frais accessoires (filtration et traitement des vins notamment).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables.

Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.
Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants et présentent un risque de fluctuation de valeur faible.

Capital et réserves

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale.

Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur coût amorti qui correspond à leur valeur nominale d'origine diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts d'emprunt calculés selon le taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf lorsqu'il existe un actif qualifié auquel ils se rattachent. Dans ce cas, ils sont inclus dans le coût de l'actif qualifié.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. La valeur fiscale est déterminée à partir des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base du taux d'impôt qui a été adopté ou quasi adopté à la date de clôture.
Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, tenant compte de la modification des règles relatives à l'utilisation des reports déficitaires suite à l'adoption de la Loi de finance rectificative pour 2012.

Le taux d'impôt applicable au groupe d'intégration fiscale a été modifié en 2011 suite à l'adoption en décembre 2011 de la 4ème Loi de Finances rectificative pour 2011, prévoyant une contribution exceptionnelle d'impôts sur les bénéfices de 5%, pour les sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse 250 M€, pour les clôtures 2011 et 2012 (étendu aux clôtures 2013 et 2014 et porté à 10,7% par la loi de finance pour 2013 et 2014). Au 31 décembre 2014, le taux d'impôt du groupe d'intégration fiscale est ainsi de 37,56%.

Cependant, ce nouveau taux de 37,56% ne s'applique qu'aux seuls impôts différés relatifs à des actifs qui seront réalisés en 2015 ou à des passifs réglés en 2015. Le taux de 33,33% s'applique pour toutes les autres opérations devant se déboucler après le 31 décembre 2015.

Avantages du personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de personnel de la période à laquelle ils sont rattachés.

Pour le régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les droits sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Les coûts sont estimés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, ils sont évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global ».

Le Groupe ne possède pas de régime particulier à prestations définies autre que le régime légal d'indemnités de départ en retraite de droit français et défini par la convention collective en vigueur.

Autres provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût financier.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

Reconnaissance du revenu

- **Ventes de produits**

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et que le montant du produit des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable.

Le chiffre d'affaires consolidé s'entend net des accords de coopération commerciale.

- **Prestations de services**

Le chiffre d'affaires généré par les prestations est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de celles-ci.

- **Intérêts**

Les produits sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus (en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier) pour la valeur comptable nette de l'actif financier.

- **Dividendes reçus**

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe est en droit de percevoir le paiement.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées seront satisfaites.

La subvention est comptabilisée en diminution des coûts liés dans les exercices qui ont supporté les coûts qu'elle compense.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en produits différés et rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant par annuités constantes.

Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée en fonction des secteurs opérationnels suivants :

- Production et négoce de vins
- Autres (transport, imprimerie et restauration)

Estimations et incertitudes

La préparation des états financiers du Groupe requiert le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels. Cependant, le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait entraîner un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période antérieure.

- **Jugements**

Le management a émis des hypothèses en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont les effets sont significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernant les contrats de location pour lesquels le Groupe est locataire.

- **Contrat de location financement**

Le Groupe conclut régulièrement des contrats de location portant sur des équipements. Le Groupe analyse à la date de signature de chaque contrat, sur la base des termes et conditions des conventions, s'il conserve ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués. Selon l'analyse ainsi effectuée, ils sont comptabilisés soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement.
Aux 31 décembre 2014 et 2013, le Groupe n'est bailleur dans aucun contrat de location simple ni contrat de location financement.

- **Recours à des estimations**

Dans le contexte de crise économique qui a marqué les exercices 2012, 2013 et 2014, le management a accordé une attention particulière aux estimations suivantes, notamment en ce qui concerne les créances et les provisions pour risques.

Les principales estimations utilisées sont les suivantes :

- **Dépréciation d'actifs non financiers**

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif non financier puisse avoir subi une perte de valeur. Dans le cadre de ses calculs de valeur d'utilité, le management procède à une estimation des flux de trésorerie futurs que l'entité s'attend à obtenir de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie, et retient un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs. Des détails complémentaires sont communiqués en note 15.

- **Paiements fondés sur des actions**

Le Groupe évalue le coût des transactions avec des membres du personnel et les dirigeants et réglées en instruments de capitaux propres, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date à laquelle ils ont été attribués. L'estimation de la juste valeur requiert de recourir à un modèle financier décrit en note 22 –capitaux propres.

- **Impôts différés actifs**

La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.
La valeur comptable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reconnus au 31 décembre 2014 est de 612 k€ et le montant des reports fiscaux déficitaires n'ayant pas fait l'objet de l'activation d'un impôt différé actif est non significatif (idem en 2013). De plus amples détails sont communiqués en note 12 – impôts sur le résultat.

- **Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Le coût des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative.

Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2014 s'élève à 1 625 milliers d'euros (2013 : 1 134 milliers d'euros). De plus amples détails sont communiqués en note 9.

- **Provisions pour risques et charges**

La détermination du montant des provisions requiert de formuler des hypothèses et retenir des estimations sur les niveaux de coûts attendus ainsi que sur la période durant laquelle la sortie de ressources interviendra. Le montant des provisions pour risques et charges comptabilisées au 31 décembre 2014 est de 1 655 milliers d'euros (contre 1 214 milliers en 2013). De plus amples détails sont fournis en note 9 – Provisions et dépréciation.

Note 4. Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2014, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 41 sociétés dont 38 sont consolidées par intégration globale et 3 par mise en équivalence (contre 33 sociétés au 31 décembre 2013).

Au cours de l'exercice les opérations suivantes ont été effectuées :

- Acquisition de 100 % des parts de la société Club Français du Vin le 27 janvier 2014.
La trésorerie existante dans la société et sa filiale à la date d'acquisition était de 171 k€. Cette acquisition a généré un badwill de 300 k€.

- Le 1er février 1014, création de la SCEA Mas Neuf des Aresquiers dont AdVini possède 99% des parts et création de l'EURL Le jardin des Aresquiers dont AdVini possède 100% des parts.

- Création de la société AdVini Asia le 7 avril 2014 dont le siège social se situe à Hong Kong. L'activité de cette société n'a démarré qu'à la fin du mois de décembre 2014.

- Création de la SCEA Domaine du Causse d'Arboras et acquisition de 50,50% des parts de la Société Civile du Causse d'Arboras le 24 juin 2014.
La trésorerie existante dans la société à la date d'acquisition était de -2 k€. Cette acquisition a généré un Badwill de 6 K€.

- Acquisition de 20 % des parts de la société La Languedocienne le 28 novembre 2014. Cette société a été mise en équivalence dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014.

Ces entités ont contribué à hauteur de 3.4 M€ au Chiffre d'Affaires consolidé de l'exercice 2014 et de -0.18 M€ au compte de résultat, compte tenu d'éléments non récurrents sur l'exercice 2014.

Liste des sociétés du Groupe :

	NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
1	**AdVini (Mère)**	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
2	SARL TRANSPORTS LODEZIENS	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
3	SAS OGIER	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
4	SAS ETS LEONCE AMOUROUX	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
5	SAS CAZES	66.66%	66.66%	Euro	Intégration globale
6	SAS GASSIER	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
7	SAS RIGAL	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
8	SAS ANTOINE MOUEIX	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
9	SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
10	GIE L'ORMARINE ET JEANJEAN	50.00%	71.43%	Euro	Intégration globale
11	ADVINI POLSKA, Sp. Z.O.O. (Pologne)	100.00%	100.00%	Zloty	Intégration globale
12	ADVINI USA, Limited (Etats-Unis, ex-Cannon Wines)	100.00%	100.00%	Dollar US	Intégration globale
13	ADVINI CANADA, Incorporated (Canada)	100.00%	100.00%	Dollar CAD	Intégration globale
14	SCEA CHÂTEAU CAPET GUILLIER	99.99%	99.99%	Euro	Intégration globale
15	SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC	99.61%	99.61%	Euro	Intégration globale
16	SCEA LE FENOUILLET	99.97%	99.97%	Euro	Intégration globale
17	SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
18	SCEA MAS DE PIVE	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
19	SCEA RAYMOND	99.80%	99.80%	Euro	Intégration globale
20	SCI CHÂTEAU BARON GEORGES	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
21	SCI CAVES BESSAC	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
22	SCI ANTOINE MOUEIX	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
23	SAS LA TABLE D'AIME	51.72%	34.47%	Euro	Intégration globale
24	SCEA CHÂTEAU GASSIER	48.98%	48.98%	Euro	Mise en équivalence
25	SA DOMAINE LAROCHE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
26	SA MAS LA CHEVALIERE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
27	EURL LE VIEUX MOULIN	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
28	SCI DU DOMAINE LAROCHE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
29	ADVINI LATAM (ex LAROCHE CHILE, Limitada, Chili)	100.00%	100.00%	Peso chilien	Intégration globale
30	ADVINI UK (Royaume-Uni)	100.00%	100.00%	Livre sterling	Intégration globale
31	L'AVENIR (anciennement LAROCHE SOUTH AFRICA WINE ESTATES, Limited, Afrique du Sud)	100.00%	100.00%	Rand	Intégration globale
32	VINA CASABLANCA, Limitada (Chili) *	30,90%	30,90%	Dollar US	Mise en équivalence
33	SCEA PAULILLES	66.66%	66.66%	Euro	Intégration globale
34	CLUB FRANCAIS DU VIN	100%	100%	Euro	Intégration globale
35	CLUB FRANCAIS DU VIN SUISSE	100%	100%	CHF	Intégration globale
36	SCEA DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS	99%	99%	Euro	Intégration globale
37	SCEA MAS NEUF DES ARESQUIERS	99%	99%	Euro	Intégration globale
38	SC DU CAUSSE D'ARBORAS	50,50%	50,50%	Euro	Intégration globale
39	EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	100%	100%	Euro	Intégration globale
40	ADVINI ASIA (Honk Kong)	100%	100%	Dollar HKD	Intégration globale
41	LA LANGUEDOCIENNE (Japon)	20%	20%	Yen	Mise en équivalence

***** la société VINA CASABLANCA présente ses comptes en USD à compter du 1er janvier 2014. Ce changement de devises a été sans conséquence sur les comptes consolidés d'AdVini.

Note 5. Information sectorielle

Le Groupe AdVini est organisé autour d'un secteur opérationnel principal : le secteur « vin ».

AdVini intervient sur toute la filière vin, et de façon quasi exclusive dans ce secteur, en tant que producteur, éleveur, négociant et metteur en marché. AdVini est organisé autour de maisons de vins, implantées au cœur des principales régions viticoles, et de structures centralisées qui regroupent les fonctions support et la commercialisation.

Ces secteurs opérationnels ont été regroupés car ils remplissent les critères de regroupement de la norme IFRS8 paragraphe 12 pour être regroupés en un seul secteur Vins. Les interactions entre les maisons, et avec les services centraux sont nombreuses :

- Sur le plan commercial :
  - flux commerciaux croisés
  - force de vente commune
- Sur le plan industriel :
  - sites de stockage des vins et outils de production partagés
  - logistique et stockage centralisés
- Sur le plan financier :
  - gestion des besoins de trésorerie / flux de trésorerie
  - décisions d'investissements
  - gestion des besoins de financements

Dans ce contexte, le pilotage et mesure de la performance prennent toute leur importance au niveau global, c'est-à-dire à travers des indicateurs pilotés au niveau groupe.
Les autres activités connexes sont regroupées dans la colonne « Autres ». Ces activités sont les suivantes :

- le transport et la gestion de la flotte de véhicules,
- la fabrication d'étiquettes et de capsules
- l'activité d'hôtellerie et de restauration

Elles ne représentent pas plus de 10% de l'ensemble et ne font donc pas l'objet d'une information séparée.

Au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	224 721	8 444	-5 476	**227 689**
Marge Brute	77 244	6 175	-3 293	**80 125**
%	34%	73%	60%	35%
Résultat Opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE	7 728	480	0	**8 207**
Résultat Financier	-1 628	-89	0	**-1 716**
Résultat avant IS	6 085	379		**6 463**
Charge d'Impôt	-1 709	-108		**-1 817**
Actifs sectoriels	236 938	6 884	-4 933	**238 890**

Au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	219 791	8 000	-5 107	**222 684**
Marge Brute	73 018	5 823	-3 115	**75 725**
%	33%	73%	61%	34%
Résultat Opérationnel	5 564	371	0	**5 935**
Résultat Financier	-1 612	-102	0	**-1 714**
Résultat avant IS	3 963	269		**4 231**
Charge d'Impôt	-821	-65		**-886**
Actifs sectoriels	223 254	5 772	-3 987	**225 039**

Les méthodes comptables utilisées pour l'information sectorielle sont cohérentes avec celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. La quasi-totalité des flux d'investissements concerne le secteur Vin.

Informations relatives aux zones géographiques

en millions d'euros

Au 31 décembre 2014	France	Export	Total
Chiffre d'Affaires	143,7	84,0	**227,7**

en millions d'euros

Au 31 décembre 2013	France	Export	Total
Chiffre d'Affaires	138,1	84,6	**222,7**

Chiffre d'Affaires (ventilé sur la base du pays de localisation du client)

Le Groupe n'a aucun client avec lequel il réalise un volume de ventes supérieur au dixième du chiffre d'affaires consolidé. La quasi-totalité des actifs immobilisés concerne des actifs localisés en France et accessoirement en Afrique du Sud, hors actifs dans les entreprises associées au Chili.

Note 6. Charges de personnel

en milliers d'euros	31-déc.-14	31-déc.-13
Salaires et traitements	21 598	21 597
Charges sociales	10 459	9 602
Participation des salariés	259	325
Charges liées aux actions gratuites	199	735
Total	**32 514**	**32 259**

Le montant des cotisations comptabilisées dans le cadre du régime à cotisations définies représente 1.637 milliers d'euros (contre 1.523 milliers d'euros en 2013).

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) a été comptabilisé en déduction des charges de personnel. Ce crédit d'impôt a permis à AdVini le financement de l'amélioration de sa compétitivité, à travers

notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

L'évolution de l'effectif se présente de la manière suivante :

	31-déc.-14	31-déc.-13
Dirigeants	1	1
Cadres	174	154
Agents de Maîtrise	90	80
Employés et Ouvriers	345	329
Total	**610**	**564**

Note 7. Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	Logiciels (ERP)*	Marques	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2013	**2 241**	**12 812**	**4 439**	**19 492**
Regroupement d'entreprises		784	41	**825**
Acquisitions	53	30	1 216	**1 299**
Cessions /Diminution	(16)		(19)	**-35**
Ecarts de conversion		0	1	**1**
Autres				
Valeurs brutes au 31 décembre 2014	**2 279**	**13 626**	**5 678**	**21 582**
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2013	**2 018**	**5**	**93**	**2 116**
Regroupement d'entreprises	4		41	**45**
Dotation aux Amortissements	73		2	**75**
Cessions/Diminution	(16)			**-16**
Ecarts de conversion				
Autres	0		0	**0**
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2014	**2 079**	**5**	**136**	**2 221**
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	**223**	**12 808**	**4 345**	**17 376**
Valeurs nettes au 31 décembre 2014	**200**	**13 621**	**5 541**	**19 362**

La valeur nette des logiciels contrôlés en vertu de contrats de location-financement est de 140 milliers d'euros au 31 décembre 2014 (contre 163 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

Les marques dans le Groupe correspondent à des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité n'est pas déterminée dans la mesure où leur durée de vie, dans les métiers du vin, ne peut être définie.

De ce fait, elles sont isolées dans un poste de bilan et ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont testées chaque année en application de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs (voir note 15).

Note 8. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2013	**40 633**	**39 270**	**40 544**	**12 537**	**132 984**
Regroupement d'entreprises	368	737	-	93	**1 198**
Acquisitions	345	562	2 894	2 360	**6 161**
Cessions /Diminution	(71)	(38)	(1 511)	(420)	**(2 040)**
Ecarts de conversion	61	25	28	9	**122**
Autres	256		34	(290)	**-**
Valeurs brutes au 31/12/2014	**41 592**	**40 556**	**41 989**	**14 289**	**138 425**
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2013	**1 444**	**18 129**	**27 566**	**7 002**	**54 141**
Regroupement d'entreprises	-			79	**79**
Dotation aux Amortissements	309	1 534	3 161	1 165	**6 169**
Cessions/Diminution	(60)	(22)	(1 139)	(312)	**(1 534)**
Ecarts de conversion	3	(7)	14	3	**13**
Autres	-	-	-		**-**
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2014	**1 696**	**19 635**	**29 602**	**7 937**	**58 869**
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	**39 189**	**21 141**	**12 978**	**5 534**	**78 843**
Valeurs nettes au 31 décembre 2014	**39 896**	**20 921**	**12 387**	**6 352**	**79 557**

Les acquisitions d'immobilisations incluent 1.040K euros au titre des contrats de location financement conclus au cours de l'exercice, principalement pour le renouvellement de la flotte de véhicules.

La valeur des immobilisations corporelles nettes détenues en vertu de contrats de location-financement est de 5.426 milliers d'euros au 31 décembre 2014 (contre 6 017 milliers d'euros en 2013).

Les actifs pris en contrat de location-financement sont donnés en nantissement des dettes de location-financement et de location avec option d'achat correspondantes.

Les loyers restant à courir sur ces contrats sont de :

en milliers d'euros	Valeur
Loyer à un an	1 323
Loyer de un à cinq ans	1 631
Loyer à plus de cinq ans	15
TOTAL	**2 969**

Note 9. Provisions et dépréciations

en milliers d'euros	Stock	Clients	Titres de part.	TOTAL ACTIF	Autres	Retraite	TOTAL PASSIF	TOTAL
Valeur au 31 décembre 2013	**474**	**3 175**	**7**	**3 656**	**1 214**	**1 134**	**2 348**	**6 004**
Dotations	459	232		691	488	65	553	1 244
Reprises utilisées	(357)	(447)	(2)	(806)	(325)		(325)	(1 131)
Reprises non utilisées								
Regroupement d'entreprises	132	219		351	278		278	629
Écart de conversion								
Variations des écarts actuariels comptabilisés en OCI						426	426	426
Valeur au 31 décembre 2014	**708**	**3 179**	**5**	**3 892**	**1 655**	**1 625**	**3 280**	**7 172**
- dont part courante	708	3 179	5	3 892	655		655	4 547
- dont part non courante					1 000	1 625	2 625	2 625

Les provisions pour risque couvrent divers risques sociaux et commerciaux.

Provision pour engagements de retraite et autres avantages assimilés

- Composantes des engagements provisionnés

Le détail des provisions pour pensions et avantages assimilés se présente de la manière suivante :

en milliers d'euros	31-déc.-14	31-déc.-13
Indemnités de départ à la retraite	1 625	1 134
Médaille du travail		
Autres		
Total provision pour pensions et autres avantages assimilés	**1 625**	**1 134**

- Variation des engagements sur la période

en milliers d'euros	31-déc.-14	31-déc.-13
Provision au bilan à l'ouverture	**1 134**	**1 192**
Variations de périmètre	36	
Charges nettes de la période	65	8
Reprises nettes de la période		
Prestations payées sur la période		
Variations des écarts actuariels comptabilisés en OCI	389	(66)
Provision au bilan à la clôture	**1 625**	**1 134**
- Dont part courante		
- Dont part non courante	1 625	1 134

- **Hypothèses de calcul retenues**

Les hypothèses de calcul retenues sur l'ensemble des sociétés du Groupe sont établies sur la base de la convention collective « Vins et spiritueux » et se présentent de la manière suivante :

	31-déc-14	31-déc-13
Taux d'actualisation	1,50%	3,17%
Départ à la retraite à l'initiative du salarié	65 ans	65 ans
Turn-over (par tranches d'âge)	0 à 10%	0 à 10%
Taux de progression des salaires	1,0%	1,3%
Taux de charges sociales	45 à 50%	45 à 50%

Au 31 décembre 2014, un test de sensibilité a été effectué : une variation du taux d'actualisation de +/- 0.5% entraînerait une variation d'environ 100 k€ de ces engagements

Autres provisions

Les autres provisions se détaillent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Litiges commer ciaux	Litiges sociaux	Provision fiscale	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2013	**1 130**	**84**	**-**	**-**	**1 214**
Dotations	120	74		294	488
Reprises utilisées	(130)	(180)		(16)	(325)
Reprises non utilisées					-
Reclassement					
Regroupement d'entreprises		247		31	278
Écart de conversion					-
Autres variations					-
Valeur au 31 décembre 2014	**1 120**	**225**	**-**	**310**	**1 655**
- dont part courante	120	225		310	655
- dont part non courante	1 000				1 000

Note 10. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits opérationnels

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Plus values nettes cessions immobilisations	81	78
Gains de change	378	339
Badwill	307	
Divers produits d'exploitation	465	718
Total	**1 230**	**1 135**

Les divers produits d'exploitation se composent notamment de reprises de charges à payer.

Autres charges opérationnelles

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Moins values nettes cessions immobilisations		
Pertes de change	-370	-318
frais d'acquisition et cessions immo		
Divers charges d'exploitation	-844	-731
Total	**-1 214**	**-1 049**

Les diverses charges d'exploitation se composent notamment de pertes et pénalités sur créances clients ainsi que des indemnités et redevances.

Note 11. Résultat financier

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	22	-0
Coût de l'endettement financier brut	-1 669	-1 791
Coût de l'endettement financier net	**(1 647)**	**(1 791)**
Autres produits financiers	23	179
Autres charges financières	-92	-102
Résultat Financier	**-1 716**	**-1 714**

Note 12. Impôts sur les résultats

Impôts différés

en milliers d'euros Impôts différés sur :	31-déc-14	31-déc-13
Provisions règlementées	1 500	1 471
Indemnités de départ en retraite	-528	-365
Immo corporelles et crédit bail	1 131	1 158
Différences temporelles fiscales	-293	-192
IDA sur report fiscaux déficitaires	-612	
Instruments dérivés	-101	-73
Ecarts d'Evaluation	12 331	12 326
Divers	-17	-68
Total	**13 411**	**14 258**
Dont IDP	13 835	14 337
Dont IDA	(424)	(79)

Charge d'impôt

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Charge d'impôt courant sur les sociétés	-2 336	-1 424
Charge (produit) d'impôt différé	519	538
Total charge d'impôt	**-1 817**	**-886**

Le Groupe AdVini a mis en place un contrat d'intégration fiscale entre 12 sociétés du groupe.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net de l'ensemble consolidé après impôt	4 647	3 257
Charges d'impôt comptabilisée	1 817	886
Charges d'impôt incluse dans les activités abandonnées		
RESULTAT AVANT IMPOT	**6 463**	**4 143**
Taux d'impôt	*37,56%*	*36,90%*
Charges d'impôt théorique	2 428	1 529
Eléments de rapprochement :		
Badwill et JV - déprec GW	(141)	15
Différences permanentes fiscales	141	113
Consommation de déficits non activés		
Non reconnaissance des actifs d'ID non recouv. Sur reports fiscaux déficitaires		
Paiements en actions - différence permar	30	271
Aide Etat	(435)	(261)
Activation de déficit	(222)	(777)
Effet du changement de taux intégration	31	(5)
Divers	(14)	1
Total	**1 817**	**886**

Note 13. Résultat par action

Les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l'ensemble des activités sont les suivantes :

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net, part du Groupe	4 647	3 257
Résultat net, part du Groupe, pour le résultat dilué	4 647	3 257
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	3 562 454	3 520 268
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	-119 850	-123 825
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	**3 442 605**	**3 396 443**
Effet de la dilution des actions attribuées gratuitement	40 000	38 075
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	**3 482 605**	**3 434 518**
Résultat par action de base (en euro) total	1,35	0,96
Résultat par action dilué (en euro) total	1,33	0,95

Note 14. Goodwill

UGT	Valeur nette au 31 décembre 2014	Acquisition	Perte de valeur	Cession	Valeur nette au 31 décembre 2013
UGT Roussillon (CAZES SAS et PAULILLES)	970	-	-	-	**970**
UGT Rhône (OGIER, AMOUROUX, RAYMOND, COUSIGNAC)	863	-	-	-	**863**
UGT Sud-ouest (MOUEIX SAS + RIGAL SAS)	890	-	-	-	**890**
UGT USA (ADVINI USA, ex-Cannon Wines)	190	-	-	-	**190**
UGT Provence (GASSIER et BARON GEORGES)	531	-	-	-	**531**
Divers non affecté	71	-	-	-	**71**
TOTAL	3 515	0	0	0	3 515

Note 15. Dépréciation des actifs

Les valeurs recouvrables ont été calculées à partir de la valeur d'utilité correspondant aux flux de trésorerie futurs actualisés de chaque UGT. Les calculs sont basés sur les business plans présentés au Comité Stratégique et approuvés par le Conseil de Surveillance.

Le taux d'actualisation appliqué aux flux futurs de trésorerie est de 8.0 % (8.0% au 31 décembre 2013). Pour les flux au-delà de 5 ans ou 7 ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux de croissance à l'infini de 2%, correspondant au taux de croissance à long terme estimé.

Ces tests de perte de valeur ont été réalisés selon les mêmes méthodes qu'au 31 décembre 2013, sur la base de business plans révisés.

Analyse de la sensibilité

L'analyse de la sensibilité des paramètres de taux d'actualisation et de taux de croissance a été réalisée sur des fourchettes allant de 7.5 à 8.5% pour le taux d'actualisation et de 1.5 à 2.5% pour le taux de croissance à l'infini.

Dans les conditions les plus défavorables (taux d'actualisation de 8.5% et taux de croissance à l'infini de 1.5%), les tests de sensibilité ne présentent pas de perte de valeur.

Note 16. Participation dans les entreprises associées

Le total des Bilans (comptes individuels) des entreprises associées s'élève à 8 991 milliers d'euros. Le Chiffre d'affaires est de 5 328 milliers d'euros pour un résultat net de 20 milliers d'euros.

en milliers d'euros	Actifs non Courants	Capitaux propres	Endettement financier net	Chiffre d'Affaires	Résultat net	dont quote part groupe
VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	4 519	4 511		2 832	15	5
SCEA CHÂTEAU GASSIER	102	332	77	255	(8)	(4)
LA LANGUEDOCIENNE	71	719	370	2 241	14	
TOTAL	4 692	5 561	446	5 328	20	0

Note 17. Actifs financiers

Pour l'ensemble des actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

La juste valeur des Actifs financiers disponibles à la vente (titres de participation non consolidés) n'étant pas déterminable de façon fiable, ces titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition.

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 31 décembre 2014

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2014	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	3 515					3 515
Immobilisations incorporelles	19 362					19 362
Immobilisations corporelles	79 557					79 557
Participations dans des entreprises associées	2 701					2 701
Autres actifs financiers	789	322	467			-
Impôts différés actifs	424					424
ACTIFS NON COURANTS	**106 347**	**322**	**467**	**-**	**-**	**105 559**
Stocks	67 851					67 851
Créances clients	48 705		48 705			-
Autres créances	14 376		8 391			5 985
Actifs d'impôts exigibles	50					50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 559				1 559	-
Actifs détenus en vue de la vente	-		-		-	-
ACTIFS COURANTS	**132 542**	**-**	**57 097**	**-**	**1 559**	**73 886**

Les catégories de Justes Valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des justes valeurs (page 54).
Les autres créances correspondent notamment aux avances fournisseurs pour 8 391 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2013

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2013	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	3 515					3 515
Immobilisations incorporelles	17 376					17 376
Immobilisations corporelles	78 843					78 843
Participations dans des entreprises associées	2 262					2 262
Autres actifs financiers	692	319	372		-	-
Impôts différés actifs	79					79
ACTIFS NON COURANTS	**102 766**	**319**	**372**	**-**	**-**	**102 074**
Stocks	61 078					61 078
Créances clients	47 468		47 468			-
Autres créances	12 599		7 229			5 371
Actifs d'impôts exigibles	3					3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 124				1 124	-
Actifs détenus en vue de la vente	-		-		-	-
ACTIFS COURANTS	**122 273**	**-**	**54 697**	**-**	**1 124**	**66 452**

Les catégories de Justes Valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des justes valeurs (page 54).
Les autres créances correspondent notamment aux avances fournisseurs pour 7 229 milliers d'euros.

Variation des actifs financiers non courants

	31-déc-13	Regroupement d'entreprises	Acquisitions	Diminutions	Variation écart de conversion	31-déc-14
Actifs financiers disponibles à la vente	**319**		**2**	**0**		**322**
Participations dans entreprises associées	**2 262**	**146**	**6**		**287**	**2 701**
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat				**0**		
Prêts et créances financières	**372**	**17**	**83**	**-5**	**0**	**467**
Total	**2 953**	**163**	**91**	**-5**	**287**	**3 489**

Echéancier des actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2014	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers disponibles à la vente		**322**	**322**
Participations dans entreprises associées		**2 701**	**2 701**
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat			
Prêts et créances financières	**467**		**467**
Total	**467**	**3 023**	**3 489**

Aucun actif financier non courant n'est en souffrance ou déprécié.

Note 18. Stocks

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Matières premières (matières sèches)	4 714	4 671
Vins en vrac	35 290	31 564
Vins en bouteille	26 608	23 722
Autres	1 947	1 595
Valeur brute	**68 559**	**61 552**
Dépréciation	(708)	(473)
Valeur nette	**67 851**	**61 078**

Note 19. Créances clients

Variation

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2014	Provision 31/12/2014	Valeur nette 31/12/2014	Valeur nette 31/12/13
Créances clients	51 884	-3 179	48 705	47 468
Créances cédées au factor			0	0
Effets à l'encaissement	0		0	0
Total	**51 884**	**-3 179**	**48 705**	**47 468**

Echéancier

	non échus et <90 jours	Entre 90 et 120 jours	> 120 jours	Total
Créances clients non dépréciées	42 750	31	5 597	**48 378**
Autres actifs financiers non dépréciés				
Créances cédées au factor				
Créances clients dépréciées	146	34	148	**327**
Total	**42 896**	**64**	**5 745**	**48 705**

Note 20. Autres actifs courants

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2014	Provision 31/12/2014	Valeur nette 31/12/14	Valeur brute 31/12/2013
Avances Fournisseurs	8 391		8 391	7 229
Personnel	82		82	143
Charges constatées d'avance	775		775	772
Créances sur cessions d'immobilisations				
Créances fiscales et divers	5 128		5 128	4 455
Créance d'impôt exigible	50		50	3
Total	**14 426**	**-**	**14 426**	**12 602**

Note 21. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Valeurs Mobilières de Placement	0	0
Disponibilités	1 559	1 124
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 559	1 124
Découverts et concours bancaires courants	-63 728	-58 805
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	-62 169	-57 681

Note 22. Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital était composé de 3 533 009 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros. Les primes d'émission et de fusion s'élevaient à 32 720 milliers d'euros.

Le directoire du 30 avril 2014 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital social résultant de l'attribution de 38 075 actions gratuites au profit de salariés (plan attribué le 17 décembre 2011) portant le nombre d'actions à 3 571 084 ; l'augmentation de capital en résultant est de 76 150 € par prélèvement sur les réserves.

L'assemblée générale du 4 juin 2014 a approuvé la distribution d'un dividende brut de 0.32 € par action, soit 1 143 K€, (contre 0.32 € au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2013, soit 1.124 K€) et avait offert aux actionnaires le choix d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2013.
Le prix d'émission des actions nouvelles était fixé à 31.04 euros et le délai de souscription était fixé jusqu'au 15 juillet 2014.

Le 31 juillet 2014, le directoire a constaté que, suite à l'offre de paiement du dividende 2013 en actions, 9 748 actions nouvelles de 2 euros chacune émises pour un montant de 31.04 euros ont été souscrites, représentant ainsi une augmentation de capital de 19 496 euros et une prime d'émission de 283 082 euros.

Au 31 décembre 2014, le capital est ainsi composé de 3 580 832 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros, les primes d'émission et de fusion s'élevant à 33 004 milliers d'euros.

Paiements en actions

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 a déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 a délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en

fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.

Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.
Le nombre total des actions attribuées gratuitement pour 2014 est de 40 000 actions.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 12 août 2014 a été évaluée à 29.17 euros pour 2014, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

Compte tenu de la probabilité d'atteinte des critères de performance, la charge comptabilisée au titre de ces actions gratuites en 2014 est de 204 milliers d'euros sur l'exercice 2014 (hors contribution patronale). Les 40 000 actions gratuites du plan 2014 seront acquises 24 mois minimum après la période d'attribution.

Ecarts de conversion

Les écarts de conversion sont de 567 milliers d'euros (-724 milliers d'euros en 2013). Les gains de change représentent 378 milliers d'euros et les pertes de change 370 milliers d'euros au cours de l'exercice (contre respectivement 339 milliers d'euros et 318 milliers d'euros pour 2013).

Actions propres

en milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur en K€
Au 31 décembre 2013	124 478	**1 742**
Acquisitions	13 733	**428**
Cessions	-12 990	**-233**
Au 31 décembre 2014	**125 221**	**1 937**

Dividendes

Lors de l'assemblée générale du 3 juin 2015, il sera proposé un dividende de 0.37 € par action, soit un montant total de 1 324 908 euros avec la possibilité offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2014.

Gestion du capital

L'objectif du Groupe en matière de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios de qualité de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour ses actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2014.

Les seules contraintes règlementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français ainsi que du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Le Groupe est en conformité avec la totalité de ces contraintes règlementaires au cours de l'exercice.

Note 23. Dettes financières

Evolution de l'endettement

en milliers d'euros	Emprunts sur location financement	Emprunts envers établissements de crédit	Instruments dérivés passifs	Concours bancaires	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2013	**3278**	**25 815**	**220**	**58 805**		**88 118**
Augmentation	1 040	7 351		4 856	18	13 265
Diminution	(1 361)	(6 872)				(8 233)
Regroupement d'entreprises		300		63		363
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés						-
Écart de conversion		1		4		4
Autres variations	(242)	(4)	84			(162)
Valeur au 31 décembre 2014	**2 715**	**26 591**	**304**	**63 727**	**18**	**93 354**
dont part courante	1 218	6 811		63 727		71 756
dont part non courante	1 496	19 780	304		18	21 598

Les dettes financières sont principalement libellées en euros, à l'exception d'un financement à court et moyen terme souscrit en francs suisses et dont le solde au 31 décembre 2014 totalise 842 milliers d'euros.
Les nouvelles dettes à moyen terme financent le renouvellement de la flotte de véhicule, la rénovation des sites et la modernisation de l'outil de production.

Analyse par nature de taux

	2014		2013	
en milliers d'euros	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes envers des établissements de crédit	59,1%	40,9%	49,2%	50,8%
Dettes sur contrats de location financement	100,0%		100,0%	
Concours Bancaires		100,0%		100,0%

Les dettes à taux variables sont indexées sur la moyenne mensuelle de l'EONIA pour les découverts bancaires et sur l'EURIBOR 1 mois ou 3 mois pour les emprunts bancaires.

Note 24. Covenants

Cinq contrats d'emprunts sont assortis de clauses de remboursement anticipé :

Un premier emprunt est assorti de ratios basés sur les comptes consolidés du Groupe. Les ratios concernés sont le gearing consolidé/situation nette et le cash-flow cover consolidé / service de la dette. Un des critères sur cet emprunt n'est pas respecté mais le montant de la dette dont l'échéance de remboursement est supérieure à 1 an est non significatif.

Un second emprunt est assorti de ratios basés sur les comptes de la société Domaine LAROCHE.
Les ratios concernés sont les dettes financières nettes / fonds propres, les dettes à moyen et long terme / capacité d'autofinancement et les frais financiers / excédent brut d'exploitation.

Les trois autres emprunts sont assortis de ratios basés sur les comptes annuels de la société AdVini et de la société MOUEIX. Les ratios concernés sont le maintien de la situation nette à un niveau au moins égal à 90% de celui existant au 31/12/2013, les fonds propres /dettes à moyen et long terme, l'endettement net /situation nette.
Ces 4 ratios sont respectés au 31/12/14.

Dans l'hypothèse d'un dépassement de ces ratios financiers d'une part et d'une demande expresse de remboursement anticipé des emprunts concernés par les prêteurs d'autre part, le Groupe serait amené à rembourser par anticipation l'encours des contrats, soit en utilisant sa trésorerie excédentaire, soit en contractant de nouveaux financements auprès de nouveaux prêteurs.

Note 25. Passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 31 décembre 2014

	Montant au bilan 31.12.2014	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	21 597	21 294	304			-
Passifs d'impôts différés	13 835					13 835
Provisions part non courante	2 625					2 625
PASSIFS NON COURANTS	**38 057**	**21 294**	**304**	**-**	**-**	**16 460**
Dettes financières part moins d'un an	71 757	71 757				-
Dettes d'impôt exigible	1 088					1 088
Dettes fournisseurs	41 987	41 987				-
Provisions part courante	655					655
Autres passifs courants	17 751	1 308				16 443
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-				-
PASSIFS COURANTS	**133 238**	**115 052**	**-**	**-**	**-**	**18 186**

Les catégories de Justes Valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des justes valeurs (page 54).

Pour l'ensemble des passifs financiers à l'exception des emprunts bancaires à taux fixe, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative. Les justes valeurs des emprunts bancaires à taux fixe ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus au taux d'intérêt courant EURIBOR 3 mois. Elle s'élève à 19 379 milliers d'euros au 31 décembre 2014 (contre 15 970 milliers d'euros au 31 décembre 2013).

Au 31 décembre 2013

	Montant au bilan 31.12.2013	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	21 548	21 371	177			-
Passifs d'impôts différés	14 337					14 337
Provisions part non courante	2 134					2 134
PASSIFS NON COURANTS	**38 019**	**21 371**	**177**	**-**	**-**	**16 471**
Dettes financières part moins d'un an	66 570	66 528	42			-
Dettes d'impôt exigible	133					133
Dettes fournisseurs	41 973	41 973				-
Provisions part courante	215					215
Autres passifs courants	15 156	1 805				13 351
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-				-
PASSIFS COURANTS	**124 046**	**110 306**	**-**	**-**	**-**	**13 698**

Les catégories de Justes Valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des justes valeurs (page 54).

Note 26. Instruments dérivés et gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative. Tous les instruments financiers dérivés ont été conclus pour les besoins de la couverture des risques de taux d'intérêt et des taux de change. Ainsi, en 2014, tous les instruments dérivés sont traités en instruments de couverture au sens de l'IAS 39 (cf note 3 – instruments financiers dérivés)

Risque de change

Instruments de change				
(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/14	Valeur de marché 31/12/13	Variation de juste valeur
Vente à terme	5 275	-41	22	-63
Options de change achats	0	0	0	0
Options de change vente	0	0	0	0
Total des instruments dérivés sur risque de change	**5 275**	**(41)**	**22**	**(63)**

L'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les opérations réalisées en USD, en zloty polonais et sur le dollar canadien est limité, les achats et ventes étant effectués dans ces mêmes devises. Un risque de change marginal peut également résulter des opérations réalisées sur le peso

chilien et le rand. Les opérations de couverture de risque de taux de change en vigueur à la date de clôture ont une maturité maximale à fin octobre 2015.

Risque de taux

Instruments de taux d'intérêt				
(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/14	Valeur de marché 31/12/13	Variation de juste valeur
Swap de taux / emprunteur taux fixe	45 000	-243	-220	-23
Option de taux / Passif taux variable (Floor/Cap)	5 000	-20	0	-20
Total des instruments dérivés sur risque de taux	50 000	(263)	(220)	(43)

Le risque de taux d'intérêt résulte du recours à des financements à taux variable et concerne donc le risque de hausse des taux d'intérêt.

Les principaux emprunts à moyen terme libellés à taux variable ont donné lieu à des contrats de caps, qui permettent de limiter la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier de taux plus favorable.

Les lignes de crédit à court terme donnent lieu ou non à couverture selon l'analyse faite par le management.

Risque de liquidité

Le Groupe considère que le risque d'insuffisance de trésorerie est très limité. Par ailleurs, le groupe estime que l'accès à des sources de financement diversifiées doit permettre de réduire le risque.
Les renégociations régulières des lignes de trésorerie permettent à la société de répondre à ses besoins de financement à court terme.

Risque de crédit

Ce risque, qui pourrait résulter de la défaillance d'un client du Groupe, est limité à la fois par la diversité du portefeuille de clients (équilibre des circuits de distribution, répartition géographique) et par la politique d'assurance-crédit globale pour le Groupe.
Les autres actifs financiers sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan.
En matière de gestion du risque client, le Groupe dispose d'une assurance-crédit globale qui couvre l'ensemble de son activité et de procédures internes visant à minimiser les prises de risques pour la part des créances non couverte par cette assurance. Les créances clients échues ainsi que les écarts sur règlements sont analysés mensuellement, au cas par cas, et provisionnés en fonction de leur âge ou des motifs de non recouvrement.

Risque de prix de matières premières

Les process d'achats vins et autres achats de production sont encadrés par les normes de certification du Groupe (ISO 9001 version 2000, IFS, BRC). Le risque fournisseur sur la matière première, le vin, est très faible du fait de la diversité et de l'étendue des sources d'approvisionnement.

Note 27. Autres passifs courants et compte de régularisation

en milliers d'euros	31-déc.-14	31-déc.-13
Dettes fiscales et sociales	13 068	11 423
Autres dettes	4 115	3 249
Produits constatés d'avance	567	485
Total	17 751	15 156

Les autres dettes sont principalement constituées des dettes de participations publicitaires envers les clients et d'avances et acomptes reçus sur contrat primeurs.

Note 28. Parties liées

Achats et ventes de biens et services

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Ventes au Groupe AdVini	4 008	4 885
Achats au Groupe AdVini	250	291

La majorité des ventes des parties liées au Groupe (63 %) sont constituées par les achats de vins réalisés auprès des domaines viticoles détenus par les actionnaires familiaux.
Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.
L'autre poste principal concerne les facturations de location immobilière (22%).

Rémunération des membres du Conseil de Surveillance, du Directoire et de la Direction générale

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Avantages à court terme	916	913
Avantages postérieurs à l'empl	-	-
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	19	
Total	935	913

Le montant des jetons de présence versés aux membres du conseil de surveillance, au titre de 2014, s'est élevé à 54 milliers d'euros (54 milliers d'euros en 2013).

Information complémentaire sur la rémunération des dirigeants

En complément des informations mentionnées dans le tableau qui précède, il existe des indemnités compensatrices en cas de rupture de contrat ou de mandat dont le total pourrait, au maximum pour l'ensemble des indemnités, représenter un montant de 1 025 milliers d'euros. Aucune charge n'est constatée au titre de ces indemnités sur l'exercice 2014. Il n'existe pas de stock-options.

Depuis 2011, tous les dirigeants salariés ont bénéficié d'une retraite complémentaire « article 83 ». Cela concerne un membre du Conseil de surveillance et trois membres du Directoire.

Note 29. Engagements et passifs éventuels

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Engagements réciproques		
Envers les caves ou des propriétaires	21 724	16 183
Dettes garanties par des sûretés réelles		
Nantissements fonds de commerce	280	622
Nantissements titres et instruments financiers	2 077	3 442
Hypothèques	3 503	4 373
Gages		
Engagements donnés		
Autres garanties données	731	731
Cautions	1 705	2 010
	30 018	**27 360**

Les engagements envers les caves et les propriétaires correspondent au montant des contrats d'achats de vin non retirés. La valeur comptable des actifs donnés en garantie de passifs correspond aux titres des sociétés Antoine Moueix, SCI Château Baron Georges et SCEA Raymond. Le montant des contrats de locations simples, concernés par les informations requises par la norme IAS 17, n'est pas significatif.
Au 31 décembre 2014, les engagements du Groupe en matière de Droit Individuel à la Formation sont de 54 098 h. A compter du 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) va se substituer au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

Un contrôle fiscal sur la société Domaine Laroche est en cours. Les redressements notifiés, dont les impacts ne sont pas significatifs, ont fait l'objet d'une contestation par la société et ne sont pas comptabilisés dans les comptes 2014. »

Note 30. Evénements postérieurs à la clôture de la période

Après avoir signé en 2014 un accord de commercialisation avec les domaines LAPALU fin 2014, AdVini a signé, en janvier 215 un protocole d'acquisition de 10% des titres de cette société.

Une procédure de liquidation de notre filiale polonaise AdVini Polska a été lancée, les marchés sont repris directement par les forces de vente d'AdVini Distribution.

Note 31. Informations diverses

Les comptes consolidés d'AdVini sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la SOCIETE D'INVESTISSEMENT D'OCCITANIE :

- S.A. au capital de 1 908 800 Euros
- Siège social : Saint Félix de Lodez
- R.C.S. : Clermont l'Hérault B 348 276 536.

5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

KPMG Audit Sud-Est
480, avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 08
S.A.S au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence - Bastia

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri Becquerel
C.S. 39520
34961 Montpellier Cedex 2
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini
Exercice clos le 31 décembre 2014
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires
En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AdVini, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » et 15 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

- Comme mentionné dans la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers consolidés, complétée par la note 9 « Provisions et dépréciations », votre groupe a procédé à des dépréciations d'actifs, principalement sur certains actifs circulants, et a constitué des provisions pour risques et charges pour couvrir les litiges et autres risques, ainsi que les engagements de retraite vis-à-vis des salariés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par votre groupe sur la base des éléments disponibles à ce jour, à mettre en œuvre des tests afin de vérifier, par sondages, leur application, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation de celles-ci, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par votre groupe ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Montpellier, le 27 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT SUD-EST	ERNST & YOUNG Audit
Didier Redon John Evans	Laurent Chapoulaud Frédérique Doineau

6. Rapport de Gestion

Sommaire

I. Les comptes consolidés 2014 85
II. Activité et résultats d'AdVini SA en 2014 (société Mère) 91
III. Activité et résultats des principales filiales 93
IV. Stratégie et perspectives 96
V. Politique environnementale et sociale : un engagement au quotidien 97
VI. La gestion des risques 126
VII. Capital social, actionnariat et prises de participation 128
VIII. Information sur les mandats sociaux au 31/12/2014 132
IX. Autres informations 138
X. Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 139
Annexes 141

I. Les comptes consolidés 2014

Évolution du périmètre de consolidation

(cf. note 4 de l'annexe aux comptes consolidés)

Au 31 décembre 2014, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 41 sociétés dont 38 sont consolidées par intégration globale et 3 par mise en équivalence.

Liste des filiales et participations

	NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
1	**AdVini (Mère)**	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
2	SARL TRANSPORTS LODEZIENS	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
3	SAS OGIER	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
4	SAS ETS LEONCE AMOUROUX	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
5	SAS CAZES	66.66%	66.66%	Euro	Intégration globale
6	SAS GASSIER	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
7	SAS RIGAL	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
8	SAS ANTOINE MOUEIX	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
9	SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
10	GIE L'ORMARINE ET JEANJEAN	50.00%	71.43%	Euro	Intégration globale
11	ADVINI POLSKA, Sp. Z.O.O. (Pologne)	100.00%	100.00%	Zloty	Intégration globale
12	ADVINI USA, Limited (Etats-Unis, ex-Cannon Wines)	100.00%	100.00%	Dollar US	Intégration globale
13	ADVINI CANADA, Incorporated (Canada)	100.00%	100.00%	Dollar CAD	Intégration globale
14	SCEA CHÂTEAU CAPET GUILLIER	99.99%	99.99%	Euro	Intégration globale
15	SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC	99.61%	99.61%	Euro	Intégration globale
16	SCEA LE FENOUILLET	99.97%	99.97%	Euro	Intégration globale
17	SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
18	SCEA MAS DE PIVE	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
19	SCEA RAYMOND	99.80%	99.80%	Euro	Intégration globale
20	SCI CHÂTEAU BARON GEORGES	99.95%	99.95%	Euro	Intégration globale
21	SCI CAVES BESSAC	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
22	SCI ANTOINE MOUEIX	99.90%	99.90%	Euro	Intégration globale
23	SAS LA TABLE D'AIME	51.72%	34.47%	Euro	Intégration globale
24	SCEA CHÂTEAU GASSIER	48.98%	48.98%	Euro	Mise en équivalence
25	SA DOMAINE LAROCHE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
26	SA MAS LA CHEVALIERE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
27	EURL LE VIEUX MOULIN	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
28	SCI DU DOMAINE LAROCHE	100.00%	100.00%	Euro	Intégration globale
29	ADVINI LATAM (ex LAROCHE CHILE, Limitada, Chili)	100.00%	100.00%	Peso chilien	Intégration globale
30	ADVINI UK (Royaume-Uni)	100.00%	100.00%	Livre sterling	Intégration globale
31	L'AVENIR (anciennement LAROCHE SOUTH AFRICA WINE ESTATES, Limited, Afrique du Sud)	100.00%	100.00%	Rand	Intégration globale
32	VINA CASABLANCA, Limitada (Chili) *	30,90%	30,90%	Dollar US	Mise en équivalence
33	SCEA PAULILLES	66.66%	66.66%	Euro	Intégration globale
34	CLUB FRANCAIS DU VIN	100%	100%	Euro	Intégration globale
35	CLUB FRANCAIS DU VIN SUISSE	100%	100%	CHF	Intégration globale
36	SCEA DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS	99%	99%	Euro	Intégration globale
37	SCEA MAS NEUF DES ARESQUIERS	99%	99%	Euro	Intégration globale
38	SC DU CAUSSE D'ARBORAS	50,50%	50,50%	Euro	Intégration globale
39	EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	100%	100%	Euro	Intégration globale
40	ADVINI ASIA (Honk Kong)	100%	100%	Dollar HKD	Intégration globale
41	LA LANGUEDOCIENNE (Japon)	20%	20%	Yen	Mise en équivalence

***** la société VINA CASABLANCA présente ses comptes en USD à compter du 1er janvier 2014. Ce changement de devises a été sans conséquence sur les comptes consolidés d'AdVini.

Faits marquants 2014

L'année 2014 se caractérise principalement par la poursuite de la montée en gamme et par la nette hausse des résultats.

- **Croissance de 2,2% du chiffre d'affaires et de + 6% sur les marques maisons de vins :**

Dans un contexte difficile pour les vins français en particulier à l'export où les ventes ont reculé de 6%, AdVini, avec un chiffre d'affaires de 227,7 M€, développe ses parts de marché avec une nouvelle année de croissance des ventes (+2,2%) et des marques maisons de vins (+6%).

CA 2014

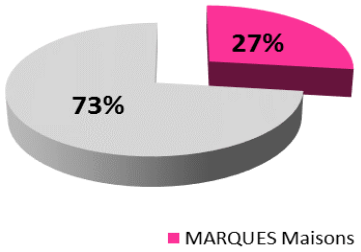

Marge 2014

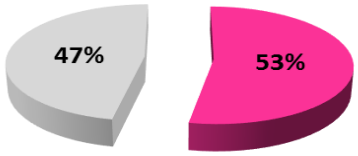

- **La croissance de l'activité s'accompagne d'une nouvelle progression de la marge brute qui gagne 1,2 point à 35,2%.**

Chiffre d'affaires en M€ et marge brute en taux

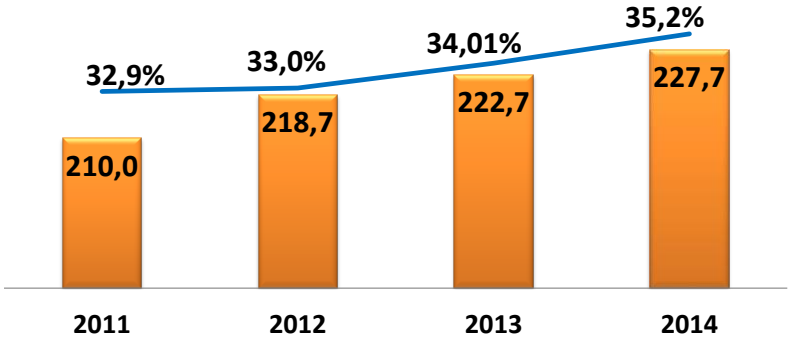

- Après une hausse de 61% en 2013, le **résultat net part du groupe est en forte progression à 4,6 M€ (+43%).**

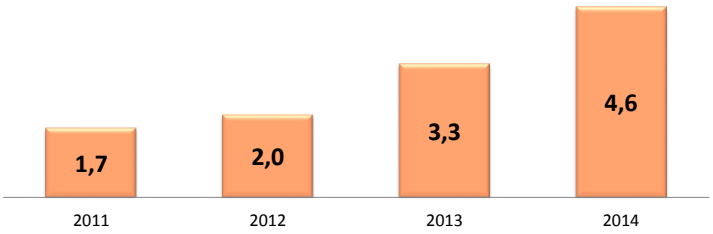

Les autres faits marquants de l'exercice 2014 sont les suivants :

- **L'acquisition de 100% des parts du Club Français du Vin en janvier 2014 et le développement du BtoC :** spécialiste depuis 40 ans de la vente de vin par correspondance et sur internet, le Club Français du Vin bénéficie d'un savoir-faire et d'une notoriété qui seront mis à profit pour accélérer le déploiement d'AdVini dans le BtoC et mieux valoriser ses nombreux sites oenotouristiques (restaurants, hôtels, sites d'exception,…). Le chiffre d'affaires BtoC a représenté 7,5 M€ en 2014.

- L'acquisition de 50,5% de la SC **Domaine du Causse d'Arboras**, magnifique propriété de 16 hectares en Terrasses du Larzac (Languedoc) et création d'une SCEA Domaine du Causse d'Arboras qui exploite le vignoble.

- Reprise de la **distribution des Domaines Lapalu**, qui totalisent 250 hectares en Médoc et Haut Médoc Crus bourgeois, dont le fameux château Patache d'Aux, pour un chiffre d'affaires total de 7 M€ dont 50% à l'export.

- Renforcement d'AdVini sur la **distribution sélective au Japon** avec une prise de participation de 19,9% dans la société Japonaise « La Languedocienne » basée à Tokyo et positionnée sur le secteur traditionnel haut de gamme.

Le marché et la filière vin

En **grande distribution française**, les ventes de vins tranquilles sont en léger recul en volume (-0,6%) et progressent de 2,5% en valeur à 4,07 milliards. La progression se fait grâce au développement des IGP (Indication Géographique Protégée) alors que les AOP (Appellations d'Origine Protégée) reculent de 4,8%.
Comme en 2013, les régions les plus dynamiques en grande distribution française sont le Languedoc (+9% en valeur) et la Vallée du Rhône (+8%).

Les **exportations** de vins tranquilles français accusent un recul de 4,3% en volume, et de 6% en valeur. Les bordeaux sont les plus touchés avec – 17% en valeur, le Languedoc et la Provence progressent respectivement de 10 et 26% en valeur.

Synthèse des résultats consolidés 2014

Chiffre d'affaires (en M€) et taux de marge brute

Le chiffre d'affaires consolidé d'AdVini s'établit en 2014 à 227,7 M€, en croissance de 2,2%. Les ventes des marques maisons de vins quant à elles progressent de 6%.
Ce développement s'accompagne d'une nette hausse de la marge brute (+4,4 M€) dont le taux passe de 34% à 35,2% (+1,2 point).
Les ventes en France affichent une progression de +4,3%, portées par le développement du secteur traditionnel (+11,9%) et des ventes en grande distribution en légère hausse à + 1,3%.
Après un chiffre d'affaires de -4% au 1er semestre, l'export termine l'année à -1%, dans un marché des vins français à -6%, grâce notamment à la dynamique retrouvée sur l'Asie (+24%) et sur les USA (+62%).

La marge brute est en hausse de 4,4 M€ à 80,1 M€, avec un taux en augmentation de 1,2 point à 35,2%.

Compte de résultat consolidé

en millions d'€uros	2014	2013	Var.
Chiffre d'affaires	**227,7**	**222,7**	**+2,2%**
Achats consommés	**-147,6**	**-147,0**	
Marge	**80,1**	**75,7**	**+5,8%**
Taux de marge brute	***35,19%***	***34,01%***	
Excédent Brut d'Exploitation	**15,1**	**13,1**	**+15%**
Résultat opérationnel	**8,1**	**5,9**	**+37%**
Quote-part des sociétés mises en équivalence	0,1	0	
Résultat opérationnel après QP résultat sociétés MEE	**8,2**	**5,9**	**+38%**
Coût de l'endettement financier net	**-1,7**	**-1,8**	**-8%**
Autres produits financiers et charges financiers	-0,1	0,1	
Charge d'impôt	-1,8	-0,9	
Résultat net des activités poursuivies	**4,7**	**3,3**	**+40%**
Résultat net d'impôt des activités arrêtées	**0**	**0**	
Résultat net - Part du groupe	**4,6**	**3,3**	**+43%**

- La nouvelle progression de la marge brute, couplée à un effort poursuivi de maîtrise des charges, profite au **résultat opérationnel qui progresse de + 37% à 8,1 M€.**
- Le **résultat financier net**, incluant les autres produits et charges financiers, est stable à – 1,7 M€.
- Le **résultat net part du Groupe s'établit à 4,6 M€, en croissance de + 43%.**

Bilan Consolidé

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13	en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
			Capital émis	7 162	7 066
			Primes d'émission	33 004	32 721
			Réserves	22 239	19 804
			Résultat Part du Groupe	4 647	3 257
Goodwill	3 515	3 515	**Capitaux propres Part du Groupe**	**67 051**	**62 847**
Immobilisations incorporelles	19 362	17 376	Intérêts ne conférant pas le contrôle	544	126
Immobilisations corporelles	79 557	78 843	**Capitaux propres**	**67 595**	**62 974**
Participations dans des entreprises associées	2 701	2 262	Dettes financières	21 597	21 548
Autres actifs financiers non courants	789	692	Passifs d'impôts différés	13 835	14 337
Impôts différés actifs	424	79	Provisions part non courante	2 625	2 134
Actifs non courants	**106 347**	**102 766**	**Passifs non courants**	**38 057**	**38 019**
Stocks	67 851	61 078	Dettes financières - part à moins d'un an	71 757	66 570
Clients	48 705	47 468	Dettes d'impôt exigible	1 088	133
Autres créances	14 376	12 599	Fournisseurs et comptes rattachés	41 987	41 973
Actifs d'impôts exigibles	50	3	Provisions part courante	655	215
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 559	1 124	Autres passifs courants	17 751	15 156
Actifs détenus en vue de la vente à la vente	-	-	Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Actifs courants	**132 542**	**122 273**	**Passifs courants**	**133 238**	**124 046**
TOTAL ACTIF	**238 890**	**225 039**	**TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES**	**238 890**	**225 039**

Le total du bilan représente 239 M€.

- Les capitaux propres s'élèvent à 67,6 M€ et les dettes financières nettes à 91,8M€.
- Les dettes financières non courantes sont stables à 21,6 M€.
- Les dettes financières nettes courantes totalisent 70,2 M€, dont 62 M€ de lignes court terme corrélées aux besoins d'exploitation, notamment aux stocks.
- Malgré l'effet des variations de périmètre de la période, le Gearing (ratio dette financière nette / capitaux propres) s'améliore de 2 points à 136% contre 138% en 2013.

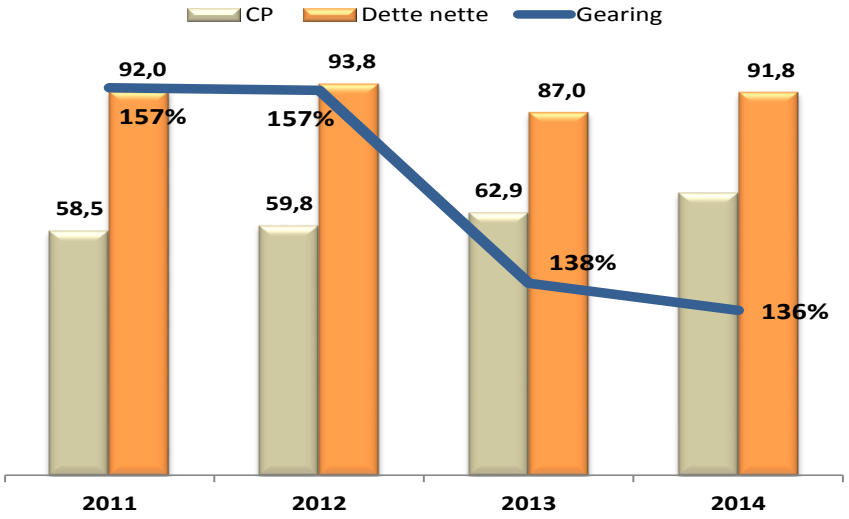

Flux financiers

en milliers d'euros	31-déc-14	31-déc-13
Résultat net consolidé	4 675	3 345
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	10 784	11 048
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	14 226	13 747
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 132	15 133
Flux net de tresorerie lié aux opérations d'investissement	-6 313	-6 173
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 312	-6 372
Variation de trésorerie	-4 487	2 698

Flux de trésorerie 2014:
- la **capacité d'autofinancement** avant coût financier et impôt est de 14,2 M€ en progression de + 3%
- les **flux générés par l'activité** sont de 5,1 M€ en 2014.
le BFR augmente de 8,2 M€, dans une situation de tension sur les cours d'achat des vins (petite récolte 2013) qui induit des couvertures plus longues de nos besoins d'approvisionnement, et d'accélération de l'activité au dernier trimestre 2014 (impact sur le poste client),
- les **flux nets d'investissement** sont de -6,3 M€, comparables à 2013,
- les **flux de financement** sont de -3,3 M€ contre -6,4 M€ en 2013.

Au 31 décembre 2014, la trésorerie nette de clôture est– 62,2 M€, en baisse de 4,5 M€ par rapport à 2013.

Évolution des principes comptables et des méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés d'AdVini au 31 décembre 2014 sont établis en appliquant de nouvelles normes IFRS obligatoires tel que présenté dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés au point "Nouvelles normes et interprétations applicables en 2014".
La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence a été reclassée en Résultat opérationnel conformément à la recommandation ANC 2013-01 du 4 avril 2013. Ce changement de présentation a fait l'objet d'une modification de la colonne comparative 31/12/2013 du compte de résultat par rapport au compte de résultat qui avait été initialement publié, pour un montant non significatif de 10 K€.

Activité d'AdVini en matière de recherche et développement

Les équipes d'AdVini, dans chacune des maisons de vins, développent une politique marketing orientée vers l'innovation (produits, contenants, packaging,…). Aucun frais de recherche et développement n'a été activé au 31 décembre 2014.

Évènements marquants survenus après la clôture

Une procédure de liquidation de notre filiale polonaise AdVini Polska a été lancée, les marchés sont repris directement par les forces de vente d'AdVini Distribution.

Une prise de participation de 10% dans les Domaines Lapalu sera finalisée en avril 2015.

II. Activité et résultats d'AdVini SA en 2014 (société Mère)

En M€	2014	2013
Chiffre d'affaires	223,4	220.28
Résultat d'exploitation	**2,71**	**2.71**
Résultat financier	0.06	-0,74
Résultat exceptionnel	-0,41	-0,57
Résultat net	**1,59**	**1,27**

Activité

Le chiffre d'affaires 2014 d'AdVini SA est de 223 millions d'euros.
Une fois retraités les impacts du contrat de commissionnement, le chiffre d'affaires s'établit à 106 M€, +2% par rapport à 2013.

Résultats

La marge brute est de 23,7 % contre 22,9 % en 2013.
Le résultat d'exploitation 2014 s'établit à 2,71 M€ à l'identique à 2013.
Le résultat financier est de 0,06 M€ contre -0,74 M€, du fait de l'impact des écarts de change sur la devise Sud-Africaine en 2013.
Le résultat exceptionnel représente -0,41 M€ contre -0,57 M€.
Le résultat net ressort à 1,59 M€ contre 1,27 M€ en 2013.

Situation financière

Les dettes financières nettes totalisent 69 M€, contre 61.5 M€ à fin 2013.
Les capitaux propres s'élèvent à 51,9 M€.

Répartition des dettes fournisseurs à la date de clôture (Art. L 441-6 du Code de Commerce) :

en milliers d'euros	non échus			échus	Total
	A échoir à + de 60j	A échoir 30 à 60j	A échoir sous 30 j		
Fournisseurs extérieurs	1 086	3 011	9 600	3 850	17 547
Groupe et Entreprises liées	5 029	7 002	13 350	363	25 744
Total au 31 décembre 2014	**6 115**	**10 013**	**22 950**	**4 213**	**43 291**
Total au 31 décembre 2013	*2 234*	*13 508*	*23 865*	*4 514*	*44 121*

Total au 31 décembre 2014	14,1%	23,1%	53,0%	9,7%	100,0%
Total au 31 décembre 2013	*5,1%*	*30,6%*	*54,1%*	*10,2%*	*100,0%*

Les montants échus tiennent compte des paiements sur relevés fin de mois, des paiements par mensualités, des contrats antérieurs à l'application de la LME, des décalages de paiement sur le début du mois suivant, ainsi que des factures en litige ou faisant l'objet de déductions (lorsque le fournisseur est également client).

Activité d'AdVini SA en matière de recherche et développement

Aucune charge de recherche et développement n'est activée chez AdVini SA au 31 12 2014.

Évènements marquants survenus après la clôture

Après avoir signé en 2014 un accord de commercialisation avec les domaines LAPALU fin 2014, AdVini a signé, en janvier 215 un protocole d'acquisition de 10% des titres de cette société.

III. Activité et résultats des principales filiales

Maisons de vins

En M€ (*)	2014	2013
Chiffre d'affaires	26,0	25,8
Résultat d'exploitation	2,01	2,46
Résultat net	**1,14**	**1,75**

Ces données regroupent les activités du Domaine Laroche qui exploite plus de 100 hectares de vignoble à Chablis, du Mas La Chevalière, qui possède 40 hectares de vignes et développe la marque Laroche en Languedoc.
La dynamique commerciale s'est confirmée en 2014 pour Mas de la Chevalière mais la faiblesse de la récolte 2013 ainsi que la hausse des cours ont pesé sur la marge de Domaine Laroche et par conséquence le résultat d'exploitation.

et

En M€ (*)	2014	2013
Chiffre d'affaires	32.0	32,3
Résultat d'exploitation	1,08	0,55
Résultat net	**0,67**	**0,22**

Les données présentées ici correspondent aux deux entités de Châteauneuf du Pape : Ogier et Amouroux (retraités des flux intragroupes entre ces deux entités).
Stabilité du chiffre d'affaires par rapport à 2013 mais nette amélioration de la marge brute entrainant une forte progression du résultat d'exploitation et du résultat net.

En M€ (*)	2014	2013
Chiffre d'affaires	19,6	22,89
Résultat d'exploitation	0,66	1,07
Résultat net	**0,40**	**0,51**

Rigal, leader des vins du Sud-Ouest, a au cours de l'année 2014 souffert d'un manque de volume important pour la récolte 2013. Cette baisse de récolte a provoqué une baisse de CA de 15 % et entrainé des hausses de cours significatives qui ont pénalisé la marge. De ce fait le résultat d'exploitation baisse de manière significative mais le résultat net reste encore très intéressant.

En M€ (*)	2014	2013
Chiffre d'affaires	7,0	6,09
Résultat d'exploitation	0,34	0,42
Résultat net	**0,19**	**0,27**

Cazes, référence des vins doux et de la biodynamie, réalise en 2014 un chiffre d'affaires en net progression par rapport à 2013 (+15%). Ce développement a été le fruit de la dynamique des produits Cazes mais aussi du développement de la distribution du Clos de Paulilles acquis en décembre 2012. Cependant cette progression de CA se fait au détriment d'une marge qui baisse et impacte le niveau du résultat net.

En M€ (*)	2014	2013
Chiffre d'affaires	18,3	17,46
Résultat d'exploitation	0,61	0,49
Résultat net	**0,36**	**0,28**

Gassier en Provence assoit son développement sur deux sites d'exception que sont le château Gassier en Côtes de Provence Sainte Victoire et le château Beaulieu en Coteaux d'Aix. Le chiffre d'affaires 2014 est en progression de 5% par rapport à 2013.
En 2014, GASSIER a poursuivi sa montée en gamme permettant de générer une marge et des résultats supplémentaires.

En M€ (*)	2014	2013
Chiffre d'affaires	24,28	25,84
Résultat d'exploitation	0,27	0,46
Résultat net	**0,06**	**0,20**

En 2014, Antoine Moueix à Saint-Emilion a souffert d'une faiblesse de la récolte 2013 entrainant des difficultés d'approvisionnement et des hausses de cours. Par ailleurs, la baisse de l'activité sous traitée de Rigal a impacté de manière significative la facturation de prestations diverses. De ce fait résultat d'exploitation et résultat net ont connu une baisse exceptionnelle sur cette année.

(*)Données issues des comptes de résultat (présentation de gestion) de la société.

Autres sociétés du pôle vins

A l'international, **AdVini Polska** a généré un chiffre d'affaires de 3.6 Millions de zlotys pour un résultat net de +51 KPLN contre -91 KPLN en 2013.

La filiale Américaine **AdVini USA**, qui s'occupe principalement de l'animation des ventes sur le marché US a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 1,55 millions de dollars US pour un résultat de 29,6K$.

L'Avenir, filiale en Afrique du Sud, a dégagé un résultat net (hors opérations intra groupe d'abandons de créance et de compte-courant) de -933 K Rands en 2014 (environ -66 K€) contre - 1.482K Rands en 2013 (environ – 100k€).

La société CFV France acquise en 2014 a réalisé depuis son entrée dans le périmètre Advini un CA de 3 M€ et un résultat net déficitaire de 172 K€.

La société Advini UK a été réactivée en 2014 afin de gérer l'ensemble de l'activité d'Advini au Royaume Uni et Irlande. Advini UK LTD n'est pas auditée en accord avec le Companies Act 2006, art 5479A.

IV. Stratégie et perspectives

Le plan de développement d'AdVini OPUS VINI 2015 s'articule autour des principaux axes suivants:

→ Croissance des ventes et développement de la notoriété de toutes les marques Maisons et des vignobles

La montée en gamme s'est accélérée en 2014 avec une croissance bien supérieure au marché de nos marques maisons de vins et la nette hausse de la marge brute.
De nombreux évènements contribuent au développement de la notoriété de nos maisons de vin: Chorégies d'Orange, Longines Masters Hong Kong, Jazz à Sète, …

→ Consolidation du réseau de distribution AdVini

La force de vente AdVini est composée de 103 personnes basées en France et dans les 10 filiales et bureaux de représentation à l'international. En 2014, ce réseau s'est enrichi d'une prise de participation dans un importateur-distributeur positionné sur la distribution sélective au Japon. La société AdVini Asia a été créée à Hong Kong et le processus de création de la WFOE à Shanghai devrait aboutir au cours du premier semestre 2015.
Par ailleurs, l'acquisition du Club Français du Vin marque l'accélération du développement d'AdVini sur le réseau BtoC (Business to Consumer), développement qui s'appuiera sur l'expertise du Club Français du Vin associée au réseau de boutiques AdVini et aux sites remarquables dont nous disposons et qui serviront de socle à une nouvelle offre œnotouristique.

→ AdVini, Fédérateur de la filière

Dans une filière fortement atomisée, AdVini a développé depuis le début des années 2000 un véritable savoir-faire qui lui a permis de réaliser de nombreuses croissances externes sélectives rapidement intégrées, mais aussi de développer des partenariats et accords de distributions stratégiques.

AdVini entend maintenir le cap de son plan stratégique : continuer à renforcer ses réseaux de distribution et développer une offre BtoC innovante, poursuivre la valorisation de ses marques et de ses maisons de vins et être en situation de réaliser une croissance externe majeure.
AdVini anticipe avec confiance une nouvelle année de croissance de son activité et de ses résultats.

V. Politique environnementale et sociale : un engagement au quotidien

Les informations qui suivent font l'objet d'une vérification par le cabinet Ernst &Youg et Associés désigné organisme tiers indépendant.

REPORTING SOCIAL

Avec plus de 1.700 hectares de vignobles, ancrés dans les terroirs français les plus renommés comme à Châteauneuf-du-Pape avec OGIER et le Clos de L'Oratoire des Papes, à Saint-Emilion avec Antoine MOUEIX, à Chablis et en Languedoc avec LAROCHE, en Languedoc avec JEANJEAN, en Provence avec GASSIER, à Cahors avec RIGAL, en Roussillon avec CAZES et Les Clos de Paulilles, AdVini, avec ses sept maisons de vins, est l'acteur de référence sur les vins français de qualité.

AdVini est également présent dans les vins du Nouveau Monde avec Viña Casablanca au Chili, propriété de 150 hectares en partenariat avec Santa Carolina et L'Avenir, propriété œnotouristique de 70 hectares en Afrique du Sud.

Les fonctions supports transversales (finances, ressources humaines, informatique, communication corporate & marketing stratégique, achats hors vins, développement durable, qualité, système d'information et service juridique & gouvernance) sont centralisées sur AdVini SA.

La distribution de nos vins est assurée par nos maisons de commerce, équipes commerciales exclusives, spécialistes de leurs marchés. A l'export des bureaux de représentation en Chine, aux Etats-Unis, au Chili, au Canada, en Angleterre et en Pologne complètent les équipes commerciales basées en France.

AdVini dispose également de deux sociétés de service : une société de transports et une imprimerie-capsulerie.

Enfin, AdVini compte également des hôtels, restaurants et boutiques sur certains de ses sites. Le rachat en 2014, du CLUB FRANÇAIS DU VIN, spécialiste de la vente par correspondance & sur internet permet à ADVINI de développer son activité B2C.

L'ensemble du groupe compte 641 collaborateurs. Néanmoins, compte tenu de la disponibilité des données, le reporting social du RSE est principalement établi sur le périmètre des filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de service, Vignobles, Hôtellerie & Restauration[1].), soit 95% de l'effectif total du groupe contre 91% en 2013. En effet, de nouvelles données sociales, qui n'avaient pas pu être fournies auparavant, viennent compléter l'ancien périmètre. Toutefois, les données concernant les bureaux de représentation à l'étranger ou le Club Français du Vin, nouvelle acquisition du groupe, ne sont pas exploitables à ce jour et n'ont donc pas pu être intégrées au RSE pour l'année 2014.

Seuls certains indicateurs sont établis sur le Pôle Vin, à savoir uniquement les maisons de Vins. Le périmètre sera rappelé pour chaque indicateur.

Le RSE couvre ainsi l'ensemble des structures entrant dans le périmètre de consolidation.

[1] *Ogier, Amouroux, Gassier, Cazes, Jeanjean, Advini, Pive, Fenouillet, Rigal, Antoine Moueix, Grand Renom, Domaine Laroche, Mas la Chevalière, Vieux Moulin, Impressions de l'Enclos, Transports Lodéziens, La Table d'Aimée, Capet-Guillet, Notre Dame de Cousignac, Le Clos des Paulilles, Le Jardin des Aresquiers, Le Mas Neuf des Aresquiers, Causse d'Arboras*

Entité	Effectifs	%	Définitions
Total groupe	*641*	*100%*	*Maisons de Vins, Sociétés de Services & Bureaux de Représentation, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, B2C*
Périmètre du RSE			
Filiales françaises	*608*	*95%*	*Maisons de Vins & Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration*
Pôle Vins	*522*	*81%*	*Maisons de Vins*[2]

L'engagement responsable d'AdVini se traduit au quotidien dans les actions que les entités du groupe mènent vis-à-vis de leurs collaborateurs. Ce document offre un aperçu de la manière dont se décline notre sens de la responsabilité, autour des domaines suivants :

- Diversité et non-discrimination,
- Développement des compétences,
- Conditions de travail, santé et sécurité,
- Dialogue social, information et communication,
- Rétribution.

[2] *Ogier, Gassier, Antoine Moueix, Rigal, Cazes, Jeanjean, Advini, Mas la Chevalière, Domaine Laroche*

- **REPARTITION DE L'EFFECTIF**

- **Répartition de l'effectif par catégorie professionnelle**

Effectif CDD + CDI + Apprentis ; filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration) ; effectif présent au 31/12

Effectif présent au 31 décembre	**2014**		**2013**	
Cadres	162	26.6%	156	27.0%
Agents de maitrise	83	13.7%	81	14.0%
Employés	157	25.8%	149	25.7%
Ouvriers	200	32.9%	189	32.8%
Apprentis	6	1.0%	3	0.5%
TOTAL	**608**	**100%**	**578**	**100%**

L'effectif total Groupe au 31/12/2014 est de 641 collaborateurs. L'effectif entrant dans le périmètre du reporting, à la même date, compte 608 personnes, dont 95% sont en contrat à durée indéterminée. Il augmente par rapport à l'année 2013 mais cela s'explique par l'intégration de nouvelles sociétés dans le périmètre.

Les ouvriers représentent 32.9% de l'effectif du groupe, les employés 25.8%, les agents de maitrise et cadres respectivement 14% et 27%.

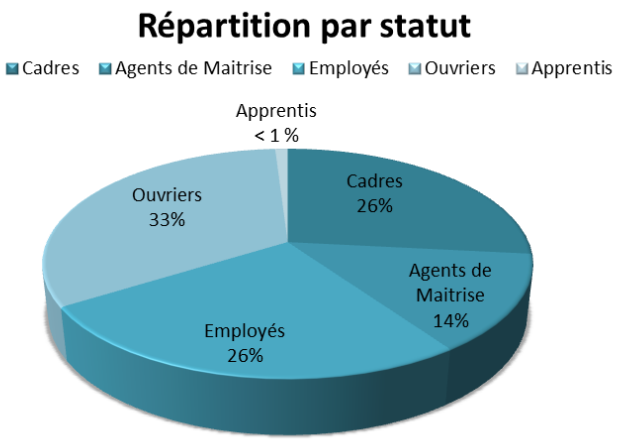

- **Répartition de l'effectif entre hommes & femmes, par statut.**

Effectif CDD + CDI + Apprentis ; filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration) ; effectif présent au 31/12

Effectif présent au 31 décembre	**2014**				**2013**			
	hommes	%	femmes	%	hommes	%	femmes	%
Ouvriers	162	26.6%	38	6.3%	152	26.3%	37	6.4%
Employés	52	8.6%	105	17.3%	51	8.8%	98	16.9%
Agents de maitrise	35	5.8%	48	7.9%	36	6.2%	45	7.8%
Cadres	106	17.4%	56	9.3%	100	17.3%	56	9.7%
Apprentis	3	0.5%	3	0.5%	2	0.3%	1	0.2%
TOTAL	**358**	**58.9%**	**250**	**41.1%**	**341**	**58.9%**	**237**	**41.1%**

La répartition entre hommes et femmes s'établie à 59% contre 41% avec un équilibre global mais des disparités selon les statuts qui s'expliquent par des métiers plus masculins sur les catégories ouvriers (opérateurs de conditionnement, transports…) et plus féminins sur les employés (assistantes commerciales).
L'entreprise veille à la représentativité des femmes à tous les niveaux de responsabilités, notamment aux postes de Direction, membres des Comités de Direction et Comité Exécutif, mais également au Conseil de Surveillance et au Directoire.

- **Part des CDD dans l'effectif**

Effectif CDD et contrats de professionnalisation ; hors apprentis ; filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration) ; effectif présent au 31/12

Effectif présent au 31 décembre	**2014**					**2013**				
	Hommes	%	Femmes	%	Total	Hommes	%	Femmes	%	Total
Ouvriers	7	1.2%	2	0.3%	9	11	1.9%	3	0.5%	14
Employés	8	1.3%	8	1.3%	16	3	0.5%	10	1.7%	13
Agents de maîtrise	0	0.0%	1	0.2%	1	1	0,2%	0	0.0%	1
Cadres	0	0.0%	1	0.2%	1	0	0.0%	4	0.7%	4
Total	**15**	**2.2%**	**12**	**2.0%**	**27**	**15**	**2.6%**	**17**	**2.9%**	**32**

Au 31 décembre 2014, la part des contrats à durée déterminée (CDD) représente 4.2% de l'effectif.

56% des CDD concernent des hommes et 44% des femmes. Les catégories Ouvriers & Employés représentent respectivement 33% et 59% des CDD.
Les principaux motifs de contrats à durée déterminée sont des remplacements ou des embauches liées à des surcroîts d'activité temporaires et notamment à la mise en place d'un nouvel ERP au sein du groupe.
Les contrats à durée déterminée sont ici intégrés quel que soit le motif : remplacement, accroissement de l'activité, contrat étudiant…

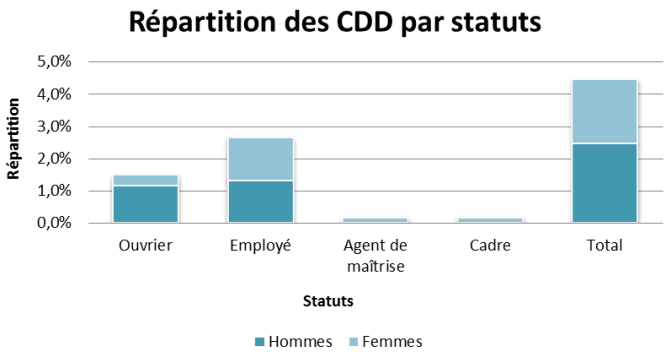

- **MOUVEMENTS : recrutements & départs**

- **Turnover**

Taux de départ	**2014**
Filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration), hors mutations internes	
Taux de Départ	1.19%
Taux de Départ (hors CDD)	0.85%

Le taux de départ est établi sur le périmètre des filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration). Il est ici mesuré par le nombre de sorties par rapport à l'effectif en équivalent temps plein. Il correspond à un taux de départ au sein de l'entreprise. Ce taux s'établit à 1.19% en 2014.
Le taux de départ hors CDD, permet d'isoler le taux de départ fonctionnel, lié à des fins de contrats normales et qui sont inévitables. Il est seulement de 0.85%.

- **Embauches & départs**

Embauches en CDI
Filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration) ; effectif présent au 31/12

Au 31 décembre	**2014**		**2013**	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ouvriers	4	0	10	3
Employés	4	10	2	9
Agents de Maitrise	6	3	3	0
Cadres	8	2	7	6

En 2014, le groupe a procédé à 37 recrutements en contrats à durée indéterminée et à 77 sur les deux dernières années. Nous avons recruté 37 contrats à durée déterminée au cours de l'année 2014.
AdVini a pour objectif de recruter des collaborateurs performants, à fort potentiel et capables de véhiculer l'image et les valeurs de l'entreprise. L'année 2014 a permis de professionnaliser nos processus avec la généralisation d'une procédure de recrutement et d'intégration partagée par toutes les entités du groupe.
Notre processus de recrutement est établi selon des étapes communes à l'ensemble de nos établissements : rédaction de la fiche de missions, diffusion des offres en interne et externe, sélection des candidatures, conduite d'un ou plusieurs entretiens avec un manager opérationnel, une personne des RH et/ou la Direction Générale.
Certains critères d'évaluation sont partagés pour tous les recrutements. Ils se basent sur la culture d'AdVini : détermination, volonté, transparence, intégrité, humilité et travail d'équipe.
AdVini établit ses recrutements sur la base des compétences professionnelles, de l'expérience et veille tout au long du processus de recrutement à la transparence et à la justification de ses choix concernant les candidats retenus.

Advini a formalisé sa procédure d'intégration des nouveaux embauchés :

- Remise d'un pack d'accueil,
- Présentation à l'équipe et aux principaux interlocuteurs,
- Présentation aux membres du Comité Exécutif,
- Visite complète du site dans les premiers mois suivant l'intégration,
- Mise en place d'un parcours de formation adapté,
- Remise d'un questionnaire en particulier pour les juniors afin de détecter les difficultés éventuelles et y remédier.

Départs *Filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration), hors mutations internes*	**2014**	**2013**
Nombre de départs	74	103
dont nombre de fin de CDD, Apprentissages…	27	56
dont nombre de licenciements	6	11

Il y a eu 74 départs en 2014, dont 27 fins de contrats à durée déterminée, soit 36% des départs, et seulement 6 licenciements, soit environ 8% des départs.

- **DUREE DU TRAVAIL**

Durée du travail

Pôles Vin (Maisons de Vins uniquement) ; hors apprentis ; effectif présent au 31/12

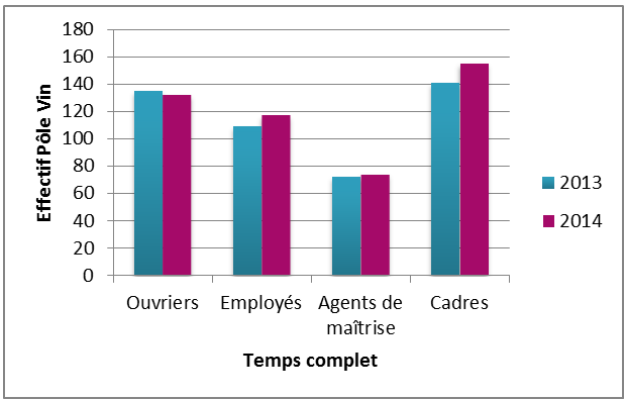

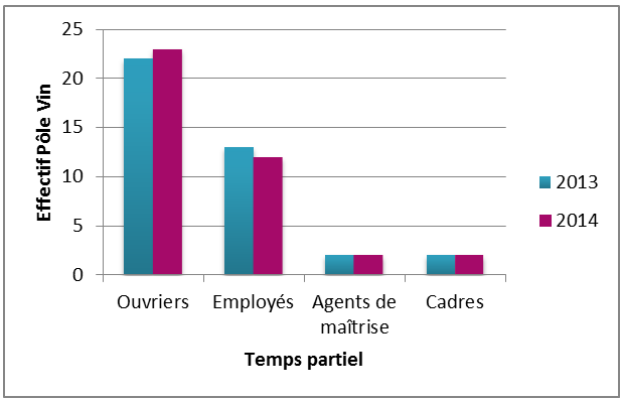

Les indicateurs sur la durée du travail sont établis uniquement sur le périmètre Pôle Vin (soit 81% de l'effectif global).

Environ 7% de l'effectif présent au 31.12 bénéficie d'un temps partiel, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Le temps partiel est mis en place principalement sur demande du collaborateur et permet de favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Il est également plus fréquent sur les postes d'ouvriers viticoles de par la nature des activités.

- **POLITIQUE EN FAVEUR DES SENIORS**

L'âge moyen sur le périmètre des filiales françaises, pour les salariés présents au 31.12.2014 est de 42 ans pour les hommes et 40 ans pour les femmes.

43% de l'effectif du Groupe est considéré comme Seniors (plus de 45 ans). Aussi, l'accès et le maintien dans l'emploi des seniors sont des préoccupations constantes du groupe.

Les salariés sont notamment accompagnés dans la préparation de leur départ à la retraite.

Des réunions d'informations et des rendez-vous individuels sont régulièrement organisés avec notre organisme de gestion.

Un Plan Epargne Retraite Collectif (PERCO) a été mis en place au sein des filiales françaises afin d'aider les salariés à mieux anticiper et préparer leur retraite. Le groupe incite ses collaborateurs à utiliser ce dispositif notamment en versant un abondement pour les sommes placées issues de la participation et de l'intéressement.

Des mesures de prévention et d'aménagement des postes de travail sont établies en fonction des constats établis sur la base des diagnostics pénibilité et des actions menées par les CHSCT.

L'année 2014 a permis la signature et le déploiement de notre accord sur le contrat de génération :

Cet accord, a permis la mise en place d'actions concrètes destinées à favoriser le maintien dans l'emploi des salariés âgés et d'assurer la transmission des savoirs et des compétences :

- Maintien de 100% des seniors dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite à taux plein, et ce chaque fois que possible compte tenu des souhaits et aptitudes physiques des salariés concernés,
- Réalisation d'entretien professionnel de deuxième partie de carrière,
- Facilité d'accès aux VAE, bilan de compétences, période de professionnalisation, DIF.

Répartition de l'effectif par tranches d'ancienneté

Effectif CDI+CDD hors apprentis ; Pôles Vin (Maisons de Vins uniquement) ; effectif présent au 31/12

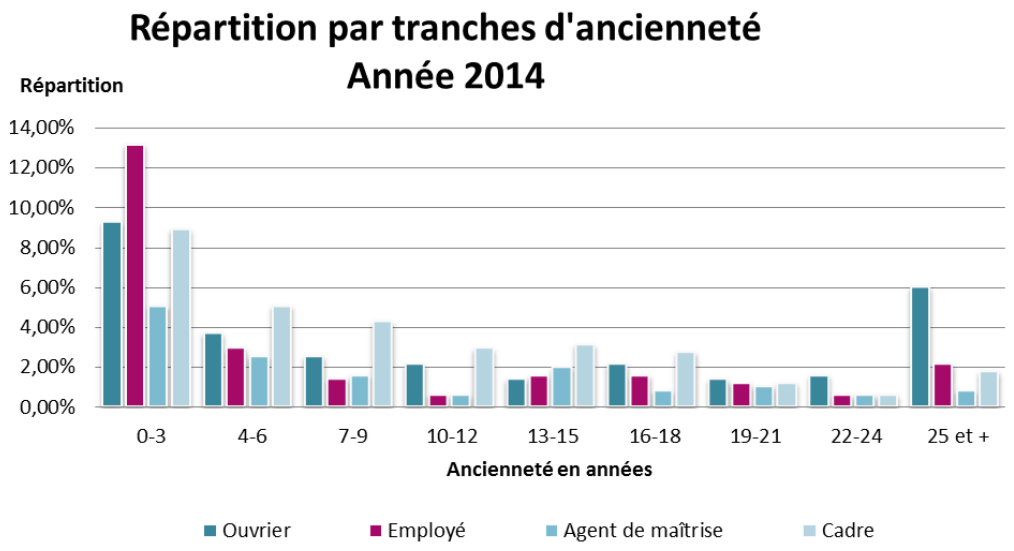

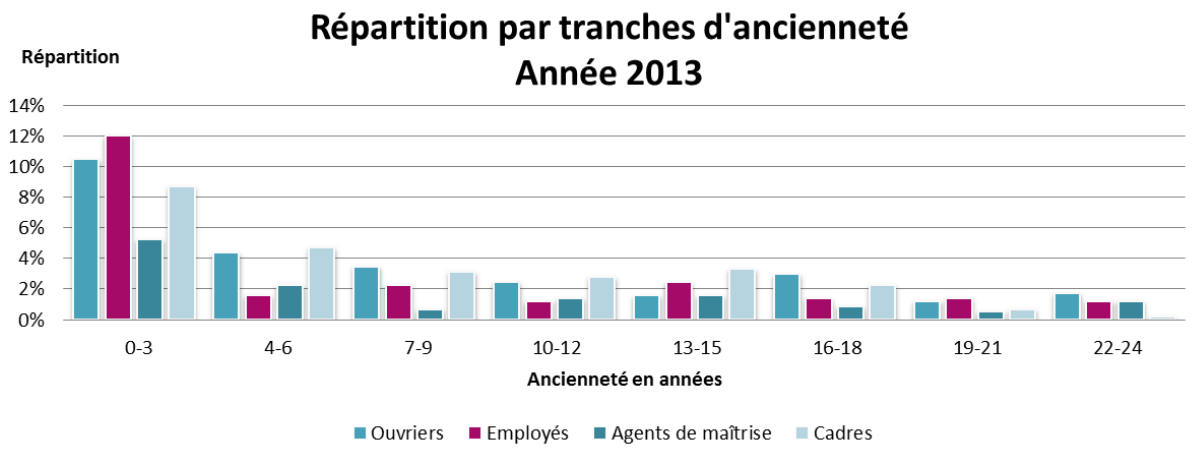

Pour le Pôle Vins (Maisons de vin uniquement, soit 81% de l'effectif global), l'ancienneté moyenne est de 10,13 années pour les hommes et de 9,46 années pour les femmes.

On note que 36% de l'effectif Pôle Vins a entre 0 et 3 ans d'ancienneté et 60% de l'effectif à moins de 10 ans d'ancienneté.

Cette ancienneté relativement faible au sein du groupe s'explique par une croissance accélérée au cours de ces dernières années, nécessitant un renfort des équipes, notamment commercial et de départ à la retraite d'une partie du personnel.

- **L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES**

L'entreprise veille au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, en travaillant notamment sur les adaptations au poste de travail et l'aide au financement d'appareillage et matériel spécifique.
AdVini collabore également avec le Cap Emploi pour dynamiser le recrutement de personnes en situation de handicap et mentionne sur l'ensemble de ses offres son engagement en faveur du handicap.
Il passe par la participation à des évènements mobilisant des partenaires externes. Ainsi, lors de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, AdVini participe au salon Handijob ou à d'autres manifestations.
Enfin, les maisons poursuivent leur partenariat avec les établissements du secteur protégé et adapté. Elles font appel à des ESAT en leur sous-traitant des activités : mise à disposition de personnel pour des chantiers divers, achat de fournitures de bureau…
Ces engagements permettent de maintenir notre contribution « handicap » à moins de 45 000€ pour le groupe malgré la hausse de nos effectifs qui accroit le montant de notre obligation

- **FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

AdVini attache une réelle importance au développement des compétences des salariés notamment grâce à la formation. Chaque maison propose des formations diversifiées en lien direct avec le poste des collaborateurs mais aussi des formations plus personnelles telles que les langues, l'informatique ou l'initiation à la dégustation.
Un travail étroit est réalisé avec les organismes collecteurs afin d'optimiser les plans de formation.
Les formations internes sont privilégiées afin de favoriser le partage et le développement de la cohésion d'équipe
AdVini met en place d'autres outils pour développer ses ressources humaines (entretien d'évaluation, coaching pour les membres du Comité Exécutif, bilan de compétences, VAE…)
AdVini a initié en 2014 un projet de gestion et valorisation des savoirs, au sein d'une première population cible (Comex, Comité de direction, Responsables de Service directement rattachés au Comité de Direction)
Les objectifs du programme sont de :

- Retenir les talents et les personnes qui seront les dirigeants de demain et assureront la pérennité et le succès d'AdVini,
- Accueillir les nouveaux entrants pour qu'ils démarrent au mieux dans l'entreprise,
- Développer les collaborateurs pour qu'ils donnent le meilleur d'eux même, qu'ils s'épanouissent dans l'entreprise et participent activement aux résultats personnels et collectifs,

- Attirer des « bons profils » pour que les candidats ou les gens en poste aient envie de venir travailler pour Advini,
- Réorienter en cas d'échec les personnes afin de leur proposer une mission ou une fonction qui soit plus en adéquation avec sa formation et compétence.

Ce programme s'appuie sur le respect de nos valeurs d'entreprise. Il se base sur un entretien annuel spécifique et permet au collaborateur de bénéficier d'actions individualisées selon son profil (formation, entretien de carrière, participation à des ateliers transverses stratégiques, accompagnement individuel…)
Ce programme permet plus de clarté et plus d'échange sur la carrière des collaborateurs avec leurs managers. Il ne répond pas à tous les souhaits d'évolution mais permet de donner une vision plus claire sur sa capacité à se développer.
Les entretiens annuels d'évaluation permettent d'identifier les points forts de nos collaborateurs, de mieux connaitre leurs souhaits d'évolution et de proposer des actions d'accompagnement adéquates.
La bourse à l'emploi facilite et favorise la mobilité interne des collaborateurs. Toutes nos offres de recrutement font l'objet d'une diffusion spécifique auprès de nos collaborateurs afin de favoriser leurs évolutions.
Enfin, les maisons s'engagent également dans la transmission des savoirs, en particulier via la promotion de l'alternance. Régulièrement, plusieurs jeunes en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage intègrent l'une des sociétés sur les métiers du commerce, du marketing, de la production…
En 2014, la formation représente plus de 18 000 heures de formations dispensées et concerne principalement :

- L'Informatique : en lien avec la mise en place de l'ERP et le développement du digital,
- Les formations des seniors, dans le cadre de l'entretien de 2nde partie de carrière,
- Le transfert des compétences /connaissances (tutorat), l'anticipation des départs et le développement de la polyvalence au poste.

Les principaux axes qui seront développés pour l'année 2015 sont les suivants :

- Les formations à notre nouvel ERP,
- L'Anglais,
- Le transfert des compétences / connaissances (tutorat), l'anticipation des départs et le développement de la polyvalence au poste,
- La dégustation.

- **HYGIENE & SECURITE**

Maladie	**2014**	**2013**
Effectif CDI+CDD et apprentis, filiales françaises (Maisons de Vins & Sociétés de Services)		
Nombre de jours d'absence pour cause de maladie	3674	3079
Taux d'absentéisme pour cause de maladie	2.36%	2.08%

Accidents du travail	2014	2013
Effectif CDI+CDD et apprentis, filiales françaises (Maisons de Vins & Sociétés de Services)		
Nombre de jours d'absence pour cause d'accident du travail/trajet	1263	1594
Taux d'absentéisme pour cause d'accident du travail/trajet	0.81%	1.08%
Taux de fréquence	19.52	26.04
Taux de gravité	1.12	1.54

Taux de fréquence (TF) *= (nb des accidents avec arrêt/heures travaillées) x 1 000 000*

Taux de gravité (TG) *= (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000*

Taux d'absentéisme *= Nombre de jours d'absence (pour maladie ou pour accident du travail/trajet) / (effectif en équivalent temps plein x nombre de jours ouvrés)*

Le taux d'absentéisme maladie est de 2,19%. Il est nettement inférieur à la moyenne nationale de 4.53% (chiffres Alma Consulting, taux d'Absentéisme des entreprises françaises en 2012).
Le taux d'absentéisme en lien avec les accidents du travail s'établit en 2014 à 0.81%.
Le taux d'absentéisme global (maladies et accidents du travail) s'élève à 3,17%.
Nous n'avons enregistré aucune maladie professionnelle en 2014.
Le taux de fréquence est de 18.02, en baisse par rapport à 2013 et inférieur à la moyenne du secteur puisque le taux de la branche est de 26.8 (chiffres assurance maladie pour l'année 2012, activité commerce de gros de boissons).
Le taux de gravité est de 1,27. Il se situe légèrement en dessous du taux du secteur qui est de 1,6 (chiffres assurance maladie pour l'année 2012, activité commerce de gros de boissons).
AdVini met en œuvre des moyens pour la prévention des risques professionnels, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des salariés. Les problématiques de sécurité sont gérées en local, par la Direction de chacune des maisons, avec la volonté de responsabiliser les dirigeants ainsi que les chefs de service.
Ainsi, les maisons de vins ont mis en place des mesures pour prévenir les risques, notamment par l'information et la formation des salariés.
En effet, de nombreuses formations santé et sécurité sont mises en place chaque année :

- Gestes et postures,
- Habilitations électriques,
- Risque incendie,
- Hygiène,
- Risque chimique,
- Gestion du stress.

En parallèle, les sociétés actualisent régulièrement le diagnostic des situations de pénibilité, à partir duquel est établi un plan de prévention des risques professionnels. Ce diagnostic est complété par des études terrain

menées par le Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de travail (CHSCT), le médecin du travail, les services Qualité & RH.
L'amélioration des conditions de travail passe également par une meilleure qualité de vie au travail. Les maisons y sont de plus en plus attentives.
Des groupes de travail sont régulièrement mis en place sur des problématiques spécifiques (exemple : horaires de travail sur les ateliers de production) et chaque année de nombreux investissements sont réalisés afin d'améliorer l'ergonomie des postes et les conditions de travail.
Enfin, compte tenu de son activité le Groupe porte une attention croissante aux risques liés à la consommation d'alcool, en particulier ceux liés à la sécurité routière. Les collaborateurs amenés à déguster des vins dans le cadre de leur activité professionnelle sont sensibilisés via le règlement intérieur à être vigilants quant à leur consommation de boissons alcoolisées lors des horaires de travail.

- **LE DIALOGUE SOCIAL**

La majorité des sociétés du groupe ont des Délégations Uniques du Personnel (DUP) ou des Comités d'Entreprise (CE), des Délégués du Personnel (DP), des Comités d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et parfois, selon les sites, des Délégués Syndicaux.
AdVini veille au respect de la liberté d'association, favorise la négociation collective et l'indépendance des organisations syndicales et s'attache à entretenir un dialogue avec les salariés et leurs représentants du personnel.
Le dialogue social porte sur des thèmes comme l'emploi, la stratégie de l'entreprise, la santé au travail, la prévoyance et les frais de santé.
Les réunions avec les représentants du personnel ont permis la signature de sept accords, principalement sur l'épargne salariale (participation, intéressement, prime de partage des profits) et la retraite (mise en place d'un plan épargne retraite collectif).

Nombre d'accords couvrant actuellement le groupe

Intéressement (2014)	1
Participation (2011)	1
Plan épargne retraite collectif (2012)	1
Négociation annuelle obligatoire (2014)	2
Contrat de génération (2014)	1
Accord égalité hommes / femmes (en cours de discussion)	1
TOTAL	**7**

Les sociétés assurent l'information et la communication auprès de leurs salariés par le biais de différents outils : notes, enquête d'opinion, lettre interne, revue de presse, communication des résultats financiers, réunions questions / réponses, semaine du développement durable, réunions Cadres…
Les Road Show, réunions avec l'ensemble du personnel, ont été instaurées en 2010. Ces réunions, sont basées sur un échange clair et transparent avec les équipes et s'articulent comme suit : Activité et Résultats de l'entreprise, Stratégie et Développement, questions / réponses ouvertes.
Un accord d'intéressement a été renégocié en2014 avec une modification de son seuil de déclenchement mais aussi une répartition plus égalitaire entre les salariés (50% à parts égales, et 50% au prorata des salaires).

AdVini a mis en place en 2014 son premier baromètre social de mesure de l'engagement des collaborateurs. Cette enquête anonyme menée auprès des équipes va permettre la mise en place de plans d'actions spécifiques au sein de chaque entité / service au cours de l'année 2015 et sera intégré dans les objectifs des managers.
Le questionnaire comprend 26 questions, articulées autour de 6 pôles essentiels de l'engagement des collaborateurs :

- La sécurité,
- L'appartenance,
- Le management,
- Le sens,
- La reconnaissance de la contribution,
- La réalisation de soi.

Chaque question est notée de 1(-) à 5(+).
La moyenne du groupe, toutes sociétés et tous métiers confondus, s'élève à 3.6/5. C'est une première note qui permettra de s'étalonner les années suivantes puisque cette enquête devrait être renouvelée tous les 2 ans.

- **POLITIQUE SALARIALE**

- **Masse salariale brute chargée au 31/12/2014**

Filiales françaises hors apprentis (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, hors Bureaux de Représentation)

En K€	**2014**
Ouvriers	6 293
Employés	5 031
Agents de maitrise	3 539
Cadres	14 641
TOTAL	**29 504**

La masse salariale brute chargée a augmenté de plus de 2% par rapport à 2013.
Cette évolution est liée à l'intégration de nouvelles sociétés dans le périmètre (La Table d'Aimée, Capet-Guillet, Notre Dame de Cousignac, Le Clos des Paulilles, Le Jardin des Aresquiers, Le Mas Neuf des Aresquiers, Causse d'Arboras).

- **Rémunération moyenne au 31/12/2014**

Filiales françaises hors apprentis (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, hors Bureaux de Représentation)

En France, la répartition de la rémunération brute moyenne mensuelle des salariés sous contrat à durée indéterminée, à temps complet, présents toute l'année et n'ayant pas eu d'absence supérieure à 10 jours, est la suivante :

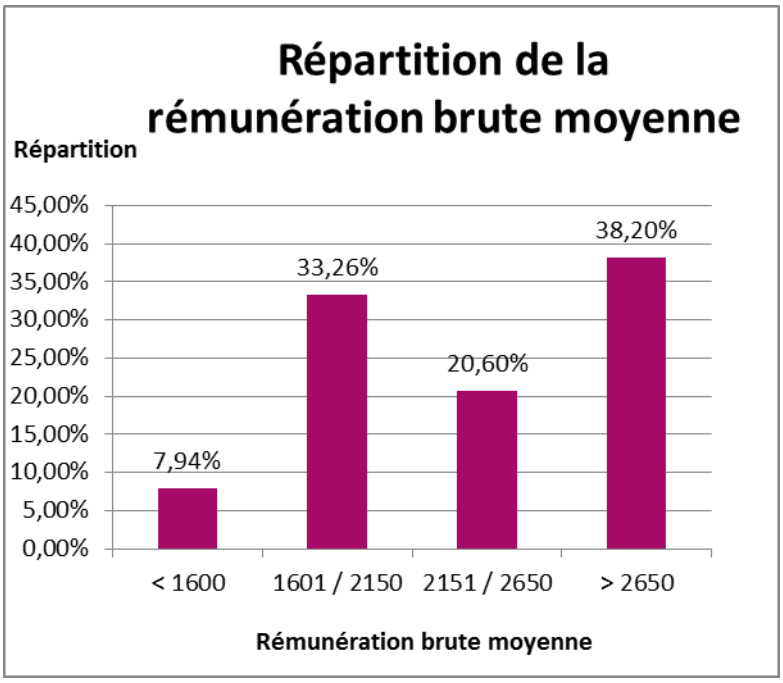

La politique salariale s'articule autour d'un socle commun géré par la holding sur les sujets tels que l'épargne salariale, la retraite, la prévoyance, les frais de santé et la mise en place d'une rémunération variable pour tous les salariés du groupe.

En parallèle, chaque société conserve son autonomie dans sa gestion notamment pour proposer une politique de rémunération adaptée, tenant compte de la taille de la structure et des spécificités régionales, tout en respectant les principes partagés avec le groupe.

La part de variable représente environ et en moyenne 10% de la rémunération globale. Elle permet de rétribuer l'investissement et la performance individuelle et collective et d'associer le collaborateur au succès de l'entreprise.

Un travail d'harmonisation des systèmes de variables en place a été initié en 2014, notamment pour les populations commerciales. Il sera définitivement mis en place sur 2015. A date, 99% des effectifs bénéficient d'un variable.

- **RESPECT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE L'OIT**

En accord avec les conventions de l'organisation internationale du travail (OIT), les sociétés du groupe veillent au respect des personnes, à l'égalité des chances et à l'absence de discrimination (sexe, religions, origines…). Cet engagement inclut le respect de la liberté syndicale, l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé.

REPORTING ENVIRONNEMENTAL

- **POLITIQUE GENERALE ADVINI EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE**

- **Politique Développement Durable**

Une Charte, 7 objectifs et des actions concrètes gouvernent notre politique développement durable.
Tous impliqués dans la même démarche, dans chacune de nos maisons nous portons les mêmes valeurs et partageons les mêmes objectifs repris dans notre charte de Développement Durable « Prenons soin ».

Dans un souci permanent de préservation de l'environnement, de valorisation de nos terroirs, de protection de la santé des producteurs et des consommateurs, nous souhaitons diminuer au maximum l'utilisation de tous les intrants dans la vigne et dans le vin.
Pour améliorer nos pratiques viticoles dans tous nos domaines, outre notre engagement vers l'Agriculture Biologique, nous nous inscrivons dans une démarche plus globale d'Agriculture Durable.
Nos réflexions tournent ainsi autour du maintien d'un bon état du milieu, de la maîtrise des consommations en eau et énergie, de la préservation de la biodiversité, de la prévention et réduction de la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires et fertilisants. Une méthodologie d'accompagnement de la conversion en bio à la fois agronomique, technique, administrative & réglementaire est développée en interne pour accompagner le changement des pratiques viticoles tout en préservant la qualité des produits et en limitant au maximum les pertes de rendement.
Pour poursuivre l'amélioration de la connaissance des spécificités de nos terroirs une méthodologie de caractérisation de la variabilité inter et intra parcellaire dans nos domaines viticoles a été développée. Un suivi des pratiques et itinéraires techniques est réalisé dans tous les domaines. En 2014 c'est 14 diagnostics environnementaux réalisés pour identifier nos impacts environnementaux et mettre en place des plans d'actions.
En ce qui concerne nos unités de conditionnement, nous suivons nos consommations d'eau, d'énergie et de déchets grâce à des indicateurs chiffrés qui couvrent la majorité de nos sites[3]. Ces indicateurs sont présentés en détails dans la suite du document.

Aujourd'hui 59% des surfaces de nos vignobles sont certifiées ou en conversion en Agriculture Biologique, c'est plus de 500 hectares certifiés. D'ici un an, 540 ha seront en certifiés en agriculture biologique.

[3] *Jeanjean (couvre les locaux d'Advini, les Impression de l'Enclos et les locaux des Transports Lodéziens), Domaine Laroche, Ogier, Antoine Moueix, Mas la Chevalière*

- **Politique de formation et d'information des salaries menées en matière de protection de l'environnement**

AdVini a construit sa politique de management environnemental autour du référentiel international de la norme ISO 14001. Les outils créés à partir de cette norme permettent aux sites industriels d'avancer dans leurs démarches même si l'objectif d'une certification n'est pas retenu par toutes les maisons. La Maison Antoine MOUEIX, est certifiée ISO 14001 grâce à l'association du CIVB (Conseil Interprofessionnel des vins de Bordeaux) depuis Juin 2013. Des projets pour étendre ce type de certification à plusieurs de nos autres sites sont en cours.
Des actions de sensibilisation et de formation ont été réalisées pour tout le personnel pour favoriser le changement des comportements. Une sensibilisation des utilisateurs à tous les niveaux est faite sur des gestes simples et éco-citoyens comme couper éclairage dans les locaux non occupés, le chauffage et climatisation utilisés de manière responsable, le tri des déchets et des papiers dans les bureaux, etc.
Nous voulons renforcer nos valeurs d'humanisme, de proximité et d'exigence avec l'ensemble de notre personnel. Cela passe par la formation, les échanges et la communication entre tous les collaborateurs, et le partage des meilleurs pratiques entre toutes nos Maisons de Vins. Cette politique interne renforce l'implication des salariés dans la démarche de développement durable.
Dans les domaines et vignobles, une sensibilisation des équipes est faite sur les impacts environnementaux de notre activité, sur la production de déchets non dangereux et déchets dangereux, sur la consommation d'eau lors des traitements ou nettoyages, sur le bruit lié aux véhicules motorisés, sur l'érosion des sols et le maintien de la biodiversité.
Nous valorisons la mutualisation de l'expérience de chacun au travers de projets thématiques de travail sur la viticulture et l'œnologie durable. La restitution des projets fait l'objet d'un rendez-vous annuel dédié aux sujets techniques, le « Symposium Viti-Oeno d'AdVini ».
Des formations sur le développement durable ont été réalisées chez A. Moueix, Jeanjean, l'Imprimerie de l'Enclos et les salariés ont été associés à la mise en place des plans d'actions environnementaux.

- **Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions**

Plusieurs de nos maisons comme JeanJean et Laroche ont financé des études sur la performance environnementale de leurs unités industrielles.
Des études ont notamment été faites fin 2012 sur les performances énergétiques du site de production de JeanJean. L'objectif était de faire un état des lieux sur les pertes énergétiques sur le site pour économiser les ressources (électricité, fioul et gaz) et ainsi prévenir les risques environnementaux d'une surconsommation énergétique). Des actions se priorisant sur l'amélioration de la maintenance des réseaux d'air comprimé ont été menées. En 2015 nous allons lancer un audit énergétique et une étude thermique sur notre site le plus important, le site de JeanJean à Saint Félix de Lodez, pour améliorer notre isolation et donc notre performance énergétique.
Des analyses environnementales en interne ont permis d'aller plus loin pour relever les risques environnementaux sur l'ensemble de nos domaines viticoles et sur trois de nos sites de conditionnement. La réalisation d'un référentiel d'analyse interne nous a permis d'évaluer la situation environnementale de nos domaines en fonction de leurs pratiques et de leur contexte (stockage des produits et hydrocarbures, consommations d'eau et d'électricité, pratiques de protection du vignoble, situation géographique, etc...) afin de mettre en évidence les principaux impacts et proposer des plans d'actions pour maîtriser ces impacts. Des cartes de risques et des plans d'action ont été proposés aux responsables des sites du groupe. Ces actions font l'objet de points réguliers en interne.
Un projet d'installation d'une veille réglementaire environnementale en ligne est en cours d'étude sur nos sites industriels.

- **POLLUTION ET GESTION DES DECHETS**

- **Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement**

En ce qui concerne les effluents vinicoles, 100% de nos sites de conditionnement possède des systèmes de retraitement. Ces systèmes sont soit collectifs (A.Moueix, Laroche, Ogier, Cazes) soit individuels avec des stations d'épurations propres à l'entreprise (JeanJean). Le groupe JeanJean a entrepris un projet d'épandage pour 2015 des boues de sa station d'épuration dans des zones agricoles intéressées.
Les domaines viticoles disposent tous d'un local phytosanitaire fermé et aux normes de sécurité. La collecte des bidons usagés de produit phytosanitaire est effectuée régulièrement grâce au système de collecte Adivalor mis en place par les professionnels de la filière.
Plusieurs domaines dont le domaine Cazes, le domaine de Pive, le château Grand Renom ont mis en place des systèmes de traitement spécifiques des fonds de cuve de traitements phytosanitaires comme le système Phytobac® installé au château Grand Renom.

- **Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets**

Le reporting environnemental sur les déchets, qui permet de suivre mensuellement les quantités émises par notre activité, couvre la majorité de la production de déchets du groupe. Le périmètre recouvre tous les sites industriels excepté la maison Cazes[4]. En 2014 un nouvel outil interne de reporting a été créé. Il permet d'être plus précis dans le reporting et de couvrir l'ensemble des sites de conditionnement du groupe. Cet outil sera mis en service en 2015. Les vignobles et les plus petites structures[5] ne sont pas intégrés sur le reporting des déchets car il n'y a pour l'instant pas de pesées des déchets sur les sites cependant ils ne représentent qu'un faible pourcentage de l'activité du groupe.
La remontée des données sur les déchets repose sur les principales catégories distinctes de déchets produits par le Groupe (verre, cartons, plastiques, papier, aluminium et déchets industriels banals). Les responsables industriels de chaque site renseignent mensuellement les quantités par catégorie de déchets produits.
Notre production de déchets non dangereux est pour 2014 de 1120 tonnes. Des objectifs de réduction du poids de nos déchets sont en cours de mise en place. Plus de détails sur ces objectifs sont présentés dans les chapitres suivants.

4 Jeanjean (couvre les locaux d'Advini, les Impression de l'Enclos et les locaux des Transports Lodéziens), Domaine Laroche, Ogier, Antoine Moueix, Mas la Chevalière.
5 Château Gassier, Pive, Fenouillet, Raymond, Grand Renom, Paulilles, l'Avenir.

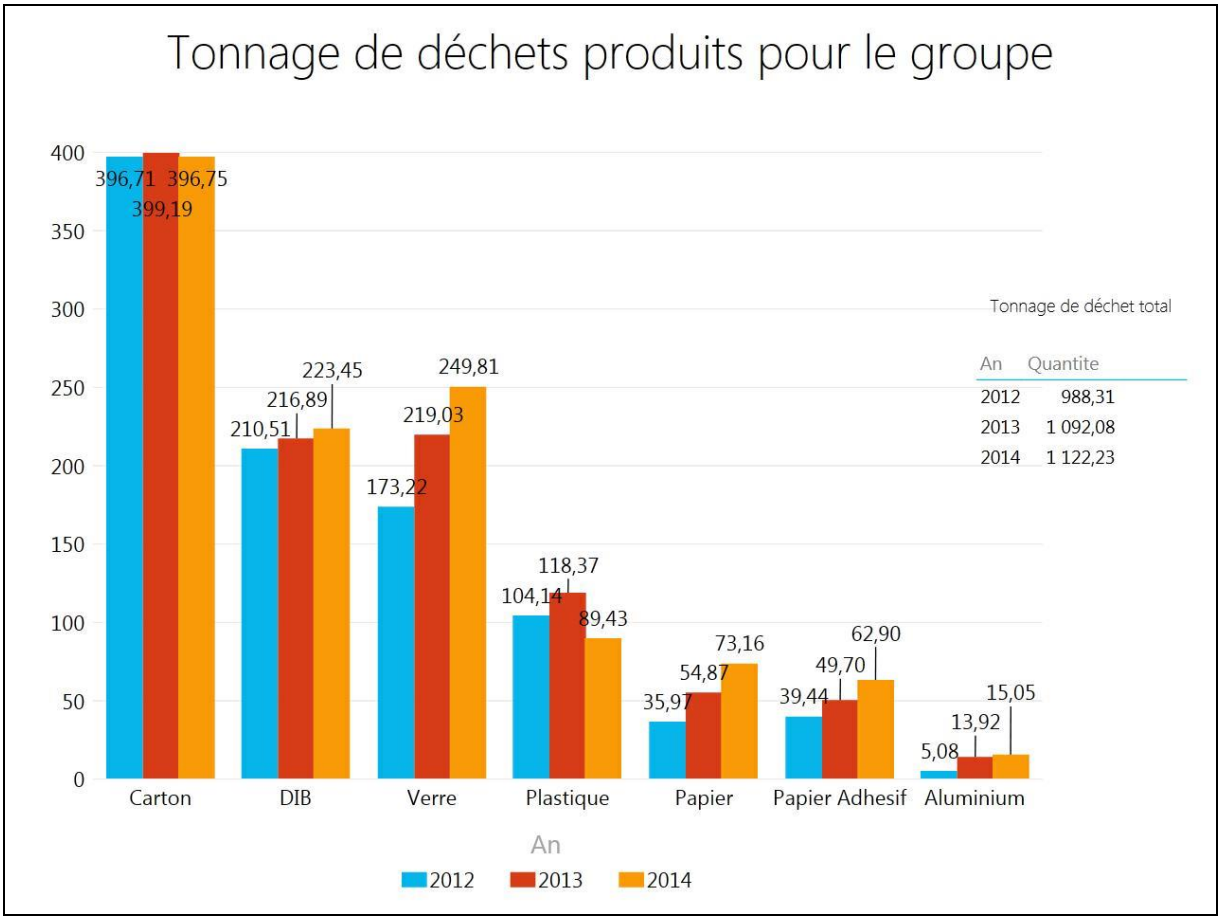

Le suivi de nos déchets dangereux est centralisé au niveau du groupe (encres, huiles usagés…), notre prestataire SEVIA se rend régulièrement sur notre site et nos vignobles pour la récupération de ces déchets. Les emballages sont indispensables pour préserver la qualité et la sécurité de nos vins. Ils facilitent également leur transport et permettent d'informer nos consommateurs. Pour autant, le verre de nos bouteilles, les poches des BIB, les bouchons ainsi que les cartons que nous utilisons participent à nos impacts environnementaux et à nos émissions de CO_2.
Nos engagements pour réduire l'impact environnemental de nos emballages sont de réduire leur poids, d'encourager le tri sélectif et le recyclage et d'utiliser toujours plus de matières recyclées.

Réduire le poids de nos emballages

Notre principale matière première utilisée dans les emballages est le verre. En 2014 nous avons acheté pour 27 450 tonnes de verre.
Pour diminuer le poids de nos conditionnements et donc la consommation de matières premières nécessaires à leur production, notre réflexion porte sur des bouteilles allégées ou de nouveaux conditionnements : depuis 2009, l'utilisation de la bouteille ECOVA s'est généralisée. Cette bouteille éco-conçue possède un poids de verre allégé qui permet de réduire de 15% le taux de CO_2 émis lors de sa fabrication.
La maison Jeanjean, a développé un nouveau conditionnement d'un litre et demi, la « Wine Pouch ». Une solution pour optimiser le transport des emballages avant le conditionnement et de réduire notre empreinte carbone.
En 2012, le poids de la nouvelle bouteille les Embruns a été diminué de 8 % soit un gain de 1.5t tonne de verre.
De nouvelles études ont été menées chez JeanJean fin 2012 en partenariat avec l'ADEME sur les possibilités de réduction des emballages (principalement plastiques et cartons) pour diminuer sa production de déchets. Ces réflexions se poursuivront en 2015 avec un travail orienté sur les emballages de Bag-in-Box (BIB).

Encourager le tri sélectif et le recyclage

Sur le recyclage, nous menons des actions au niveau des consommateurs pour les inciter à trier davantage comme l'affichage point vert. Ces outils de communication servent à sensibiliser les consommateurs et à soutenir le recyclage domestique en expliquant l'utilité du geste de tri et l'importance de la deuxième vie des emballages.
Le tri des papiers dans nos locaux de JeanJean et AdVini (environ 130 personnes) a été mis en place fin 2013. En 2014, 20 tonnes de papier ont été récoltées.
En matière de déchets, le tri sélectif des déchets continue à être systématique sur tous les sites industriels et administratifs. Chaque type de déchet (carton, plastique, papier adhésif, verre) est orienté vers la filière de traitement la plus adaptée, en privilégiant le recyclage ou la valorisation énergétique.
Pour chaque filière, nous faisons appel à des prestataires agréés.
Récemment des filières de recyclage du papier adhésif ont été mises en place notamment chez JeanJean et Antoine Moueix.
Aujourd'hui, c'est près de 80 % de nos déchets triés qui sont valorisés.
Les chiffres ci-dessous prennent en compte toutes les structures citées en préambule sauf le Mas la Chevalière pour qui le système de tri spécifique ne nous permet pas d'accéder à ce type d'information.

Taux de recyclage des déchets	**2014**	**2013**	**2012**
A.Moueix	77%	81%	85%
JeanJean	80%	80%	76%
Ogier	73%	76%	77%
Domaine Laroche	88%	82%	79%
Total	80%	80%	79%

Entre 2011 et 2014 notre taux de recyclage global des déchets a été amélioré de plus de 5% grâces aux actions de sensibilisation au tri sélectif.

Utiliser toujours plus de matières recyclées

Le recyclage des emballages permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à leur fabrication.
Les efforts réalisés dans ce domaine nous permettent d'avoir jusqu'à 95% de verre recyclé (calcin) dans les bouteilles que nous achetons à nos fournisseurs.

- **La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité**

Des études et des relevés de bruit (en périmètre et à l'intérieur de nos sites de production) ont été réalisés depuis 2011 sur les sites de JeanJean, Laroche et Antoine Moueix. Nous avons pris en compte cette cartographie des pollutions sonores spécifique à notre activité, et mis en place les actions appropriées pour les éliminer. On peut citer notamment la mise à disposition de casques et de bouchons d'oreille pour tous les opérateurs sur ligne, le fonctionnement diminué des compresseurs d'air, la régulation de la vitesse des convoyeurs pour éviter l'accumulation des bouteilles sources de chocs.

- **UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES**

- **La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales**

L'entreprise se doit d'être responsable dans ses choix et ses actions, notamment en tentant de réduire au maximum ses impacts négatifs sur l'environnement (consommation d'énergie, rejets, utilisation de produits nocifs, déchets, transport, etc.).
L'un de nos engagements est de gérer la ressource en eau de manière responsable et de minimiser les impacts de notre activité sur notre environnement. Notre gestion "durable" de l'eau repose sur ces principes clés : réduire l'utilisation d'eau dans nos pratiques et préserver cette ressource.

L'eau dans les sites industriels

Le suivi des consommations d'eau est fait dans tous nos sites industriels[6], excepté pour le site de Cazes (2,7% de l'activité du groupe) où le suivi est en cours de mise en place. Chaque compteur d'eau est relevé mensuellement par les directeurs industriels des sites.
Notre activité est grosse consommatrice en eau pour maintenir une qualité d'hygiène satisfaisante dans nos chais, nos sites de conditionnement (nettoyage régulier du matériel vinaire, rinceuses de bouteilles) et nos citernes de transport. L'eau consommée sur nos sites de production est essentiellement issue des réseaux d'eau de ville.
Pour limiter les consommations d'eau, nos sites développent des actions simples et éco citoyennes de réduction de la consommation d'eau à la source telle que de la formation et sensibilisation du personnel aux économies d'eau. Des solutions plus techniques sont également mises en place comme par exemple l'utilisation de pistolets autobloquants pour le nettoyage. Nous étudions la faisabilité de réduction supplémentaire d'eau par mise en place de nettoyage des cuves à la vapeur comme au domaine Laroche à Chablis.

L'eau dans les domaines

Dans les vignobles l'eau sert essentiellement aux traitements et à l'irrigation de la vigne. 230 hectares de nos propriétés sont irrigués. L'irrigation est faite sur la totalité de ces surfaces au goutte-à-goutte, la technique d'apport d'eau la plus précise sur la vigne. Dans les domaines, l'eau provient à la fois de réseaux collectifs et de forages individuels. En 2014 les domaines de Laroche à Béziers et Rivesaltes ont enregistré de façon précise leur consommation d'eau d'irrigation. En 2015 ce suivi sera étendu à tous les vignobles du groupe.
Depuis plusieurs années le domaine Cazes est pilote sur la thématique du pilotage de l'irrigation. L'objectif est d'apporter juste ce qu'il faut d'eau à la vigne pour pourvoir à ses besoins tout en évitant le gaspillage. Quatre mémoires d'élèves ingénieurs ont été réalisés sur le sujet. En 2014 l'installation d'un logiciel de pilotage de l'irrigation (ITK vigne) a permis de piloter finement l'apport d'eau grâce à la modélisation du bilan hydrique de la parcelle (eau disponible pour la vigne dans le sol en fonction du type de sol et de la météo). Les résultats du pilotage de l'irrigation ont été présentés en interne en 2014 lors du Symposium Viti-Oeno d'AdVini. Le logiciel va être testé en 2015 sur un des vignobles partenaires du groupe, le vignoble de Sarus situé à côté de Pezenas (34).
L'engagement de nos vignobles dans le bio (59%) et dans l'agriculture durable (100%) nous a permis de réduire notre utilisation d'herbicide. Plus aucun de nos vignobles n'est désherbé entre les rangs de vigne. Cela permet de préserver la qualité de la ressource en eau de nos terroirs.
Notre vignoble en Afrique du Sud, l'Avenir est certifié selon la norme IPW (Integrated Wine Production). C'est une certification de développement durable des producteurs d'Afrique du sud qui permet de s'assurer d'une protection optimale des eaux, des sols et de la biodiversité des vignobles.

[6] *Jeanjean (couvre les locaux d'Advini, les Impression de l'Enclos et les locaux des Transports Lodéziens), Domaine Laroche, Ogier, Antoine Moueix, Mas la Chevalière.*

Consommation d'eau

Notre consommation totale d'eau sur nos sites industriels[7] en 2014 est d'environ 71 600 m3. La donnée de consommation d'eau des vignobles ne fait pas l'objet d'un reporting à l'heure actuelle. Cependant, sachant que la consommation moyenne d'eau est d'environ 500 m3/an/hectare irrigué (donnée Institut Français de la Vigne et du Vin), la consommation totale d'eau des 230 hectares de vignobles irrigués a pu être estimée à environ 110 000 m3.
Dans les figures suivantes on ramène la consommation au nombre de litres qui ont été conditionné sur nos sites industriels chaque année (litres de vin expédiés). Le périmètre complet d'élaboration du produit n'est pas pris en compte (uniquement la consommation d'eau dans les chais et sur les lignes de conditionnement).

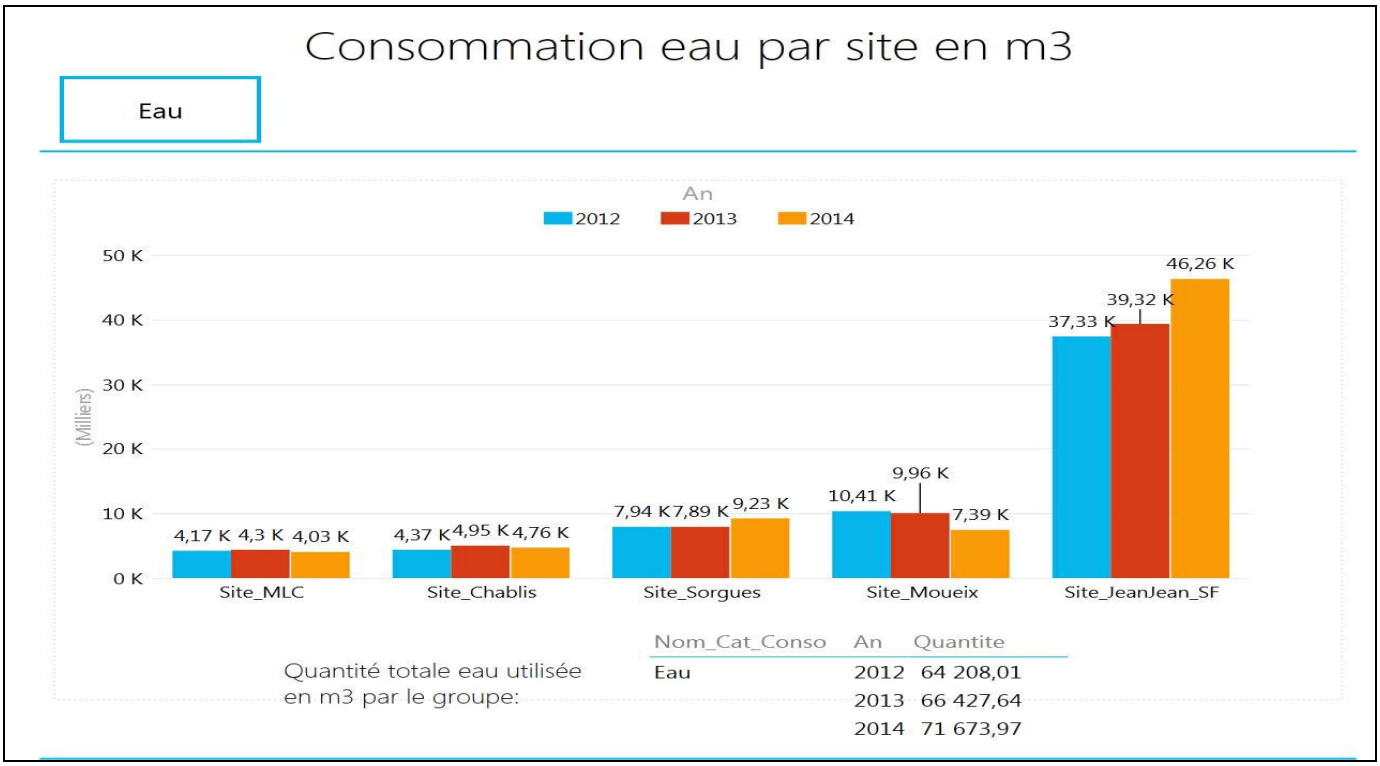

Consommation (litre d'eau/litre de vin expédié)	2014	2013	2012
A.Moueix	0.65	0,73	0,74
Domaine Laroche	2.78	2,83	2,56
JeanJean	0,78	0,68	0,62
Mas La Chevalière	1,17	1,21	1,22
Ogier	1.11	1,00	0,96
Total	0,77	0,79	0,75

La consommation d'eau reste stable avec des améliorations dans la gestion de l'eau notamment pour le site de Moueix, ce qui est due à la mise en place de l'ISO 14 001. Les ratios litre d'eau par litre de vin sont plus élevés pour les sites du Domaine Laroche et du Mas La Chevalière car ces sites incluent une activité de vinification.

[7] *JeanJean (couvre les locaux d'Advini, de JeanJean, des Impressions de l'Enclos et des Transports Lodéziens), Domaine Laroche, Mas la Chevalière, Ogier, Antoine Moueix.*

- **La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables**

Le groupe AdVini a pris comme engagement d'améliorer les performances environnementales de ses sites de conditionnement. L'efficacité énergétique de ses sites industriels est donc un axe de travail important.

Energie dans les sites industriels

Comme pour les déchets et l'eau, les consommations d'énergies sont suivies mensuellement dans les sites industriels[8] excepté Cazes où le reporting est en cours de mise en place. Depuis 2014 toutes les sources d'énergies, électricité, gaz, fioul, gasoil ont été incluses dans le reporting. Chaque source d'énergie est comptabilisée en kWh et additionnée pour avoir une consommation totale exprimée dans une seule unité de mesure. La transformation des litres de fioul et de gaz en kWh se fait grâce au pouvoir calorifique supérieur du gaz et du fioul (PCS). Pour le gasoil, la conversion des litres de carburant en kWh se fait en utilisant le pouvoir calorifique inférieur (PCI).

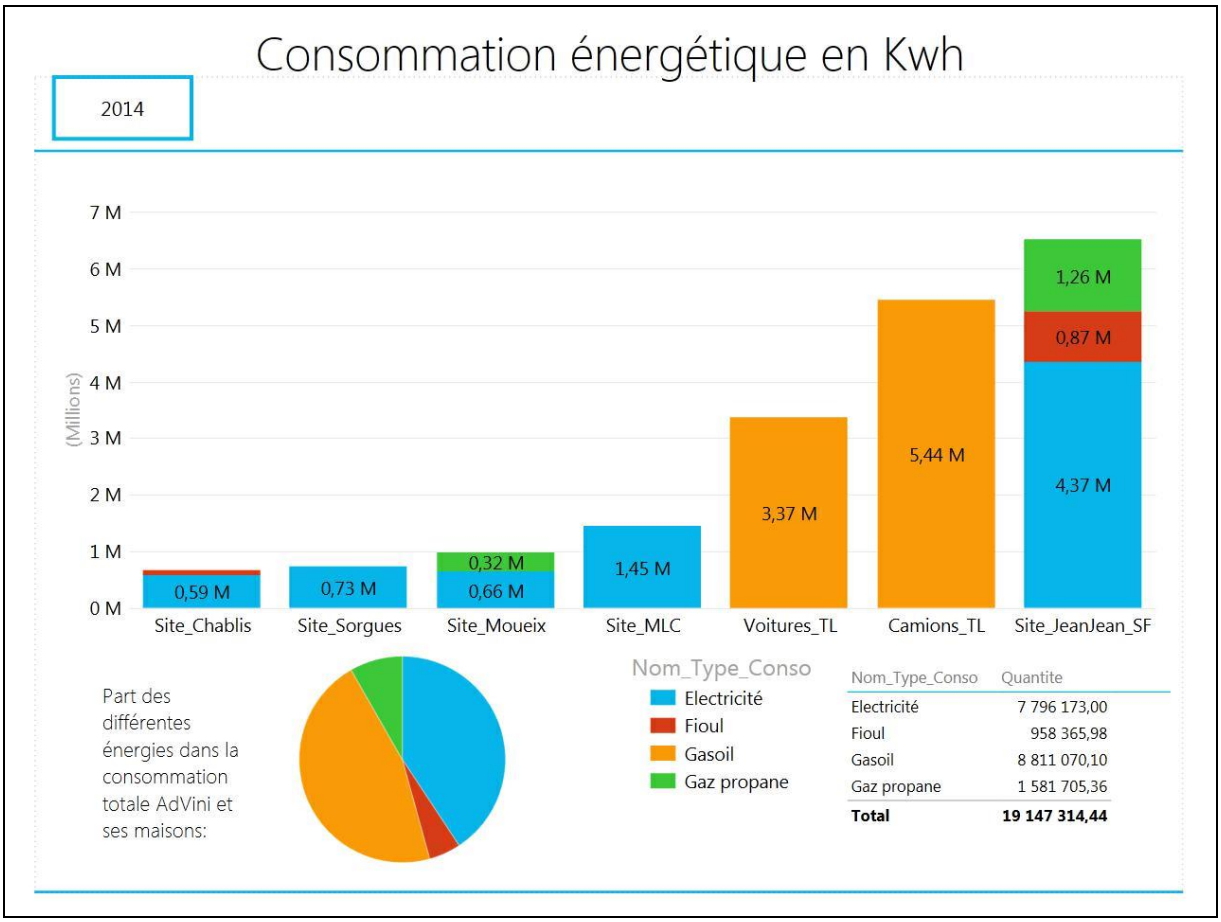

Sur le graphique ci-dessus l'axe des ordonnées est en millions de kWh.

[8] *JeanJean (couvre les locaux d'Advini, de JeanJean, des Impression de l'Enclos et les locaux des Transport Lodéziens), Domaine Laroche, Mas la Chevalière, Ogier, Antoine Moueix.*

La consommation d'énergie dans les sites industriels est ramenée à l'hectolitre de vin conditionné afin d'avoir un ratio kWh/Hectolitre de vin expédié. Ici la consommation de gasoil n'est pas inclue dans le calcul de l'indicateur :

Energie consommée : Ratio (kWh/hl de vin expédié)	**2014**	**2013**
A.Moueix	8,65	9,04
Domaine Laroche	39,69	53,83
JeanJean	10,14	12,35
Mas La Chevalière	38,10	41,19
Ogier	8,73	8,81
Total	**12,38**	**13,43**

La consommation énergétique du groupe est stable autour de 12 kWh par hectolitre de vin. Le domaine Laroche, le Mas La Chevalière et Antoine Moueix ont réduit leur consommation entre 2013 et 2014. Ces baisses de quantités d'énergies utilisées ont été permises grâce à une optimisation du matériel :

- Le remplacement de la chaudière électrique par des climatiseurs "inverter" faible consommation (Antoine Moueix) en 2012 et l'installation d'un échangeur thermique pour réutiliser les calories dépensées lors du nettoyage des filtres (Antoine Moueix) en 2014.
- Mise en place de Led en cuverie, mise en place d'un compresseur à air à vitesse variable et changement de fonctionnement du compresseur (Domaine Laroche) en 2012.
- Des études sur l'éclairage et la consommation énergétique ont été faites en 2013 chez JeanJean.
- Des programmateurs avec extinction automatique des lumières ont été mis en place au Mas La Chevalière en 2012
- Des détecteurs de mouvement pilotant l'éclairage ont été installés chez Ogier en 2014

Le bâtiment administratif de la maison Gassier a été construit sur des normes de haute performance énergétique (HPE).

Energie utilisée dans les transports

Le transport de notre matière première vin en vrac est réalisé par notre filiale, transports Lodéziens avec une activité repartie de façon suivante, 85% de transport en citerne et 15% transport des produits finis et de matières sèches pour embouteillage. Les transports Lodéziens louent également aux salariés du groupe AdVini des voitures qui servent en tant que voitures de fonction et de service. La flotte des transports Lodéziens est composée de 13 camions de 40 tonnes, 5 camions de 10 tonnes et d'environ 150 voitures de location.
100% des consommations de carburant des camions et 75% de la consommation de carburant des voitures est faite chez le même distributeur d'essence. La totalité de la flotte utilise du gasoil. Les transports de produits finis vers nos clients ne sont pas pris en charge dans l'étude car 80% de ces transports sont affrétés par les clients eux même. Les consommations d'essence des engins agricoles des domaines ne sont également pas prises en compte cette année.
La consommation de gasoil relative à l'activité transport a été estimée à 8 millions de kWh, sur la base de la facturation de notre fournisseur principal de carburant[9] pour la flotte des transports Lodéziens, et d'une estimation de la consommation de carburant faite chez les autres fournisseurs. En le mettant en relation avec les autres énergies dépensées dans les sites industriels du groupe[10] excepté Cazes, on peut avoir une estimation de nos dépenses énergétiques totales par type d'énergie .

[9] *Mode de calcul : la conversion des litres de gasoil en Kwh s'est faite en utilisant le pouvoir calorifique inférieur du gasoil (PCI).*
[10] *JeanJean (couvre les locaux d'Advini, de JeanJean, des Impression de l'Enclos et les locaux des Transport Lodéziens), Domaine Laroche (seulement le site industriel), Mas la Chevalière, Ogier, Antoine Moueix.*

Plus de la moitié des consommations d'énergie du Groupe sont dues à l'activité de transport. Un effort va donc être porté sur la gestion des transports et notamment l'éco conduite.

L'utilisation et la préservation des sols

Outre les équipements sur les sites des exploitations (aménagement des aires de remplissage et de lavage, dispositifs de traitement des eaux phytosanitaires,..) et les équipements spécifiques des matériels (pulvérisateur), nous luttons contre les pollutions en privilégiant l'agriculture biologique ou des itinéraires à bas niveaux d'intrants. Nos préoccupations sont toujours de développer des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, de promouvoir des techniques innovantes, et de favoriser ces pratiques raisonnées et durables tout en protégeant les ressources en eau.
59% des surfaces viticoles françaises du groupe suivies par nos techniciens sont certifiées ou en cours certification vers l'agriculture biologique ce qui représente environ 540 hectares.
Pour accompagner et encourager les conversions en bio dans le respect des terroirs, des études de sol sont menées dans plusieurs de nos vignobles. Ces études permettent de d'appréhender l'état du sol et d'adapter les pratiques viticoles pour permettre de respecter le sol en évitant au maximum les tassements et l'érosion. Actuellement plus de 80 profils ont été faits sur nos domaines et de nombreuses études sont en cours pour intégrer l'aspect climat et vigne dans ces études de sol afin d'avoir plus d'informations sur nos terroirs.

Un objectif, mettre en place une viticulture durable. Des groupes de travail autour des questions techniques ont été mis en place dans les domaines. Les essais d'enherbement des vignes sont en cours sur plusieurs de nos domaines (Laroche, A.Moueix). Ces solutions permettent de se passer d'herbicide et ainsi d'éviter une contamination des eaux et des sols. Des suivis de rendement et de vigueur ont été faits pour comprendre l'effet de cette technique sur la vigne.
Ces expérimentations sont diffusées en interne via le « Symposium Viti-Oeno d'AdVini » qui est l'évènement annuel où des échanges sur les techniques de production durable ont lieu entre les différents responsables techniques du groupe.

- **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- **Les rejets de gaz à effets de serre**

Nos émissions directes de gaz à effet de serre sont principalement dues à nos émissions liées aux carburants fossiles comme le fuel, le gaz et le gasoil. Nous souhaitons contribuer à notre échelle à la lutte contre le changement climatique.
Nous avons fait une estimation récente de nos émissions directes en gaz à effet de serre sur la base de nos consommations énergétiques grâce à la base de données bilan carbone de l'ADEME. Le périmètre de notre estimation couvre la consommation de la flotte des transports Lodéziens et tous les sites industriels sauf Cazes. De la même manière que pour les autres indicateurs, les vignobles du groupe ne sont pas encore inclus dans l'étude. Les émissions dues aux fuites de fluides frigorigènes ne sont pas prises en compte dans le calcul des émissions directes.
Les émissions directes de gaz à effet de serre ont été estimées à 3600 tonnes d'équivalent CO_2 sur la base des données de consommation de combustibles fossiles et des facteurs d'émission de la base carbone de l'ADEME. Les émissions indirectes ont été estimées à 600 tonnes d'équivalent CO_2 sur la base des consommations d'électricité et du facteur d'émission moyen du territoire français de la base carbone de l'ADEME. L'évaluation de nos principales sources d'émission selon la méthodologie du Bilan Carbone® développée par l'ADEME en 2007 a permis de définir des axes d'intervention prioritaires :

- La réduction de nos consommations d'énergie ;
- L'optimisation de nos installations en froid (Mas La Chevalière);
- La réduction des impacts liés au transport des marchandises.

Nous encourageons l'optimisation du transport routier mais pour plus de 80%, les transports sont affrétés par nos clients. Toutefois dans un souci d'optimisation logistique nous visons à réduire les distances parcourues pour les livraisons en améliorant les coefficients de remplissage des camions.
Nous veillons au renouvellement régulier de notre flotte pour privilégier les motorisations récentes, moins polluantes. Les camions sont équipés d'accessoires améliorant l'aérodynamisme (déflecteurs de toits, jupe de tracteurs et carénage latéral). La vitesse est bridée à 89 km/h et les pneumatiques des camions sont renouvelés par des pneumatiques à basse résistance au roulement de façon à minimiser les consommations et réduire le taux de CO_2.

- **L'adaptation aux conséquences du changement climatique**

La fréquence des périodes de stress hydrique de la vigne va augmenter au cours des prochaines années à cause de la raréfaction des pluies et de l'augmentation des températures. Ces périodes de stress hydrique peuvent amener à des blocages de maturité du raisin ce qui provoque des pertes de rendement et des diminutions de la qualité des vins. L'installation de l'irrigation aux gouttes à gouttes sur 230 hectares de nos domaines situés dans des zones sensibles à la sécheresse, nous permet de nous prémunir contre ces futures périodes arides. Ces systèmes nous permettent de proposer à nos consommateurs des qualités de vins toujours exemplaires.
Les apports d'eau sont cependant faits de manière contrôlée et des formations ont eu avec la chambre d'agriculture en 2013 sur la manière de piloter ces apports afin de donner à la vigne seulement ce dont elle a besoin sans gaspiller inutilement de l'eau.
Aux Clos de Paulilles le système de taille est en train d'être modifié pour prendre en compte l'augmentation des températures. Les grappes sont éloignées années après années du sol grâce à la modification de l'architecture de la plante pour éviter que la réverbération du soleil ne chauffe trop les grappes et ne détériore la qualité des baies.
Au chai des systèmes de refroidissement contrôlé des cuves avec de l'eau glycolée permettent également de limiter les effets d'une hausse de température sur la qualité des vins. Les vins sont maintenus à des températures permettant de limiter leur oxydation. Afin d'économiser de l'énergie et de s'adapter au changement climatique la stabilisation des vins au froid qui nécessite de refroidir les vins à environ -4°C se fait durant la période hivernale.

- **PROTECTION DE LA BIODIVERSITE**

- **Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité**

Des mesures sont prises dans les vignobles du groupe pour développer le bio, la conduite raisonnée et de nouvelles pratiques au vignoble favorables à la biodiversité. Depuis 2009, des résultats concrets et significatifs sont perçus à l'échelle des vignobles du groupe avec notamment :

- l'utilisation de fertilisants organiques bénéfiques à la biodiversité du sol (80% des surfaces du groupe).
- la réduction des surfaces désherbées chimiquement dans l'inter-rang (93% des surfaces).
- des essais d'enherbement et d'entretien des abords des parcelles (Laroche Chablis et Mas la Chevalière, Antoine Moueix, Château Gassier).

La replantation des haies s'accompagne d'une réflexion plus large, car « il faut raisonner à l'échelle d'un territoire et non pas sur une seule parcelle ». Il convient notamment de réfléchir au choix des espèces qui composent ces haies, sélectionnées parmi les espèces de la région, afin de favoriser le développement des insectes. Cette réimplantation de variétés de fleurs locales est destinée à conserver et à renouveler la biodiversité des insectes. L'enherbement de surface doit lutter contre le ruissellement et limiter l'érosion, permettant aussi l'absorption des substances polluantes, tels sont les nouveaux objectifs de ces plantations.
Nos vignobles situés sur des sites reconnus comme remarquables pour la biodiversité ont pris des mesures de sauvegarde :

- Partenariat entre la maison Gassier et le Grand site de la Saint Victoire pour la conservation d'espèces locales comme la chouette chevêche. Des aménagements comme des prairies fleuries, une mare temporaire et des pierriers ont été installés dans le vignoble pour favoriser l'implantation d'espèces endémiques.

- Au domaine Cazes, 250 nichoirs à chauve-souris ont été installés afin d'améliorer la lutte naturelle contre les insectes ravageurs de la vigne (les vers de la grappe) grâce à l'alimentation insectivore des chauves-souris. Des jachères semées sont également implantées dans certaines zones afin de décompacter les sols et d'améliorer la vie microbienne du sol.

Au domaine Cazes, des ruches sont installées par un apiculteur dans les parcelles en jachère.
La conversion au bio de 59% de nos surfaces viticoles suivies permet de limiter les recours aux herbicides néfastes à la biodiversité du sol.

Figure 1: Nichoir à chauve-souris, Cazes

ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- **IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

L'implication de chaque maison de vin est adaptée à son bassin de production.
Chaque maison s'efforce dans la mesure du possible de faire ses recrutements dans le bassin d'emploi local surtout en ce qui concerne la main d'œuvre saisonnière.
Plusieurs maisons sont également engagées dans des politiques de partenariats avec des viticulteurs locaux permettant de faire vivre un tissu professionnel local.
C'est le cas de JeanJean qui est engagé à moyen et long terme sur une politique de partenariat. **80 % du chiffre d'affaire d'achat de vin JeanJean est fait en région Languedoc Roussillon.** JeanJean permet le maintien d'une activité économique essentielle dans des secteurs géographiques économiquement défavorisés : village des Corbières, de Saint Chinian...
Tous nos sites de conditionnement sont soumis à la réglementation ICPE. Chaque site a donc soumis un dossier de déclaration en préfecture, dans ce dossier des études les nuisances et la sécurité du voisinage a été prise en compte pour garantir que l'implantation du site n'aura pas d'impact territorial.

- **RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE**

- **Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations**

Une attention particulière est portée sur les relations avec des associations locales par les maisons et les filiales du groupe.
Le Mas la Chevalière accueille par exemple régulièrement dans ses locaux des évènements organisés par l'office de tourisme de Bézier comme les jeudis de Béziers.
De nombreux salariés du groupe sont représentants d'organismes interprofessionnels comme Pays d'Oc, les comités inter-professionnels des vins de Bordeaux, Provence, Bourgone, l'INAO, SudVinBio…
Les maisons accueillent également des visites pédagogiques. Ogier accueille régulièrement les étudiants du mastère Vin d'Avignon. Cazes met en place des visites du vignoble à but pédagogiques pour les élèves et étudiants en viticulture et œnologie.

- **Les actions de partenariat ou de mécénat**

Plusieurs actions de mécénat sont menées par la holding AdVini ainsi que par les maisons de vin.
AdVini a conclu fin 2013 un partenariat avec la chaire d'entreprise de Montpellier SupAgro. Le groupe est membre fondateur de la chaire AgroSys. Des projets d'échanges entre professionnels et étudiants sont en cours pour rapprocher le monde de l'entreprise et de la recherche. Le but est de soutenir l'innovation et de permettre une meilleure adéquation entre les formations supérieures et les attentes du marché de l'emploi.
Les maisons sont également nombreuses à faire du mécénat pour des organismes locaux :

- La maison Cazes s'est engagé en partenariat avec le Collectif Inter Associatif de l'Hôpital de Perpignan à reverser chaque année une partie du fruit des ventes de certaines de ses gammes (les hospices Catalans, notre dame des Anges) à cet organisme associatif catalan.
- JeanJean est régulièrement mécène du festival Jazz à Sète.
- Ogier a créé un partenariat depuis 14 ans avec le festival des Chorégies d'Orange.

- **SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS**

- **La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux**

Une Charte de développement durable rédigée par le service Développement Durable et le service Achat Hors-Vin a été signé par tous nos fournisseurs de matières premières en 2011.
La prise en compte du volet environnemental et social dans le choix des fournisseurs est un axe important de notre politique qui va être de plus en plus développé dans les années à venir. Nous associons nos fournisseurs référencés à notre démarche de développement durable et dans ce cadre, nous leur demandons de nous fournir des informations sur leur fonctionnement social et environnemental (certifications ou engagements en cours).
Notre imprimerie, Imprimerie de L'enclos, possède le label : Imprim'Vert® ainsi que nos autres imprimeurs et papier et cartons.
Le cahier des charges Imprim'Vert® est fondé sur cinq critères :

- la bonne gestion des déchets dangereux (le suivi des déchets dangereux est fait au niveau local et une centralisation de la collecte de ces données est en cours de mise en place).
- la sécurisation de stockage des liquides dangereux.
- Non utilisation des produits toxiques.
- la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle.
- le suivi des consommations énergétiques du site.

- **LOYAUTE DES PRATIQUES**

- **Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs**

De nombreuses actions sont menées en termes de santé et sécurité du consommateur ainsi qu'en termes de consommation responsable :

- Une certification des sites de production IFS/BRC version 6 est mise en place depuis 2009.
- Des études HACCP sont également en place sur l'ensemble des sites.
- Le recensement, l'analyse et traitement de toutes les réclamations clients et non conformités internes, dont celles présentant un risque consommateurs (corps étrangers, bris de verre, microbiologiques et chimiques).
- Meilleure information : logo femme enceinte obligatoire.
- Meilleure information : logo recyclage (Adelphe) et anticipation du passage au logo TRIMAN (obligatoire à compter de janvier 2015) sur certains de nos produits.

De nombreuses études sont faites dans nos chais pour limiter les contacts du vin et de l'oxygène ce qui permet d'utiliser moins de SO_2.

- **Les actions engagées pour prévenir la corruption**

Une clause spécifique dans les contrats d'AdVini spécifie que la malhonnêteté sera un motif de sanction. Certains critères d'évaluation sont partagés pour tous les recrutements. Ils se basent sur la culture d'AdVini : détermination, volonté, transparence, intégrité, humilité et travail d'équipe.
Une spécification des devoirs et rôles du salariés est faite à chaque entretien de recrutement.

- **Les actions engagées pour prévenir la malveillance**

La mise en place d'analyses du risque de « malveillance » (VACCP) sur l'ensemble de nos sites, en accord avec les versions 6 de l'IFS et du BRC a été conduite durant l'année 2013. Elle a conduit à l'identification des risques

et développement de plan d'actions pour chaque site. Des formations ont été prévues et/ou réalisés, selon les sites, de l'ensemble des opérateurs et du personnel à la malveillance.

- **Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme**

Le domaine l'Avenir en Afrique du Sud est partenaire du « Pebbles Project ». Ce projet conduit en partenariat avec l'ONG Pebbles permet de mettre à disposition des travailleurs du site une crèche et centre d'éducation pour les enfants après la classe. Ce projet permet d'initier les enfants en difficultés à de nouvelles activités extra scolaires lorsque leurs parents travaillent.
Les plus jeunes enfants ont des activités d'éveil et de travaux manuels. Les plus âgés peuvent avoir accès à des cours de soutien après la classe comme par exemple des cours de mathématiques ou de sport.

VI. La gestion des risques

Les principaux risques identifiés et gérés au sein du Groupe sont les suivants :

Risque de change

La très grande majorité des flux achats et facturations AdVini est réalisée en euros. La partie des ventes réalisée en devises concerne principalement le dollar canadien et le dollar US, et dans une moindre mesure le zloty Polonais. L'exposition aux risques de change a toutefois augmenté avec la fusion absorption de Laroche en 2010, l'ex Groupe Laroche étant exposé au Peso Chilien et au Rand Sud-Africain, devises qui peuvent connaître d'importantes fluctuations.
Des stratégies de couverture de change sont mises en œuvre en fonction des montants concernés par devise. À noter qu'à compter de la clôture 2011, suite à l'augmentation de l'exposition au risque de change et de taux, AdVini a appliqué la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39 (cf. note 3 – Instruments financiers dérivés annexe aux comptes consolidés).

Risque de taux

Les financements moyen-terme lorsqu'ils sont basés sur des taux variables sont assortis d'une couverture de taux (cap ou swap de taux).
Le risque de taux porte principalement sur la part court terme de l'endettement. Des couvertures de taux sont mises en œuvre et ajustées en fonction des perspectives d'évolution des taux. Comme indiqué au point précédent, AdVini applique depuis 2011 la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

Risque clients

AdVini dispose d'une assurance client globale pour l'ensemble de ses clients et la gestion du risque client relève d'une procédure interne stricte. Les créances non couvertes doivent faire l'objet de garanties de paiement ou entrent dans le cadre de procédures dérogatoires.

Risque fournisseurs

Nos processus d'achats vins et autres achats de production sont encadrés par les normes de certification du Groupe (ISO 9001 version 2000, IFS, BRC). Le risque fournisseur sur notre matière première, le vin, est faible du fait de la diversité et de l'étendue de nos sources d'approvisionnement. L'évolution des cours des vins est toutefois directement dépendante de la qualité et de la quantité de la récolte et de l'orientation de la demande.

Risque juridique et contentieux

L'activité d'AdVini peut amener à la signature de contrats notamment d'achat, d'importation, de distribution, ou encore de baux immobiliers ou ruraux. Nous nous assurons également de la protection et de la surveillance de notre propriété intellectuelle.
Ces risques juridiques sont suivis au sein de la Direction Audit Interne, Juridique et Gouvernance, qui s'assure du bon respect de la règlementation applicable et de la défense des intérêts du Groupe.
Les flux métiers, encadrés par les certifications, ainsi que les litiges clients, entrent dans nos process qualité, sous contrôle de la Direction des Opérations.
Les provisions pour risques sont décrites à la note 9 des Annexes aux comptes consolidés (page 65).

Assurances

AdVini et ses filiales sont couvertes par les polices d'assurances suivantes :

- responsabilité civile des dirigeants à hauteur de 5 millions d'euros,
- responsabilité civile à hauteur de 10 millions d'euros (y compris Amérique du Nord),
- atteinte à l'environnement à hauteur de 7,5 millions d'euros,
- dommages aux biens (vols, dégâts des eaux, incendie, …),
- bris de machine, perte d'exploitation suite au bris de machine,
- marchandises transportées,
- flotte véhicules.

Risque de liquidité

Le besoin de liquidité dépend directement des marchés du vin à l'amont et de notre cycle d'exploitation.

Il est couvert par des financements mis en œuvre auprès de partenaires bancaires qui s'inscrivent dans une relation de partenariat sur le long terme.

Les négociations régulières des lignes de trésorerie permettent à AdVini de répondre à ses besoins de financement pour les 12 prochains mois, ce en lien avec le principe de continuité de l'exploitation.

Ce modèle a permis de faire face à tous les besoins de financements de l'exploitation et de la croissance.

Un service de trésorerie centralisée sur AdVini optimise les ressources et leur allocation aux différentes entités.

Par ailleurs, les actifs d'exploitation (stocks, créances clients) étant très peu mobilisés, nous considérons que le risque de liquidité (détaillé dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés) est très limité.

VII. Capital social, actionnariat et prises de participation

Structure du capital

Au 31 décembre 2014, le nombre total d'actions s'élevait à 3 580 832 dont 46,1 % étaient détenues par le Groupe familial Jeanjean.

Dans le cadre du dividende payé en partie en actions, 9 748 actions nouvelles ont été créées au cours de l'exercice 2014.

Personnes détenant plus des deux tiers du capital : Néant

Personnes détenant plus de 5 % du capital à la date du rapport :
- SIO (holding familial Jeanjean),
- SARUNA International (ex Hôtellerie SARUS),
- FIAG Holding.

Actionnariat AdVini (au 31 décembre 2014)

L'actionnariat d'AdVini au 31/12/2014 n'a pas connu d'évolution significative comparé à celui de fin 2013.
Il est rappelé que depuis février 2010, dans le cadre de l'acquisition de Laroche par Jeanjean, puis la fusion des deux entités, un pacte d'actionnaires d'une durée de trente ans a été signé entre les familles Laroche et Jeanjean (via SIO) et que ce pacte est constitutif d'une action de concert.

La société FIAG a déclaré un franchissement de seuil à la hausse (10%) en 2014.

Répartition de l'actionnariat

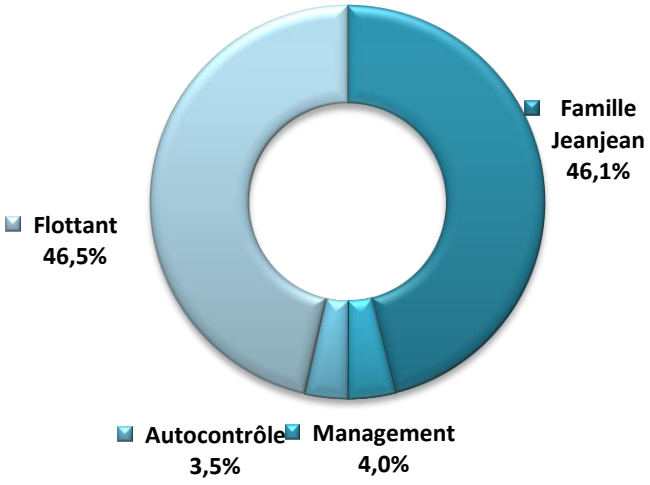

	ACTIONS		DROITS DE VOTE	
	Nombre	**%**	**Nombre**	**%**
TOTAL	**3 580 832**	**100,0%**	**5 461 219**	**100%**
Groupe familial JEANJEAN	1 649 149	46,1%	3 284 874	60%
Saruna International	263 871	7,4%	271 446	5%
FIAG	353 833	9,9%	353 979	6%
LB Holding	178 611	5,0%	357 222	7%
CM CIC Investissement	169 284	4,7%	169 284	3%
Management	142 510	4,0%	201 060	4%
Autocontrôle	125 220	3,5%	0	0%
Agro Invest	125 000	3,5%	250 000	5%
Flottant	573 354	16,0%	573 354	10%

Informations sur les rachats d'actions (autocontrôle)

Au cours de l'exercice 2014, le contrat de liquidité d'AdVini a acquis au total 3 733 actions au cours moyen de 31,28 € et cédé 2 990 actions au cours moyen de 31,96€.

Le nombre total d'actions auto-détenues au 31 décembre 2014 est de 125 220 dont 2 362 actions faisant partie du contrat de liquidité, soit 3,5 % du capital, ce qui représente une valeur (au cours d'achat) de 1,94 M€.

Actionnariat salarié

L'actionnariat salarié est exclusivement constitué des 4% du capital détenus par le management au 31/12/2014.
Dans le cadre des programmes d'attribution d'actions gratuites approuvés lors des Assemblées Générales, les actions attribuées sont créées après une période d'acquisition de deux années et sont ensuite bloquées deux années supplémentaires.
Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 a déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.
L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 a délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.
Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.
Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.
Le nombre total des actions attribuées gratuitement pour 2014 est de 40 000 actions.
L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.
La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 12 août 2014 a été évaluée à 29.17 euros pour 2014, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

Compte tenu de la probabilité d'atteinte des critères de performance, la charge comptabilisée au titre de ces actions gratuites en 2014 est de 204 milliers d'euros sur l'exercice 2014 (hors contribution patronale). Les 40 000 actions gratuites du plan 2014 seront acquises 24 mois minimum après la période d'attribution.

Prise de participation (> 5% du capital)

Club Français du Vin – 100%
SCEA Mas Neuf des Aresquiers - 99,99%
SC Domaine du Causse d'Arboras – 50,5%
La Languedocienne (Japon) – 19,9%

L'action AdVini

Le cours de l'action AdVini à la clôture de l'exercice 2014 était de 30,00 €, versus 31,50€ à la clôture de l'exercice précédent.

Les volumes échangés ont représenté 135 333 titres sur l'exercice en 254 séances, soit une moyenne de 533 titres par séance.

Dividendes

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (1)	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31/12/2013	1.142.747 €	0
31/12/2012	1.123.574 €	0
31/12/2011	1.120.416 €	0

(1) *Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France*

Option pour le paiement du dividende en actions

Le texte des résolutions présenté à l'Assemblée Générale convoquée le 3 juin 2015 propose la distribution d'un dividende d'un montant de 1 324 908 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, soit 0,37€ par action (+15,6%).

Conformément à l'article 35 des statuts, après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré, nous proposons d'accorder aux actionnaires une option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions.
Chaque actionnaire pourra, à son choix, soit exercer son option pour le paiement du dividende en actions ou pour le paiement du dividende en numéraire pour la totalité des droits à dividende lui revenant, soit exercer son option pour le paiement du dividende en actions pour la moitié des droits à dividende lui revenant, l'autre moitié étant payée en numéraire.

Les actions nouvelles objet de la présente option seront émises à un prix égal à 90% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédent le jour de l'assemblée générale diminuée du montant net du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur.
Si le montant du dividende auquel il a le droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.
Les actions émises en paiement seront entièrement assimilées aux actions existantes, jouiront des même droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et de l'assemblée générale à compter de leur émission.

L'option pour le paiement du dividende en actions devra être exercée auprès des intermédiaires habilités à payer le dividende, entre le 12 juin 2015 et le 13 juillet 2015 inclus.

À défaut d'exercice de l'option à cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Évolution du cours sur cinq ans au 15 avril 2015

(Cours en €)

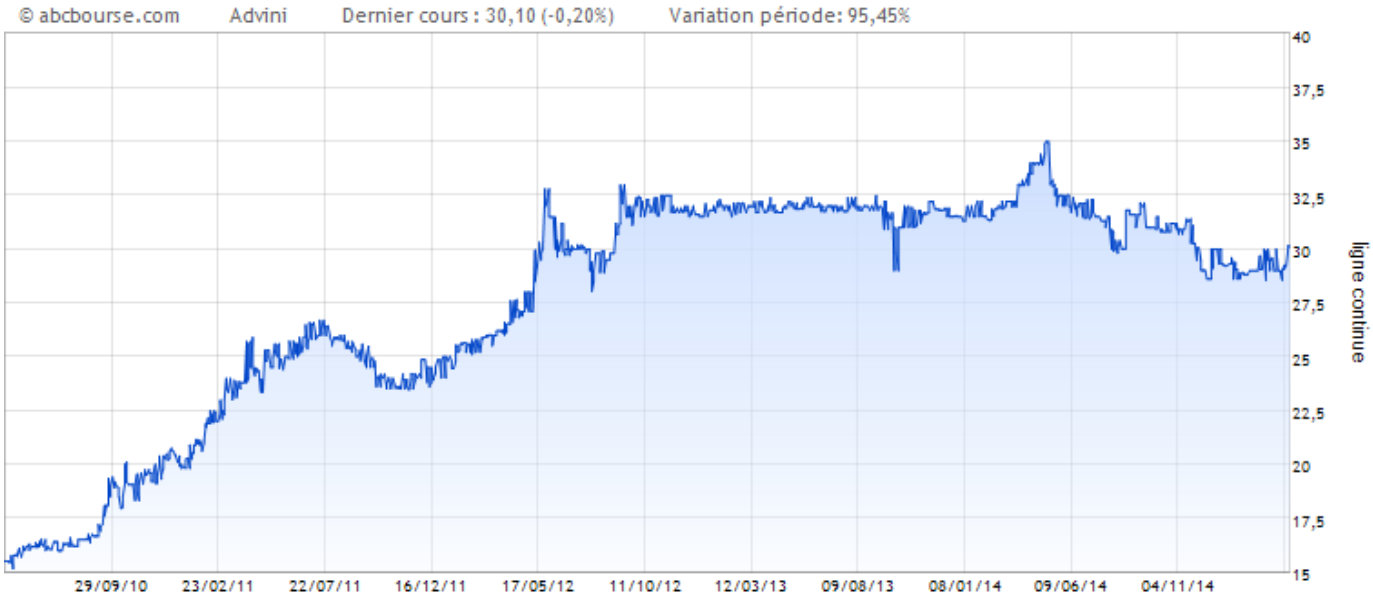

État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier réalisées au cours de l'exercice 2014 : Néant.

Éléments relatifs au capital et à la gouvernance susceptibles d'avoir une incidence sur une offre publique lors d'une offre publique : Néant.

VIII. Information sur les mandats sociaux au 31/12/2014

Rémunérations du Conseil de Surveillance

Bernard JEANJEAN **Président du Conseil de Surveillance**	**2013**		**2014**	
	montants dus au titre de 2013	montants versés au titre de 2013	montants dus au titre de 2014	montants versés au titre de 2014
rémunération fixe				
rémunération variable				
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence (*)	42 660	42 660	42 660	42 660
avantages en nature				
TOTAL	**42 660**	**42 660**	**42 660**	**42 660**

(*) A compter de 2013, déduction faite du prélèvement à la source de 21%.

Brigitte JEANJEAN *(1)* **Membre du Conseil de Surveillance**	**2013**		**2014**	
	montants dus au titre de 2013	montants versés au titre de 2013	montants dus au titre de 2014	montants versés au titre de 2014
rémunération fixe	105 658	105 658	105 658	105 658
rémunération variable	13 000	13 000	15 000	15 000
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	7 008	7 008	7 008	7 008
TOTAL	**125 666**	**125 666**	**127 666**	**127 666**
Frédéric JEANJEAN *(1)* **Membre du Conseil de Surveillance**	**2013**		**2014**	
	montants dus au titre de 2013	montants versés au titre de 2013	montants dus au titre de 2014	montants versés au titre de 2014
rémunération fixe	105 658	105 658	105 658	105 658
rémunération variable	13 000	13 000	15 000	15 000
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	8 822	8 822	8 901	8 904
²TOTAL	**127 480**	**127 480**	**129 562**	**129 562**

(1) Membre du Conseil de Surveillance à compter du 4 juin 2014, auparavant membre du Directoire. La rémunération correspond au total perçu sur l'année.

Les autres membres du Conseil de Surveillance n'ont perçu aucune rémunération de leur mandat au cours des exercices 2013 et 2014.

Rémunérations du Directoire

Tableau N°1 : Synthèse des rémunérations et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en €)

	Exercice 2013	Exercice 2014
Antoine LECCIA - Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (*)	322 849	413 209
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (2)	-	-
TOTAL	**322 849**	**413 209**
Philippe JEANJEAN - Membre du Directoire *(1)*		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (*)	110 135	110 720
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	**110 135**	**110 720**
Raymond PLANTADE - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (*)	130 102	136 302
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	**130 102**	**136 302**

(*) Détaillées dans le tableau 2 ci-dessous.
(1) Membre du Directoire à compter du 4 juin 2014, auparavant membre du Conseil de Surveillance. La rémunération correspond au total perçu sur l'année.
(2) 30.000 actions de performance ont été attribuées en 2014 conformément au Directoire du 12/08/2014

Tableau N°2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en €)

ANTOINE LECCIA **Président du Directoire**	**2013**		**2014**	
	montants dus au titre de 2013	montants versés au titre de 2013	montants dus au titre de 2014	montants versés au titre de 2014
rémunération fixe	263 543	263 543	315 495	315 495
rémunération variable	40 000	40 000	75 000	75 000
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	19 306	19 306	22 714	22 714
TOTAL	**322 849**	**322 849**	**413 209**	**413 209**

Philippe JEANJEAN **Membre du Directoire**	**2013**		**2014**	
	montants dus au titre de 2013	montants versés au titre de 2013	montants dus au titre de 2014	montants versés au titre de 2014
rémunération fixe	105 908	105 908	105 968	105 968
rémunération variable				
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	4 227	4 227	4 752	4 752
TOTAL	**110 135**	**110 135**	**110 720**	**110 720**

Raymond PLANTADE **Membre du Directoire**	**2013**		**2014**	
	montants dus au titre de 2013	montants versés au titre de 2013	montants dus au titre de 2014	montants versés au titre de 2014
rémunération fixe	105 658	105 658	105 658	105 658
rémunération variable	18 000	18 000	24 200	24 200
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	6 444	6 444	6 444	6 444
TOTAL	**130 102**	**130 102**	**136 302**	**136 302**

Les avantages en nature correspondent aux véhicules de fonction et aux bons mensuels d'achat de vin.

La part variable de la rémunération des dirigeants est calculée selon une grille de résultat net avant impôts. En deçà d'un certain seuil, aucune rémunération variable n'est versée. Un pourcentage du résultat, défini dans le cadre de cette grille, est distribué si le seuil est dépassé.

Depuis 2011, tous les dirigeants salariés bénéficient d'une retraite complémentaire « article 83 ». Cela concerne un membre du Conseil de surveillance et trois membres du Directoire et a été approuvé par le Conseil de Surveillance du 17 janvier 2011.

Liste des mandats des membres du Conseil de surveillance

MONSIEUR BERNARD JEANJEAN	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Président et membre du Conseil de surveillance
SIO	Membre du Directoire
SA B.M.E.	Administrateur
SCI CAVES BESSAC	Gérant
SCI L'ENCLOS II	Gérant
SCI MEDITERRANEE	Liquidateur
SCI LENNE	Gérant
SAS MAS NEUF DES ARESQUIERS	Président
MONSIEUR VINCENT RIEU	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Membre du Conseil de surveillance
SCP DENEL-GUILLEMAIN-RIEU-DE CROZALS-TREZEGUET	Gérant
SCI SOCIÉTÉ SAINT GREGOIRE	Co gérant
SCI THEMIS	Co gérant
SCI RVH	Gérant
SCI OCEANE	Co gérant
SCI CLOS DE PAULILLES	Co gérant
MADAME MARIE-ÉLISABETH PLANTADE	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
B.M.E.	Administratrice
SIO	Membre du Conseil de Surveillance
MONSIEUR PIERRE GUENANT	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
ADVINI SA	Membre du Conseil de Surveillance
HDL/ASSYSTEM SA	Membre du Conseil d'Administration
PGA HOLDING Sarl	Co-gérant
CFAO SA	Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance
MADAME BRIGITTE JEANJEAN	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
SA B.M.E.	Présidente du conseil
ADVINI POLSKA	Gérante
SIO	Vice-Président du Directoire
SARL MAS DES ÉTANGS	Gérante
EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	Gérante
MONSIEUR FREDERIC JEANJEAN	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
SA B.P.F.	Administrateur
SARL DU DOMAINE DE LA TRUFFIÈRE	Gérant
SIO	Président et membre du Directoire
SCEA DU MAS DE LUNES	Gérant
GFA LANDEYRAN	Gérant
SCEA LANDEYRAN	Gérant

MONSIEUR ANTOINE GEDOUIN	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
FIAG Holding	Président
SAS CODIF International	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS Synthèse Beauté	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS CODIF Recherche et Nature	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS Vie Collection	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS HITEX	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS Polymaris Biotechnologies	Représentant de FIAG Holding, Dir. Général
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
SC Domaine du Causse d'Arboras	Représentant de FIAG Holding, Gérant

Liste des mandats des membres du Directoire

MONSIEUR ANTOINE LECCIA	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Président du Directoire
ADVINI CANADA	Chairman
ADVINI USA	Chairman
MAS DE LA CHEVALIÈRE	Administrateur
ANTOINE MOUEIX SAS	Directeur général
SARL CONSEILS ALTU PRATU	Gérant
CLUB FRANÇAIS DU VIN	Président
ADVINI ASIA (Hong Kong)	Directeur

MONSIEUR RAYMOND PLANTADE	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Membre du Directoire
SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	Président
SIO	Membre du Directoire
SCI LES TOURNESOLS	Gérant
SCI CAP IMMO	Gérant

Monsieur Philippe JEANJEAN	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Membre du Directoire
SARL TRANSPORT LODÉZIENS	Gérant
SIO	Membre du Directoire
SCEA LE FENOUILLET	Gérant
SCA MAS DE PIVE	Gérant
SARL MAS DE LUNES	Gérant
SA B.P.F.	Président du Conseil

Le Président du Directoire bénéficie d'une indemnité compensatrice en cas de rupture de contrat à hauteur de deux années de salaires (incluant le salaire fixe plus variable). L'engagement correspondant à cette indemnité peut être évalué à 351 976 €. Il bénéficie également, en cas de cessation des fonctions de Président du Directoire, de non renouvellement de ses fonctions à l'issue de chaque période ou d'un départ lié à un changement de contrôle de la société ou à un changement de stratégie, d'une indemnité basée sur des critères de performance dont le potentiel maximum est de 1 025 024 €.

Aucun administrateur ne bénéficie de stock-options et il n'existe aucun autre engagement pris par la société au profit de ses mandataires sociaux (notamment, pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence pour les dirigeants mandataires sociaux).

Le plan d'attribution d'actions gratuites portant sur les exercices 2011, 2012 et 2013, dans le cadre du programme approuvé par l'Assemblée Générale du 30 mai 2009, a conduit à l'attribution définitive de 38 075 actions au titre de la réalisation des objectifs de l'exercice 2013 (résultat supérieur à 3 M€). Deux administrateurs sont concernés par cette attribution : Antoine Leccia pour 7 595 actions et Raymond Plantade pour 2 000 actions. Ces actions, créées en mai 2014, sont bloquées pendant deux ans.
Conformément à la loi de décembre 2006 sur la participation et de l'actionnariat salarié, le Conseil d'Administration du 29 mars 2007 s'est prononcé pour une conservation au nominatif par les bénéficiaires d'actions gratuites d'au moins 50 % des titres attribués.
Comme indiqué au paragraphe « Actionnariat salarié » à la page 129 du présent rapport, un nouveau programme d'attribution d'actions gratuites, approuvé par l'Assemblé Générale du 4 juin 2014, a été validé par le Directoire du 12 août 2014 et par le Conseil de Surveillance du 29 août 2014. Sur les 40.000 actions attribuées gratuitement en 2014, 30.000 le sont au Président du Directoire.

Informations sur la nomination d'un nouveau membre au Conseil de surveillance

Il sera proposé lors de l'Assemblée Générale mixte du 3 juin 2015 la nomination de Jean-Marc LOUBIER en tant que membre du Conseil de Surveillance d'AdVini.
Jean-Marc Loubier, 60 ans, après avoir été l'un des piliers de LVMH dans les années 90, est aujourd'hui président de Fung Brands. Ce fond d'investissement hongkongais regroupe des marques de luxe comme Sonya Rykiel, la maroquinerie belge Delvaux, le chausseur Robert Clergerie.

IX. Autres informations

Contrôle Interne

Le Contrôle interne fait l'objet d'un « Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales » sur lequel les Commissaires aux Comptes émettent un rapport présenté lors de l'Assemblée Générale Annuelle.
Les travaux préparatoires et les diligences nécessaires à la réalisation de ce rapport ont été confiés par le Président du Conseil de Surveillance à la Commission d'audit.

Observations formulées par le comité d'entreprise

Néant.

Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la société, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige non provisionné susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine ou la situation financière du Groupe AdVini.

X. Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus aux membres du Directoire.

DEUXIÈME RÉSOLUTION : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

TROISIÈME RÉSOLUTION : Affectation du résultat

Origine	
– Report à nouveau créditeur :	174.398,03 euros
– Résultat bénéficiaire de l'exercice :	1.587.787,11 euros
Affectation	
– A la réserve légale :	9.564,60 euros
Le compte « réserve légale » s'élève donc à 716.166,40 euros	
– Au report à nouveau :	427.712,70 euros
Le compte « report à nouveau » s'élève à 177.646,84 euros	
– A titre de dividende :	1.324.907,84 euros
Soit un dividende unitaire de 0,37 € pour les 3.580.832 actions.	

QUATRIÈME RÉSOLUTION : Option pour le paiement du dividende en actions, sur la base de 90% de la moyenne des cours de clôture des 20 séances ce bourse précédant l'assemblée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : Approbation des charges non déductibles.

SIXIÈME RÉSOLUTION : Examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce ; approbation de ces conventions.

SEPTIÈME RÉSOLUTION : Examen et approbation du rapport du président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne.

HUITIÈME RÉSOLUTION : Fixation des jetons de présence des membres du Conseil de surveillance pour l'exercice écoulé et d'une enveloppe maximale pour 2015.

NEUVIÈME RÉSOLUTION : État des opérations relatives aux attributions d'actions gratuites au profit des salariés et des dirigeants.

DIXIÈME RÉSOLUTION : État sur les opérations d'options de souscription et/ou achat d'actions.

ONZIÈME RÉSOLUTION : Autorisation donnée au Directoire pour le rachat par la société de ses propres actions.

DOUZIÈME RÉSOLUTION : Nomination de Jean-Marc LOUBIER en qualité de Membre du Conseil de Surveillance.

TREIZIÈME RÉSOLUTION : Fin du mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Yves CARCELLE.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

QUATORZIÈME RÉSOLUTION : Délégation de compétence au Directoire en vue d'augmenter le capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

QUINZIÈME RÉSOLUTION : Délégation de compétence à donner au Directoire en vue d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription par offre au public par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.

SEIZIÈME RÉSOLUTION : Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription.

DIX-SEPTIÈME RÉSOLUTION : Délégation de compétence au Directoire en vue d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs.

DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION : Délégation de pouvoirs au Directoire pour augmenter le capital, dans la limite de 10%, en vue de rémunérer des apports en nature.

DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION : Délégation de pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation du capital social au profit des salariés.

VINGTIÈME RÉSOLUTION : Modification de l'article 21 des statuts – mise en conformité avec les dispositions de l'article R.225-85 du Code de commerce modifiées par le décret n° 2014-1466 du 8 décembre 2014.

VINGT ET UNIÈME RÉSOLUTION : Pouvoirs en vue des formalités.

Tableau des résultats des 5 derniers exercices d'AdVini SA

Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 161 664	7 066 018	7 022 336	6 982 398	6 570 410
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 580 832	3 533 009	3 511 168	3 491 199	3 285 205
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					163 733
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	223 435 592	220 283 784	222 756 458	206 004 045	153 796 935
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	4 805 350	3 105 513	2 811 080	3 813 874	2 401 357
Impôts sur les bénéfices	634 731	(37 398)	498 763	386 118	(396 237)
Participation des salariés	141 921	167 172	138 080	82 687	61 125
Dot. Amortissements et provisions	2 440 910	1 704 122	1 411 772	2 126 647	1 280 507
Résultat net	1 587 787	1 271 617	762 465	1 218 422	1 455 962
Résultat distribué	1 324 908	1 142 747	1 123 574	1 120 416	1 051 266
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,13	0,84	0,62	0,96	0,83
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,44	0,36	0,22	0,35	0,44
Dividende attribué	0,37	0,32	0,32	0,32	0,32
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	269	260	253	257	253
Masse salariale	11 276 307	10 402 085	10 263 365	9 773 039	10 320 892
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	5 964 936	5 197 424	5 036 497	4 918 487	4 988 736

État des délégations de pouvoir et de compétence et utilisations faites pendant l'exercice

Résolution Assemblée	Type délégation	Montant maxi	Montant utilisé
12 ème résolution AGM 07/06/2013	Délégation de compétence augmentation de capital avec maintien du DPS (validité 26 mois)	1.000 K€	Non utilisée à ce jour
13 ème résolution AGM 07/06/2013	Délégation de compétence augmentation de capital avec suppression du DPS (durée 26 mois)	1.000 K€ (imputables au plafond de la 12ème résolution)	Non utilisée à ce jour
14 ème résolution AGM 07/06/2013	Délégation de compétence augmentation de capital réservée avec suppression du DPS (validité 26 mois)	1.000 K€ (imputables au plafond de la 12ème résolution)	Non utilisée à ce jour
20 ème résolution AGM 04/06/2014	Autorisation donnée au Directoire d'attribuer des actions gratuites (validité 36 mois)	8% du capital social (nombre total des actions attribuées)	Autorisation utilisée à ce jour à concurrence de 40.000 actions gratuites

7. Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales

Bernard Jeanjean, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance, a confié à la Commission d'Audit la réalisation des travaux préparatoires et des diligences nécessaires. La Commission a rendu compte au Président de façon à préparer ce rapport.

Conformément à l'article L 225-37 alinéa 10 et L 225-68 alinéa 11 du code de commerce issus de la loi 2008/649 du 3 juillet 2008, ce rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance en date 26 mars 2015.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :
- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ou le directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.
En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.
Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Dans le cadre du groupe, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Dans le présent rapport, la notion de groupe recouvre l'ensemble formé par la société-mère AdVini S.A. et ses filiales.

Pour l'élaboration du présent rapport, la Commission d'audit a pris connaissance des recommandations de l'AMF et du cadre de référence, mais ne s'est pas explicitement appuyée sur le guide de l'AMF de mise en œuvre du cadre de référence pour la rédaction du présent rapport du Président.

1 – Organisation de la gouvernance

➢ AdVini n'applique strictement, à ce jour, aucun code de gouvernement d'entreprise existant. Se substituent à l'application d'un code de gouvernement d'entreprise les procédures décrites ci-dessous en matière de gouvernement d'entreprise. Ces procédures s'inspirent fortement du code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites Middlenext de décembre 2009. Elles sont en particulier en conformité avec ce code sur les points suivants :

- Cumul contrat de travail et mandat social,
- Transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux,
- Régimes de retraites supplémentaires,
- Conditions d'attributions d'actions gratuites,
- Présence de membres indépendants au sein du Conseil,
- Choix des administrateurs,
- Durée des mandats,
- Délai de transmission des informations aux membres du Conseil,
- Mise en place de Comités,
- Réunion des Conseils et des Comités,
- Rémunération des administrateurs.

➢ L'évaluation des informations fournies au Conseil et des travaux du Conseil, ainsi que le règlement intérieur du Conseil, le volet « information des administrateurs au moment de la prise de mandat », la définition de la notion de membres indépendants au sein du Conseil et les conditions d'attribution de l'indemnité de départ dont bénéficie le Président du Directoire restent des points de progrès pour une complète application du code de gouvernement Middlenext.

Le système de gestion, de contrôle et d'administration d'AdVini repose sur les organes de décision et de management suivants :

1 – 1 Le Conseil de Surveillance

Composition du Conseil de Surveillance à la date du rapport:

Nom et Prénom	**Age**	**Date de nomination (ou d'origine du mandat)**	**Date d'échéance du mandat : exercice**	**Fonction principale exercée dans la société**	**Indépendant**	**Autres Mandats**	**Sté du Groupe ADVINI**	**Sté avec APE**	**Sté Fr./Etr.**
M. Bernard JEANJEAN	79 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2019	Président du Conseil de Surveillance		Cf Rapport de gestion	OUI	NON	F
M. Vincent RIEU	48 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2019	Membre	OUI	Cf. Rapport de gestion	NON		F
Mme Marie-Elisabeth PLANTADE	54 ans	AGM du 11/01/2010	Clôture 2016	Membre		cf Rapport de gestion	NON	NON	
M. Pierre GUENANT	64 ans	AGO du 04/06/2010	Clôture 2016	Membre	OUI	cf Rapport de gestion	NON	OUI	F
Mme Brigitte JEANJEAN	52 ans	AGM du 04/06/2014	Clôture 2019	Directrice Vignobles Jeanjean		cf Rapport de gestion	OUI		
Monsieur Frédéric JEANJEAN	53 ans	AGM du 04/06/2014	Clôture 2019	Directeur réseau local Languedoc		cf Rapport de gestion	OUI		
Monsieur Antoine GEDOUIN	57 ans	AGM du 04/06/2014	Clôture 2019	Membre	OUI	cf Rapport de gestion	NON	OUI	F

Evolution de la composition du Conseil de Surveillance au cours de l'année 2014 :
Lors de l'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2014, les mandats de Messieurs Bernard Jeanjean et Vincent Rieu ont été renouvelés pour une nouvelle période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2019 :
Les nouvelles nominations au Conseil de surveillance concernent Madame Brigitte Jeanjean, Monsieur Frédéric Jeanjean et Monsieur Antoine Gédouin.
Les mandats non renouvelés sont ceux de Messieurs Philippe Jeanjean, Hugues Jeanjean, Jean-François Jamet.
Monsieur Yves Carcelle est décédé en août 2014.

A la date du rapport, le Conseil de Surveillance d'AdVini est composé de sept membres, dont trois membres du Conseil de Surveillance indépendants.

Est considéré comme membre indépendant tout membre:
- qui n'a pas de lien familial proche avec l'actionnaire majoritaire ou un mandataire social,
- qui n'a pas de mandats sociaux dans la société ou ses filiales depuis les cinq dernières années,
- qui n'a pas été auditeur de la société ou de ses filiales au cours des cinq dernières années,
- qui n'a pas été salarié de la société ou de ses filiales au cours des cinq dernières années,
- qui n'est pas un client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement significatif du groupe, ou pour lequel le groupe représente une part significative de l'activité,
- qui n'a pas été administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Les trois membres indépendants sont Vincent Rieu, Pierre Guénant et Antoine Gédouin.
Le Conseil de Surveillance recherchera, chaque fois qu'il en aura la possibilité, à tendre vers un équilibre hommes/femmes au sein du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a pour objectif le contrôle permanent de la gestion du Directoire. Il s'appuie pour cela sur le travail réalisé par les Commissions (cf. paragraphes suivants).

En particulier, il valide la stratégie, les points clés liés au développement du groupe, les relations financières entre les filiales et l'arrêté des comptes. Il apporte aux actionnaires et aux salariés représentés les garanties de gestion, de transparence et de visibilité dans le fonctionnement quotidien et les perspectives de développement.

Un règlement intérieur du Conseil de Surveillance a été établi. Il définit :
- le fonctionnement des procès-verbaux,
- les réunions du Conseil par des moyens de visioconférence,
- l'organisation des Commissions du Conseil (Commission d'Audit, Commission de Rémunération, Commission Stratégie Développement et Investissements),
- les conditions de modification du règlement intérieur.

En 2014, le Conseil de Surveillance s'est réuni six fois. En dehors de l'examen de l'arrêté des comptes annuels 2013 et semestriels 2014, les Conseils ont eu à se prononcer principalement sur :
- l'étude des projets de croissance externe et des contrats de distribution,
- les renouvellements de mandants du Conseil de Surveillance,
- le renouvellement du mandat du Président du Conseil de Surveillance,
- l'organisation des Comités du Conseil de Surveillance et du Directoire,
- les plans d'attribution d'actions gratuites au management,
- la reprise de la distribution des Domaines Lapalu et la prise de participation d'AdVini au capital de Lapalu,
- le projet de création d'un joint-venture au Canada.

La formation du résultat, la présentation du bilan, de la situation financière et des annexes, ont été expliquées au Conseil, à chaque arrêté de comptes publiés, ainsi que les données principales issues du contrôle de gestion.

Il n'existe pas à ce jour de système d'évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance.

Les taux de présence des administrateurs aux six conseils ont été respectivement de 75%, 63%, 50%, 75%, 88%, 86%, soit un taux de présence moyen de 73%.

1 – 2 Le Directoire :

Le Directoire dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer et assurer le développement de la société et de ses filiales. Il établit chaque trimestre un rapport de sa gestion au Conseil de Surveillance.

Composition du Directoire à la date du rapport :

Antoine LECCIA , Président
Raymond PLANTADE
Philippe JEANJEAN (à compter du 4 juin 2014)

Le Directoire se réunit régulièrement afin de traiter les affaires courantes et définir les actions prioritaires. Il établit chaque trimestre un rapport présenté au Conseil de Surveillance.

En 2014, le Directoire s'est réuni à six reprises, pour l'arrêté des comptes annuels et semestriels, les rapports trimestriels au Conseil de Surveillance et pour :

- l'étude des projets de croissance externe et des contrats de distribution,
- l'examen des budgets 2014,
- la reprise de la distribution des Domaines Lapalu et la prise de participation d'AdVini au capital de Lapalu,
- le projet de création d'un joint-venture au Canada,
- l'établissement des documents prévisionnels prévus par la loi de prévention des difficultés des entreprises.

Le taux de présence des membres du Directoire en 2014 a été de 100% à tous les directoires.

1 – 3 Les commissions du Conseil de Surveillance

Des commissions sont chargées d'éclairer les décisions du Conseil.
Elles sont aujourd'hui au nombre de trois:

a / Une commission stratégie, développement et investissements

La composition de cette commission a évolué en 2014. Elle est dorénavant composée de :

Bernard Jeanjean (Président)
Brigitte Jeanjean
Frédéric Jeanjean
Vincent Rieu
Marie-Elisabeth Plantade
Pierre Guénant
Philippe Jeanjean

Raymond Plantade
Olivier Guize / Laurent Roquette (Censeurs)
Fabienne Mazières (CIC Capital Finance, personne externe invitée)

Cette commission s'est réunie une fois en décembre 2014. Elle a pour vocation la validation de la stratégie et des orientations proposées par le Directoire. Elle est notamment chargée de préparer et de présenter au Conseil de Surveillance le plan stratégique à cinq ans.

La Commission Stratégie, Développement et investissements est également amenée à se prononcer sur les points suivants :

- politique, montant et répartition des investissements annuels,
- acquisition et cession d'entreprises ou d'activités,
- validation des budgets de fonctionnement et du prévisionnel annuel pour toutes les sociétés du Groupe,
- orientation stratégique par filiales et régions,
- analyse, suivi des résultats trimestriels et validation des réponses et décisions prises lors des comités de direction mensuels.

b/ Une commission d'audit

La composition de cette commission a évolué en 2014. Elle est dorénavant composée de :

Pierre Guénant (Président)
Vincent Rieu
Frédéric Jeanjean
Antoine Gédouin
Raymond Plantade (membre du Directoire)

Invités : les Commissaires aux Comptes, le Directeur Audit Interne-Juridique et Gouvernance, le Directeur Administratif et Financier Groupe, le Président du Directoire.

La Commission d'audit a été créée dès 2004 et a pour vocation :

- de présenter et d'expliquer les comptes annuels d'AdVini SA ainsi que les comptes consolidés annuels et semestriels,
- de valider les principes et options comptables retenus qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers du groupe, après revue par les commissaires aux comptes,
- d'informer sur les évolutions majeures dans les domaines comptables et financiers susceptibles d'avoir des répercussions sur le Groupe,
- d'identifier, d'analyser et de gérer les risques dans les domaines comptables, financiers et de gestion pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- de suivre le contrôle légal des comptes, de la désignation et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Elle s'est réunie deux fois au cours de l'année 2014, pour l'arrêté des comptes annuels 2013 et pour l'arrêté des comptes semestriels 2014.

Les commissaires aux comptes portent à la connaissance de la Commission d'audit notamment

- leur déclaration d'indépendance,
- le cas échéant, les faiblesses significatives de contrôle interne relatives à l'élaboration des comptes,
- ainsi que les informations sur les prestations du réseau et les diligences directement liées.

Le Groupe reste très vigilant aux évolutions de la réglementation, notamment concernant la composition et le rôle de la Commission d'audit, en liaison avec les conclusions des groupes de travail mis en place par l'AMF.

c/ Une commission de rémunération

La composition de cette commission a évolué en 2014. Elle est dorénavant composée de :

Vincent Rieu (Président)
Bernard Jeanjean
Brigitte Jeanjean
Béatrice Bezal (DRH)

Cette commission s'est réunie une fois en 2014. Elle a pour missions:

- de proposer le cadre des négociations salariales annuelles,
- de formuler des recommandations sur l'évolution de la politique de rémunération,
- de travailler sur les grilles de salaires des dirigeants,
- d'examiner la rémunération variable des dirigeants.

1 – 4 Les comités du Directoire

Le **Directoire** peut s'appuyer sur le travail de trois comités :

Le Comité de Réflexion

La composition de ce comité a évolué en 2014. Elle est dorénavant composée de :

Antoine Leccia (Président)
Bernard Jeanjean
Frédéric Jeanjean
Antonio Amorim
Pierre Guénant
Antoine Gédouin
Fabienne Mazières

Le comité de réflexion se réunit une fois par an afin de travailler sur :

- la réflexion sur les évolutions et tendances de fond (marchés, produits, technologie, management)
- l'analyse du positionnement stratégique à long terme d'AdVini
- des thèmes spécifiques

Il formule des propositions au Conseil de Surveillance après validation par le Directoire.

Le Comité Exécutif

Issu de la refonte de la gouvernance opérée en 2013, le Comité Exécutif est présidé par le Président du Directoire et constitué de sept membres :

- la Directrice des Ressources Humaines,
- le Directeur Commercial (France et export),
- le Directeur des Opérations,
- le Directeur Marketing et Communication,
- le Directeur Administratif et Financier,

- le Président de Laroche,
- Le Directeur Audit Interne, Juridique et Gouvernance.

Le Comité exécutif définit la stratégie, assure la coordination entre la holding et ses filiales ainsi qu'entre les filiales. Il assure la conduite des activités du groupe ainsi que la mise en œuvre de ses principales politiques. Le Comité Exécutif se réunit deux fois par mois (une demi-journée et une journée).

En 2014, le Comité Exécutif s'est réuni 16 fois avec un taux de participation moyen de 96%.

Le Comité de Direction

Le Comité de Direction challenge et valide la stratégie définie par le Comité Exécutif. Sous l'autorité du Président du Directoire, il décline les décisions dans les différents départements de l'entreprise. Tous les sujets afférents au management opérationnel de l'entreprise y sont traités.

Composition :
Ensemble du Comité Exécutif
Président de Cazes
Président de Gassier
Directeur Export Europe-Moyen Orient-East-Afrique
Directeur Amériques
Directeur Asie
Directeur des achats hors vins AdVini
Directeur Services Informatiques

Le Comité de Direction a d'abord pour vocation d'exercer au niveau de chaque direction :

- sa responsabilité stratégique : contribution à la réflexion et à l'analyse dans le cadre de la définition et à la mise en œuvre de la stratégie générale et participation à des projets transversaux
- sa responsabilité opérationnelle : analyse claire et concise du fonctionnement de chaque société, démarche d'amélioration et de développement, avancée des projets et des chantiers en cours,…

Il repose sur l'analyse des données liées aux budgets et objectifs annuels validés par la Commission Stratégie et Développement (CA, marges, résultats, volumes, qualité, marques, BFR, trésorerie), et ceci société par société et pour chaque réseau de distribution.

Le Comité de Direction se réunit tous les deux mois sur une journée complète.

En 2014, le Comité de Direction s'est réuni 6 fois avec un taux de participation moyen de 93%.

Limitations apportées par le Conseil de surveillance aux pouvoirs du Directoire :

Les limitations de pouvoir du Directoire ont été fixées dans le cadre du Conseil de Surveillance du 2 juin 2008 conformément à l'article 15 des statuts.
Ces limitations portent, au-delà d'un montant fixé par le Conseil de Surveillance, sur :

- la souscription d'emprunts,
- l'acquisition d'immeubles,
- l'acquisition de participations,
- l'acquisition de toute immobilisation.

Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale :

Les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont définies dans l'article 25 des statuts d'AdVini SA.

Politique de communication financière :

La communication financière est organisée autour de plusieurs axes:
- les communiqués, qui outre les informations trimestrielles sur le chiffre d'affaires et sur le résultat semestriel et annuel, relaient toute information significative (acquisitions, cessions, partenariats,…).
- les réunions de présentation des comptes semestriels et annuels, dans le cadre du calendrier de la SFAF, qui permettent un contact direct et des échanges avec les milieux financiers (gérants, analystes et journalistes)
- le rapport financier annuel, tel que requis par le règlement de l'AMF,
- le rapport annuel simplifié, outil de communication à destination du plus grand nombre
- le site internet, qui centralise l'information réglementée et permet un accès aux présentations faites lors des réunions SFAF
- un club des actionnaires AdVini – AdVini Wine Club - qui renforce les liens avec nos actionnaires et permet de promouvoir les vins et les maisons d'AdVini. Les actionnaires membres d'AdVini Wine Club ont été conviés à participer à une dizaine de manifestations dans nos différentes régions.

2 – Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires sociaux

AdVini a pris connaissance des recommandations AFEP MEDEF d'octobre 2008 mais, à ce jour, ne les applique que partiellement.

Les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont fixés par le Conseil de Surveillance qui peut pour cela s'appuyer sur les recommandations de la Commission de Rémunération. La part variable de la rémunération des dirigeants est calculée selon une grille de résultat net avant impôts.
En deçà d'un certain seuil, aucune rémunération variable n'est versée. Un pourcentage du résultat, défini dans le cadre de cette grille, est distribué si le seuil est dépassé.
Ces critères sont également validés par le Conseil de Surveillance.

Seul le Président du Conseil de Surveillance a bénéficié de jetons de présence en 2014.
Des jetons peuvent également être versés ponctuellement à d'autres membres du Conseil.

Le Conseil de Surveillance peut accorder des rémunérations exceptionnelles aux membres pour les missions ou mandats confiées. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées en charges d'exploitation et soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Les membres qui exercent un mandat social ou une fonction salariée au sein d'AdVini bénéficient au titre des avantages en nature d'un véhicule de fonction.

L'annexe des comptes consolidés donne une information globale sur la rémunération des mandataires sociaux, le rapport de gestion donne une information détaillée par individu et par nature.

La Commission de Rémunération intervient dans l'évaluation et la valorisation du travail effectué, la politique individuelle de rémunération ainsi que les potentiels d'évolution au sein du Groupe de chacun.

- Dans le cadre des programmes d'attribution d'actions gratuites approuvés lors des Assemblées Générales, les actions attribuées sont créées après une période d'acquisition de deux années et sont ensuite bloquées deux années supplémentaires.

- Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 a déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

- L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 a délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.

- Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

- Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.

- Le nombre total des actions attribuées gratuitement pour 2014 est de 40 000 actions.

- L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

- En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.

Le Président du Directoire bénéficie d'une indemnité compensatrice en cas de rupture de contrat à hauteur de deux années de salaires. L'engagement correspondant à cette indemnité peut être évalué à 351 976 € (fixe et variable). Il bénéficie également, en cas de cessation des fonctions de Président du Directoire, de non renouvellement de ses fonctions à l'issue de chaque période ou d'un départ lié à un changement de contrôle de la société ou à un changement de stratégie, d'une indemnité basée sur des critères de performance dont le potentiel maximum est de 1 025 024 €.

Aucun administrateur ne bénéficie de stock-options et il n'existe aucun autre engagement pris par la société au profit de ses mandataires sociaux (notamment, pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence pour les dirigeants mandataires sociaux).

3 – Description des procédures de gestion des risques

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, AdVini évolue dans un environnement encadré par des normes qualité qui ont contribué à développer très tôt un système de management de la qualité et de gestion des risques.

Les maisons de vins, outre la certification ISO 9001:2000, sont également certifiées IFS (International Food Standards) et BRC (British Retail Consortium), Ecocert,…

Cette volonté définie dans la politique d'AdVini s'inscrit dans une logique d'adaptation aux exigences des marchés et de maîtrise des risques. C'est ainsi que le système de management est devenu global en intégrant la qualité, mais aussi la sécurité, l'environnement et la Finance.

Le SYSTEME DE MANAGEMENT GLOBAL d'AdVini repose sur l'analyse des risques, le développement de dispositions de maîtrise de ces risques et un dispositif de contrôle et d'audit destiné à alimenter l'amélioration continue.

Gestion des risques métier :
Les risques métier sont pour l'essentiel gérés dans le cadre des différentes certifications qualité que nous avons obtenues et qui font régulièrement l'objet d'audits externes de contrôles.
Ils portent notamment sur la revue complète de nos processus marketing, achats, production, logistique, commerce.

Depuis de début des années 2000, les croissances externes successives ont permis un élargissement de la gamme de produits à toutes les appellations du Grand Sud de la France et depuis 2010 à Chablis. Dans le même temps, le portefeuille clients s'est équilibré entre les différentes réseaux de distribution (Grande distribution, traditionnel, exportations). Ces deux éléments ont permis une **mutualisation des risques produits et clients**.
Autre point essentiel, les **achats de vins** font l'objet de procédures rigoureuses visant à assurer la meilleure adéquation entre les marchés en amont (production) et les marchés aval (distribution).
Le contrôle interne porte notamment sur les plans prévisionnels d'achats établis pour l'année N+1 et leur suivi tout au long de l'année :

- niveau de couverture (achats engagés sur ventes prévisionnelles),
- prix moyen des achats engagés.

Les **stocks** connaissent pour la plupart une rotation assez rapide (de l'ordre de trois mois en moyenne).
Les stocks de vins en vrac (près de la moitié des stocks) présentent un risque de dépréciation très faible.
Les stocks de produits finis ou semi finis et de matières sèches font l'objet d'inventaires physiques complets au minimum une à deux fois par an et d'inventaires tournants réguliers.
La coordination entre les services d'achat, de production et les services commerciaux, par l'intermédiaire des cellules de planification, permet de limiter les risques de dépréciations.

Le poste **clients** fait l'objet de procédures visant à encadrer et à identifier tout risque sur les créances client. AdVini dispose pour la gestion de ce risque :

- d'une assurance clients globale qui permet de garantir l'essentiel de l'activité à hauteur de 90% de l'encours,
- de procédures dérogatoires très restrictives en cas d'encours non couvert par l'assurance,
- d'une cellule de credit-management centralisée.

Gestion des risques financiers :
Advini a régulièrement fait évoluer sa gouvernance, ses organisations et ses outils de gestion de façon à optimiser l'identification et la gestion des risques, y compris financiers.
La réactivité et l'adaptation de nos organisations aux évolutions de notre environnement ont ainsi permis à AdVini de traverser une crise financière et économique majeure comme celle de 2008-2009.
Un accent particulier a été mis depuis 2009 sur le développement du contrôle interne et du contrôle de gestion.
Pour une efficacité encore accrue, dans le cadre de la révision de la gouvernance, le contrôle de gestion est depuis 2013 rattaché à la Direction Administrative et Financière et une Direction Audit Interne, Juridique et Gouvernance a été créée de façon à renforcer la maîtrise des risques et à assurer un cadre sécurisé au développement d'AdVini.

Gestion des risques juridiques et contentieux:
L'activité d'AdVini peut amener à la signature de contrats notamment d'achat, d'importation, de distribution, ou encore de baux immobiliers ou ruraux. Nous nous assurons également de la protection et de la surveillance de notre propriété intellectuelle.
Ces risques juridiques sont suivis au sein de la Direction Audit Interne, Juridique et Gouvernance, qui s'assure du bon respect de la règlementation applicable et de la défense des intérêts du Groupe.

Les flux métiers, encadrés par les certifications, ainsi que les litiges clients, entrent dans nos process qualité, sous contrôle de la Direction des Opérations.
La note 9 des comptes consolidés, page 65 du rapport financier 2014 donne l'état des provisions pour risques.

Evolution de l'organisation et des systèmes d'information :

Les équipes de contrôle au sein d'Advini sont structurées de la façon suivante:

La révision comptable ainsi que l'établissement des comptes consolidés sont pilotés par la **Direction Administrative et Financière du Groupe**.

Elle s'appuie sur les directions financières de chaque grande région (Languedoc, Sud-Est, Sud-Ouest et Chablis), chargées de la tenue de la comptabilité, du reporting financier mensuel et de la réalisation des arrêtés comptables trimestriels, semestriels et annuels.

La Direction Administrative et Financière Groupe est en charge du reporting comptable Groupe mensuel et de la mise en œuvre de la politique financière.

Une équipe contrôle de gestion, également positionnée au niveau du Groupe, travaille à l'établissement et au suivi des coûts standards et contrôle la performance commerciale. Elle est relayée par des contrôleurs de gestion basés dans les principales maisons de vins.
La trésorerie relève d'une équipe centralisée depuis 2011, année au cours de laquelle a été également mise en place une facturation clients centralisée sur AdVini.

La **Direction Audit Interne, Juridique et Gouvernance** veille à l'harmonisation des procédures et au suivi de leur application ainsi qu'au déploiement d'un reporting adapté. Elle gère les relations avec les actionnaires et la communication financière.

Le **système d'information** repose sur un ERP dédié à la filière vin déployé en 2006, interfacé aux progiciels financiers (comptabilité et paye). Ce système centralisé, commun à l'ensemble des filiales françaises du Groupe, constitue la clé de voûte du système de contrôle et de gestion des risques. Des groupes de travail, conduits par un pilote, référent dans son domaine, veillent à son optimisation permanente (développements, nouveaux modules, veille règlementaire, formation des équipes).

Un travail de refonte et d'harmonisation des process d'AdVini a été initié en 2012. Piloté par une équipe projet, il a abouti à des propositions au Comité Exécutif et au choix d'un nouvel ERP au cours de l'année 2013 (ERP en cours de déploiement, qui devrait être opérationnel fin 2015).

Les processus comptables et financiers :
Regroupés dans le manuel de management qualité, ils décrivent l'ensemble des processus de management, des processus de réalisation et des processus support.

Parmi ceux qui concernent l'information financière, nous pouvons citer :

Le plan stratégique
Initié par la Commission Stratégie et Développement, en relation avec les Directions de chaque filiale, le plan stratégique définit les axes de développement du Groupe, les actions à engager et les ressources à mobiliser, à un horizon de 3 à 5 ans. Il se matérialise à travers un Business Plan détaillé, descriptif et chiffré et aboutit à la validation d'un compte de résultat et d'un plan de financement prévisionnels.

Le processus budgétaire
Applicable à l'ensemble des sociétés, il repose sur le plan stratégique défini par la commission stratégie et développement et approuvé par le Conseil de Surveillance.
Une note de cadrage budgétaire précise les orientations à l'ensemble des directions en vue de la préparation des budgets. Ces derniers portent sur l'activité, les charges d'exploitation, les investissements, les postes du BFR et la trésorerie.
Après validation par les comités exécutifs, les prévisions sont présentées à la commission stratégie et développement.
Le processus budgétaire se déroule entre octobre et décembre. Un révisé est réalisé à mi exercice.

Le processus d'arrêté comptable
Le pilotage financier se fait sur la base d'un reporting comptable mensuel pour l'ensemble des sociétés du Groupe.
Les arrêtés comptables semestriels sont définis dans un processus qui précise l'ensemble des étapes, des acteurs internes et intervenants externes (commissaires aux comptes), ainsi que le planning.

Le reporting mensuel
Un compte de résultat mensuel est établi pour l'ensemble des filiales, construit sur la base de dossiers de travail homogènes et proches des dossiers de révision trimestriels.
Il s'agit d'un outil de pilotage précieux dont la fiabilité est régulièrement étalonnée sur les arrêtés trimestriels.
Le compte de résultat est complété par un suivi du besoin en fonds de roulement et de ses composants, par un tableau des flux de trésorerie et par un plan de trésorerie à trois mois glissant.
Ce reporting fait l'objet d'une analyse chaque mois avec les dirigeants. Une synthèse est présentée lors des comités de direction mensuels.

Des **procédures** particulières viennent encadrer les risques financiers.

- le risque clients : Outre la mutualisation du risque liée à un portefeuille clients élargi et équilibré, la gestion du risque clients repose avant tout sur une assurance clients généralisée et sur des sécurités dans le système d'information qui permettent de bloquer les clients entrant en zone de risque. Tout client hors du champ de l'assurance clients relève de procédures dérogatoires strictement réglementées.
  Un service Credit-Management centralisé au niveau du Groupe assure le recouvrement de l'ensemble des clients pour une meilleure efficacité.

- les investissements : les besoins d'investissements, par entité et services, sont étudiés dans le cadre du processus budgétaire et validés par le Conseil de Surveillance.
  Un suivi trimestriel est réalisé et une demande d'engagement est nécessaire une fois 90% de l'enveloppe budgétaire consommée.

- Le risque de change : La très grande majorité des flux achats et facturations AdVini reste réalisée en euros. La partie des ventes réalisée en devises concerne principalement le dollar canadien et le dollar US, dans une moindre mesure le zloty Pologne. L'exposition aux risques de change a toutefois augmenté avec la fusion absorption de Laroche en 2010, l'ex Groupe Laroche étant exposé au Peso Chilien et au Rand Sud-Africain, devises qui peuvent connaître d'importantes fluctuations.
  Des stratégies de couverture de change sont mises en œuvre en fonction des montants concernés par devise. A noter qu'à compter de la clôture 2011, suite à l'augmentation de l'exposition au risque de change et de taux, AdVini est passé en comptabilité de couverture au sens d'IAS 39
- Le risque de taux : Les financements moyen-terme lorsqu'ils sont basés sur des taux variables sont assortis d'une couverture de taux (cap ou swap de taux).
  Le risque de taux porte principalement sur la part court terme de l'endettement. Des couvertures de taux ont été mises en œuvre et sont adaptées en fonction de l'évolution des taux. Comme indiqué au point précédent, AdVini est passée en 2011 en comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

- Le risque de liquidité : Le besoin de liquidité dépend directement des marchés du vin à l'amont et de notre cycle d'exploitation.
  Il est couvert par des financements mis en œuvre auprès de partenaires bancaires et s'inscrivent dans une relation de partenariat sur le long terme.
  Ce modèle a permis de faire face à tous les besoins de financements de l'exploitation et de la croissance.
  La centralisation de la trésorerie sur AdVini, depuis 2011, permet une optimisation des ressources et de leur allocation.
  Par ailleurs, les actifs d'exploitation (stocks, créances clients) étant très faiblement mobilisés, nous considérons que le risque de liquidité est très limité.

L'environnement de contrôle

Conscient des enjeux que représente le contrôle interne pour un groupe en développement et dans un contexte économique et financier de plus en plus instable, AdVini fait régulièrement évoluer son organisation et sa gouvernance, comme indiqué dans les précédents paragraphes.

Une **commission finances** se réunit au minimum une fois par an. Elle assure la communication entre les équipes finances / gestion, permet le partage des bonnes pratiques et l'identification des risques pour l'ensemble des sujets financiers, comptables et de gestion.

Enfin, le comité d'audit, a élargi son champ d'intervention depuis 2012 en traitant, outre les sujets liés aux clôtures semestriels et annuels, d'autres thèmes relevant de l'audit interne.

Le contrôle interne repose :
- au niveau du Groupe, sur les services contrôle de gestion et qualité chargés de définir les méthodes et d'en surveiller l'application.
- au niveau des maisons de vin, ou par grande région, sur les contrôleurs de gestion Maisons ont chargés de relayer les procédures Groupe.

Toutes ces équipes partagent un système d'information commun et unique.
Il n'existe pas d'évaluation de contrôle interne.

4 – Informations susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

Néant.

Fait à Saint-Félix de Lodez, le 26 mars 2015.

Bernard JEANJEAN,
Président du Conseil de Surveillance

8. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président

KPMG Audit Sud-Est
480, avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 08
S.A.S. au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence - Bastia

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri Becquerel
C.S. 39520
34961 Montpellier Cedex 2
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini S.A.

Siège social : Chemin Rolland - 34725 - Saint Félix de Lodez
Capital social : €.7.161.664

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société AdVini S.A.
Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AdVini S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Montpellier, le 27 avril 2015	Montpellier, le 27 avril 2015
KPMG Audit Sud-Est	Ernst & Young Audit
Didier Redon et John Evans	Frédérique Doineau et Laurent Chapoulaud

9. Tableau récapitulatif des honoraires des Commissaires aux Comptes

Montants HT en K€	2014				2013			
	Ernst & Young		KPMG		Ernst & Young		KPMG	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	56	33%	43	91%	55	35%	43	91%
- Filiales intégrées globalement	103	60%	-		95	61%	-	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	11	7%	4	9%	6	4%	4	9%
- Filiales intégrées globalement	-		-		-		-	
Sous-total	**170**	*100%*	**48**	*100%*	**157**	*100%*	**47**	*100%*
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social	-		-		-		-	
Autres (si > 10% des honoraires d'audit)	-		-		-		-	
Sous-total	**-**		**-**		**-**		**-**	
TOTAL	**170**	*100%*	**48**	*100%*	**157**	*100%*	**47**	*100%*

10. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales

AdVini
Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC[1] sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société AdVini, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de quatre personnes entre février et mars 2015 pour une durée d'environ trois semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000[2].

[1] Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr
[2] ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical information*

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code, avec les limites de périmètre précisées dans le rapport RSE, notamment la limitation du périmètre aux filiales françaises pour les informations sociales, et la limitation aux sites industriels hors Cazes pour les informations environnementales.

Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené trois entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions RH et Développement Durable, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes[3] :

[3] **Informations environnementales et sociétales :** la politique générale en matière d'environnement (l'organisation, les démarches d'évaluation ou de certification), la pollution et la gestion des déchets (les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol, les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets), l'utilisation durable des ressources et le changement climatique (la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétiques et le recours aux énergies renouvelables, la consommation d'eau et l'approvisionnement en fonction des contraintes locales, les rejets de gaz à effet de serre), les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité ; l'impact territorial, économique et social (emploi, développement régional), la prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux, les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.
Informations sociales : l'emploi (l'effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements), les conditions de santé sécurité au travail, les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles.

- Au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion.

- Au niveau de la société AdVini, sélectionnée en fonction de son activité, de sa contribution aux indicateurs consolidés, de son implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 44 % de l'effectif et 60 % du chiffre d'affaires.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la mise en place de nouveaux outils de reporting en cours d'exercice a entrainé une collecte hétérogène des informations, en particulier sur les indicateurs accidents du travail (nombre de jours d'arrêt, taux de gravité) et absentéisme.

Paris-La Défense, le 27 avril 2015

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Christophe Schmeitzky
Associé Développement Durable

Bruno Perrin
Associé